

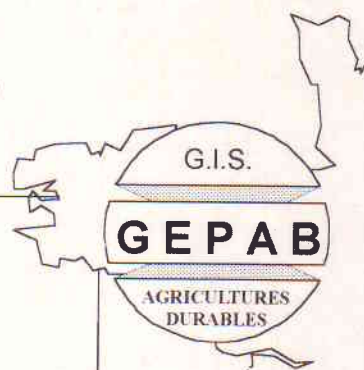
Les
Cahiers
du



BIOGER

**Conceptions et pratiques
de conseil et de développement
en Agriculture Biologique**

Claire RUAULT

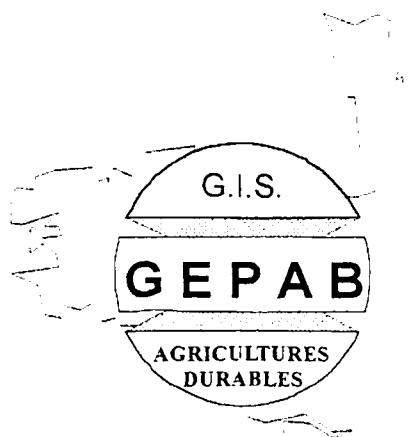


Vol 3/1997

Référence de la publication à utiliser pour citer des extraits de ce volume
RUAULT Claire, 1997 : "Conceptions et Pratiques de Conseil et de développement en Agriculture Biologique" - *Les Cahiers du BIOGER*, Vol 3/1997, 102 pp.

"Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contre-façon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration."

**Conceptions et Pratiques de Conseil
et de Développement en
Agriculture Biologique**



**Groupe d'Etudes
Pluridisciplinaires
Agriculture biologique
Bretagne**

Les Cahiers du BIOGER - Vol 3 / 1997

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
Chapitre 1 – REFLEXION SUR LES RELATIONS ENTRE AGRICULTEURS ET CONSEILLERS DANS LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT	5
La problématique et le cadre théorique	
1 - Constats et questions à propos du développement agricole Définition de l'objet d'étude	5
1.1 Du décalage entre les objectifs et la "réalité", des difficultés des agents de développement	
1.2 Les types de réponse apportés	
1.3 Les conseillers, praticiens du développement et acteurs au même titre que les agriculteurs. Définition de l'objet d'étude	
2 - Concepts, hypothèses et questions : une approche interactionniste des relations entre agriculteurs et conseillers	12
2.1 Le développement comme scène sociale.	
2.2 Les relations entre agriculteurs et agents de conseil en termes de confrontation de points de vue .	
2.3 Dimension stratégique et positions sociales dans les processus de développement	
2.4 Le conseil en agriculture en termes de rapports entre offre et demande	
3 – Eléments et questions de méthode	24
3.1 L'étude des pratiques et des conceptions	
3.2 Les préoccupations professionnelles : une entrée privilégiée	
3.3 Le contexte d'une action de développement : comment on peut l'aborder	
3.4 Les différents moyens de recueil et types de données	
Chapitre 2 - LE CONTEXTE : EVOLUTION DES METIERS DU CONSEIL et NOUVELLE DONNE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	31
1 - Crise du développement agricole et évolution des métiers du conseil	31
1.1 Evolution des conditions d'exercice du métier d'agriculteur	
1.2 Evolution et nouvelle « figures » en agriculture	
1.3 Un certain nombre de paradoxes ; questions	
2.4 De l'intérêt du terrain de l'agriculture biologique ; questions	

2 - L'agriculture biologique en Bretagne : évolution et débats	41
2.1 "Reconnaissance" de l'agriculture biologique et structuration du développement	
2.2 Quelques données sur l'évolution de la production et du marché ...	
2.3 Le débat	
 Chapitre 3 – LE CONSEIL ET LE DEVELOPPEMENT EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN BRETAGNE : AGENTS ET ORGANISMES	 47
1 – Panorama d'ensemble	49
1.1 Qui intervient auprès des agriculteurs biologiques et avec quelle mission	
1.2 Quelques commentaires et questions	
2 – Qui sont les agents : identités et cadres de références professionnels	52
2.1 Des âges et des situations de famille relativement homogènes	
2.2 Des formations généralement agricoles, des origines sociales plus diverses	
2.3 Expériences professionnelles	
Conclusion	56
 Chapitre 4 - L'ESPACE SOCIOPROFESSIONNEL DES AGENTS DE CONSEIL EN BIO : réseaux de relations et positions des agents	 59
	62
1 – Cadre institutionnel et position des agents	
1.1 Les techniciens bio des Chambres	
1.2 Les animateurs de GAB	
1.3 Les technico-commerciaux	
2 – Les relations professionnelles des agents : configuration et fonctions des réseaux de dialogue professionnel	67
2.1 Structuration des relations entre agents : qui est en relation avec qui ?	
2.2 Contenus et fonctions des relations professionnelles	
En conclusion	77

Chapitre 5 - CONCEPTIONS ET PRATIQUES D'INTERVENTION DES AGENTS	81
	82
1 – Les activités des agents	
1.1 Les conseillers de Chambre : des profils d'activités hétérogènes	
1.2 Les animateurs de GAB	
1.3 Les technico-commerciaux: un éventail d'activités réduit, un travail "de terrain"	
2 – Les conceptions et pratiques d'intervention	86
2.1 Les agents de développement	
2.2 Les technico-commerciaux	
En résumé et conclusion	104
CONCLUSION	109
BIBLIOGRAPHIE	113
ANNEXES	117

INTRODUCTION

L'agriculture biologique est à un véritable tournant. Jamais on ne s'y est autant intéressé, que ce soit du côté des institutions et des responsables politiques, de la société civile, consommateurs en particulier, que du côté de la profession agricole elle-même. On voit ainsi des responsables agricoles mettre en avant cette forme d'agriculture (qu'ils considéraient jusque là comme marginale et à l'opposé du progrès) comme une alternative ou même une voie incontournable face aux nouvelles demandes faites aux agriculteurs. Par ailleurs, un nombre croissant de grandes entreprises d'aval développent une gamme de produits bio. Ceux ci commencent d'ailleurs à arriver dans les rayons des grandes surfaces et la consommation semble vouloir décoller. Bref, l'agriculture biologique voit s'ouvrir un réel potentiel de développement.

L'étude dont nous présentons ici les résultats, réalisée dans le cadre des travaux du GEPAB¹, porte, dans un tel contexte, sur les activités de conseil et de développement en agriculture biologique (A. B.) en Bretagne. Comment ce secteur, en pleine "croissance", est-il organisé en Bretagne et que recouvre-t-il en termes d'organismes, d'agents et d'activités. Les agents qui font du conseil ou interviennent directement auprès des agriculteurs sont très divers : conseillers ou techniciens de Chambre d'agriculture, animateurs de groupements et syndicats de producteurs, technico-commerciaux des entreprises d'amont et d'aval. Qui sont ces agents, avec quelles missions interviennent-ils et comment se répartissent-ils suivant les différents organismes ?

Mais ce qui se trouve au centre de la réflexion proposée concerne les **formes concrètes d'intervention des agents** qui font du conseil et du développement, à savoir : comment ils s'y prennent, que recouvre concrètement leur travail : **quelles sont leurs pratiques et à quelles conceptions des choses renvoient ces pratiques** (par exemple comment ils "voient" leur rôle auprès des agriculteurs), qu'est-ce qui caractérise **leurs relations avec les agriculteurs**.

Nous proposons, au travers de ces questions, de situer l'étude des activités de conseil et de développement en agriculture biologique dans un cadre de réflexion qui porte sur *les conditions et les facteurs qui permettent aux agriculteurs de se constituer comme acteurs* d'opérations de développement et plus largement comme acteurs dans l'évolution de l'agriculture et du monde rural. Nous parlons ici *d'acteurs professionnels* ; cette notion renvoie non seulement à la maîtrise technique et économique par les agriculteurs bio (pour reprendre le terme couramment utilisé pour « biologique ») de leurs activités mais aussi au fait qu'ils puissent se positionner en interlocuteurs actifs, au niveau à la fois individuel et collectif, des institutions, des entreprises d'amont ou d'aval, des pouvoirs publics ou d'autres groupes sociaux, ce qui suppose des capacités à affirmer *leur point de vue propre*, à prendre des initiatives, à "discuter" ou à négocier avec ces acteurs de plus en plus nombreux qui s'intéressent à la bio et auxquels ils ont ou auront "nécessairement" affaire.

¹. Cette étude a fait l'objet d'un premier rapport, réalisé par un groupe d'étudiants de l'ESA d'Angers, sous la direction de R. Le Guen et C. Ruault, intitulé : Aubeut M. et al. "Les activités de conseil et de développement auprès des agriculteurs biologiques en Bretagne" et daté de décembre 1996. Ce document d'étape à caractère exploratoire, donnait une vision descriptive des services de conseil et de développement et de la façon dont ils sont organisés, ainsi qu'une première approche des points de vue des agents. Nous en avons repris ici certains éléments.

A ce titre, ce travail s'inscrit dans la suite des études menées sur les réseaux professionnels de dialogue en Agriculture Biologique dans l'Ouest (Ruault 1992, Ruault et Le Guen 1994). Ces études avaient permis de mieux connaître les agriculteurs bio et les *dynamiques socioprofessionnelles*, c'est-à-dire les formes de relations et d'organisation du travail, qui les caractérisent. Nous avons ainsi mis en évidence que les agriculteurs bio sont à la fois, pour la plupart, bien intégrés dans les réseaux de voisinage, et constituent entre eux des réseaux spécifiques à une échelle plus large. Cette *double appartenance* leur ouvrant des possibilités diversifiées de coopération sur le plan matériel et sur le plan des idées, et jouant par-là un rôle important dans l'élaboration de la qualification en agriculture biologique.

Il s'agit maintenant de porter l'attention non plus sur les agriculteurs mais sur ceux qui interviennent auprès d'eux. Un des objectifs de l'étude est d'interroger les formes d'intervention de conseil en bio, sous l'angle de *leurs interactions* avec ces dynamiques socioprofessionnelles. Comment par exemple les actions et modalités d'intervention des agents prennent-elles en compte les formes d'organisation propres aux agriculteurs ? Dans un contexte marqué par des changements importants et en particulier par l'arrivée de nouveaux acteurs, comment les façons d'intervenir des agents peuvent-elles contribuer à renforcer les capacités évoquées plus haut, et à aider les agriculteurs à se positionner par rapport à ces acteurs ?

Sans répondre directement à ces questions, l'objectif de cette étude est d'essayer de **mieux comprendre ce que recouvre concrètement et ce que signifie aujourd'hui "faire du conseil ou du développement"** en agriculture bio, et par-là, d'apporter des éléments susceptibles d'alimenter la réflexion des agents sur leur travail.

Le développement potentiel de l'agriculture biologique cristallise en effet de nombreux enjeux et n'est pas sans poser un certain nombre d'interrogations, du côté des agriculteurs, mais aussi du côté des agents qui composent le secteur dit "du développement". Pour ces derniers, elles portent pour une part, sur leur rôle vis-à-vis de l'avenir de la bio, les priorités à définir, les moyens pour y arriver.

Poser les choses en termes d'interactions ou d'interrelations entre agriculteurs et agents, signifie que nous considérons ces derniers d'emblée comme *des acteurs à part entière* dans les processus de développement (au même titre que les agriculteurs), ayant un point de vue propre.

En parlant de formes concrètes d'intervention des agents, nous choisissons d'appréhender les questions sur le développement en agriculture biologique non pas tant au travers des formes instituées d'organisation et des objectifs "affichés" par les organismes ou les responsables politiques, sinon au travers du point de vue de ces "acteurs de terrain". Il s'agit de prêter attention à leurs façons de s'y prendre au quotidien, à leurs façons d'analyser le contexte et d'y situer leur travail, les difficultés qu'ils rencontrent et la manière dont ils tentent de les résoudre.

En ce qui concerne le contexte plus large du développement agricole, il est marqué par une profonde mutation ou réorganisation- des métiers de conseil et de développement. Le rôle des conseillers agricoles étant à la fois extrêmement variable, difficile à cerner et en permanente redéfinition, plaçant ces derniers dans des situations concrètes souvent inconfortables. Qu'en est-il dans le secteur de l'agriculture biologique où l'organisation du développement est récente ? Les agents en bio échappent-ils à ces situations ? Une des questions qui a été posée est par exemple de savoir dans quelle mesure, si l'agriculture biologique est bien une façon spécifique de

produire, elle donne lieu ou non à des actions de développement, des modalités et méthodes d'intervention spécifiques, différentes de ce qui se fait dans le reste du développement.

Il s'agira donc d'étudier les conceptions et les pratiques de conseil en bio en les resituant dans ce double contexte et dans une forme particulière d'organisation et de structuration de l'ensemble du secteur propre à la Bretagne.

=> Dans le premier chapitre, nous précisons les interrogations qui nous ont amenés à envisager l'objet d'étude de cette manière, et nous proposons un cadre de réflexion (à la fois théorique et méthodologique) sur les processus de développement et les relations entre agriculteurs et techniciens.

=> Une lecture de l'évolution des métiers du conseil en agriculture et du contexte actuel de la bio est proposée dans le chapitre 2, ce double contexte constituant un cadre de références et de débats dans lequel s'inscrit le travail des agents en agriculture biologique.

=> Les chapitres 3, 4 et 5 présentent ensuite les résultats de l'étude :

- l'organisation du secteur du développement en agriculture biologique : qui sont les agents et les organismes qui composent ce secteur en Bretagne ?
- une analyse du cadre institutionnel de travail et des systèmes de relations dans lesquels s'insèrent les agents (quelles relations ils ont entre eux), ainsi que de leurs positions à ces deux niveaux. Comment "s'intègrent-ils", par exemple, dans les organismes de développement dits "conventionnels" (tels que Chambres d'Agriculture) ?

=> Nous terminons par l'étude à proprement parler des pratiques de conseil et des conceptions des agents, resituées dans l'ensemble de leurs activités.

Nous tenons à remercier ici tous les animateurs, techniciens ou conseillers qui nous ont reçus.

* * * * *

**REFLEXION SUR LES RELATIONS ENTRE AGRICULTEURS ET
CONSEILLERS DANS LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT**
La problématique de l'étude et le cadre théorique

**1 – CONSTATS ET QUESTIONS A PROPOS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE,
DEFINITION DE L'OBJET D'ETUDE**

**1.1 Du décalage entre les objectifs et la "réalité", et des difficultés des
agents de développement**

Un premier constat porte sur les décalages permanents et toujours renouvelés entre les objectifs qui animent les programmes ou actions de développement et les résultats observables. Ces objectifs, certes, varient suivant les contextes et les secteurs spécifiques sur lesquels ils portent. Ils ont aussi considérablement évolué - du moins dans leur formulation - depuis le début des 30 ou 40 années où l'on peut dater la mise en place *d'actions de développement* et la constitution d'un secteur composé de personnes dont le métier est de *faire du développement*. Ces objectifs ont d'abord été formulés en termes de *modification des situations* (amélioration des conditions et niveaux de vie des populations concernées, indépendance alimentaire, progrès technologique).

Plus récemment, ils mettent en avant, à côté ou à la place des premiers, des résultats en termes de processus (processus de diversification et d'innovation par exemple, d'autonomie ou d'organisation des agriculteurs, ou même "simplement" de mobilisation), renvoyant par-là, plutôt à des dynamiques internes, porteuses de changement, des populations concernées. C'est alors le constat de décalages entre des objectifs politiques et idéologiques ou des objectifs de méthode d'un côté, et concrètement des moyens et des façons d'intervenir de l'autre - finalement entre un discours et des pratiques - que l'on peut observer.

Autre constat, qui d'une certaine manière renvoie au premier, parce qu'il est aussi une traduction de décalages entre discours et pratiques, le malaise croissant et les incertitudes que vivent les agents de développement sur le terrain. C'est le sentiment d'un "flou" sur leurs rôles, ainsi que les difficultés pour savoir comment travailler concrètement avec les agriculteurs et pour inscrire ce travail dans une perspective précise à long ou au moins à moyen terme qui est de plus en plus exprimé, d'où un certain "bricolage" à la fois en termes d'activités et de méthodes - sans que ce terme ne soit ici péjoratif, le bricolage étant peut-être simplement le propre de la pratique - mais où ressort de manière particulièrement forte tensions et tiraillements. Autre sentiment exprimé, celui d'être instrumentalisé dans le cadre de la mise en place des procédures de plus en plus compliquées d'encadrement et de réglementation de l'agriculture au niveau Européen, finalement un sentiment d'une certaine dévalorisation de leurs compétences et "d'utilité sociale au rabais". Ce sentiment est d'autant plus fort qu'il est en décalage avec une vision souvent positive, voire positiviste (le développement étant associé à l'idée d'un mieux, d'une amélioration des situations) des métiers du développement.

Dans le secteur du développement en bio, certaines de ces difficultés s'expriment. En 1992, nous avons été contactés par la coordination nationale des CIVAM bio¹ dont une commission de travail venait de réunir les conseillers-animateurs autour d'un certain nombre de questions relatives à la définition de leurs rôles et de leurs moyens de travail. La commission avait mis en évidence plusieurs préoccupations des animateurs (cf. compte rendu de la commission - octobre 1992), en particulier : un sentiment de rupture entre le savoir technique des conseillers et "ce qu'on arrive à transférer ou à diffuser" auprès des agriculteurs. Un autre point est évoqué : "la difficulté, étant donné l'hétérogénéité et la dispersion géographique des agriculteurs bio, de travailler à un niveau collectif et de stimuler les échanges entre eux".

1.2 Les types de réponses apportées : questions

Les types de réponses apportées à ces décalages sont diverses, mais on peut en citer trois qui, à notre sens, marquent de façon récurrente à la fois les travaux de recherche et l'action en matière de développement, et à partir desquelles on peut préciser des pistes de réflexion.

1.21 "Des problèmes de communication" ou de diagnostic

Ici, les échecs et les difficultés rencontrés sont analysés en invoquant soit "l'immobilisme" ou la "résistance" de tel ou tel groupe ou catégorie de populations (associés souvent à leur attachement aux "valeurs culturelles et sociales traditionnelles"), soit les difficultés de communication des techniciens avec les populations. Dans d'autres cas, on invoque le fait qu'on n'ait pas bien cerné les "vrais" besoins de la population.

Les réponses apportées pour corriger ces échecs et dysfonctionnements consistent alors :

- d'une part, à renforcer l'étape de diagnostic qui doit permettre de mieux connaître "la réalité" dans laquelle on intervient et les "vrais" besoins d'une population, et de "cibler" à l'intérieur de cette population, différents types d'agriculteurs et donc différents types de solutions ;
- d'autre part, à multiplier les moyens consacrés aux méthodes de "communication" avec les paysans, de manière à se faire comprendre déjà et à mieux "faire passer les messages", à les "adapter" suivant les types d'agriculteurs identifiés.

Ces "façons de prendre les choses" montrent la prégnance du modèle diffusionniste ; où la conception des opérations de développement part du présupposé qu'il n'existe pas de solutions aux problèmes à résoudre "à l'intérieur" du milieu avec lequel on travaille, que ce soit par manque de moyens économiques, manque de connaissances, ou par une capacité insuffisante à s'organiser. Les solutions se trouvent à l'extérieur ; elles sont élaborées sur la base de l'évaluation de la situation et des connaissances produites par des chercheurs et des techniciens. Il est alors normal que les projets fassent porter leurs efforts soit sur la phase de diagnostic, soit sur la phase intermédiaire entre la conception des solutions et leur application par les bénéficiaires, phase dite de communication ou de diffusion.

1. Les CIVAM, Centre d'Initiatives en milieu Rural, sont des groupes d'agriculteurs du même type que les GVA ou les GDA, mais constitués au départ autour de formes d'agriculture dites "alternatives" par réaction au modèle dominant prôné par les OPA. Au nombre d'environ 600, ces groupes sont fédérés au sein de fédérations régionales et d'une fédération nationale: la FNCIVAM. Les CIVAM bio sont des groupes de développement spécialisés sur l'agriculture biologique.

En France, les nombreuses études typologiques qui classent les agriculteurs en fonction de leurs "attitudes" ou "systèmes de valeurs" censés déterminer des modes de réactions (potentielles) au changement (autour de problèmes d'environnement ou de gestion de l'espace par exemple), pour ensuite élaborer des propositions ou mesures différenciées, des "messages" mieux "adaptés" ou mieux "ciblés", s'inscrivent dans ce même schéma.

Deux exemples : - une étude réalisée par le CNRS et l'INRA (Cautrès - Mallein, 1993 : "Les identités professionnelles des agriculteurs, les profils de valeur") classent ainsi les agriculteurs par "profils de valeur" en : "dynamisants", "suivistes", "isolés", "autonomes" et "réactifs" et associent chaque catégorie à des manières de réagir au contexte technico-économique.

- Une autre étude du CEDAG portant sur "les agriculteurs et les mesures agri-environnementales en Bretagne" (1995), les classent en cinq "familles d'attitude" : les "réfractaires", les "attentistes", les "technologistes", les "écartelés" et les "naturalistes".

Outre le fait que ces classifications ont un caractère quelque peu moralisant par la terminologie qu'elles utilisent, plaçant l'observateur en position de "juge" sur ce que font où devraient faire les autres (que l'on justifie par le fait que l'extériorité lui donnerait un point de vue objectif sur la réalité), elles considèrent les agriculteurs, au travers de catégories statistiques, comme des individus isolés. Les attitudes ou réactions au changement sont rapportées aux seules caractéristiques sociales des agriculteurs (âge, niveau de formation, etc.) ou technico-économiques des exploitations (facteurs de production). L'approche en termes de "valeurs" renvoie à une autre dimension, d'ordre psychologique cette fois, mais tout aussi individualisante ; la décision est considérée comme le produit de la pensée individuelle ou des seules "motivations personnelles".

Dans tous les cas ces approches font abstraction de la dimension sociale du changement technique à savoir :

- l'insertion des agriculteurs dans un milieu social donné, dans un ensemble de relations professionnelles qui détermine des interactions multiples à la fois sur le plan matériel et sur celui des idées² ;

- et d'une façon plus générale, le fait que la construction et l'évolution des cultures techniques, des façons de voir qui fondent les pratiques et les choix techniques des agriculteurs est un processus social, un processus collectif de construction de sens (Geertz, 1973/83).

D'un point de vue pratique, l'observation même de ce qui se passe du côté des agriculteurs amène à questionner ces approches. Partout, en marge des interventions institutionnelles de développement, perdurent des formes de production dont on prédisait la disparition, se multiplient des initiatives qui démontrent des capacités à trouver des réponses propres à des problèmes pour lesquels il n'existe pas de solutions types. En agriculture biologique, le fait que la mise au point des techniques ou l'organisation des marchés se soient faites jusqu'à maintenant en marge de la recherche et du développement officiels, à l'initiative des agriculteurs, met en évidence des processus d'organisation et d'invention, des formes d'actions et des savoirs propres. Un deuxième type d'approches se développe depuis une dizaine d'années avec une volonté de prendre en compte ces processus.

²La nécessité de prendre en compte la dimension sociale dans l'approche du changement technique en agriculture est (pourtant) mise en avant par un certain nombre d'auteurs qui critiquent le modèle diffusionniste, dès les années 70. Bodiguel propose par exemple de mettre l'accent sur "la manière dont l'individu se situe dans son milieu, sur les réseaux de communication significatifs pour lui et sur la signification sociale que les individus donnent à une nouveauté" (Bodiguel, 1975) Pharo, dans une étude de cas sur l'élevage de veaux en Corrèze, met en évidence les liens entre un cadre de valeurs et de règles morales d'un côté et les pratiques des éleveurs de l'autre. Il en déduit la nécessité de centrer les choses sur la signification pour les agriculteurs d'une nouvelle technique et sur le fait que son adoption ou son rejet est le fruit d'une réflexion critique, fruit d'une pensée collective, et non l'application ou non d'un modèle technique (Pharo, 1980).

1.22 Prendre en compte les savoirs paysans et les dynamiques sociales sur lesquelles ils reposent.

Il est de plus en plus couramment admis que l'on ne peut plus parler en termes de diffusion/application de schémas, de modèles techniques ou économiques de production, renvoyant à des relations de type prescription-conseil et plaçant les agriculteurs dans une position d'exécutants. On reconnaît la validité des savoirs des praticiens au même titre que les savoirs scientifiques et techniques, en même temps, au moins implicitement, on reconnaît l'existence d'une activité de production de connaissances du côté des agriculteurs.

Mais, comme le constate Dupré, "si les pratiques et les savoirs locaux ont été réhabilités en devenant des objets de recherche, ils n'ont pas été pour autant pris en compte dans les opérations de développement" (Dupré, 1991). C'est plutôt l'extrême difficulté à définir et à mettre en place un nouveau type de relations entre agriculteurs et agents de développement, sortant du schéma diffusionniste cité plus haut, que l'on constate.

Ceci nous semble lié à la manière dont ces savoirs sont considérés, à savoir très rarement comme des ressources possibles d'élaboration de réponses au changement et aux problèmes actuels. S'ils sont reconnus, ils sont souvent réduits à ce qui accompagne ou soutient l'expérience acquise, et considérés en quelque sorte comme des savoirs figés, bons uniquement pour ce qui "marche bien" et non pour ce qui nécessite des modifications, des mises en question des pratiques, systèmes de production et modes d'organisation en place.

C'est donc la difficulté à prendre en compte non pas tant les savoirs une fois établis que les **processus de production de ces savoirs**, et par-là même les dynamiques sociales sur lesquelles ils reposent, qui apparaît. Entendons par la notion de *savoirs*, les *connaissances mobilisées pour l'action ou pour la pratique*, ce quels que soient les domaines de réalité concernés.

Souvent, lorsque la dimension sociale est prise en compte, c'est de manière réductrice, c'est à dire uniquement en cherchant à identifier ou à créer des formes d'organisation de type institutionnel (associations diverses, groupements paysans, etc.), susceptibles de servir de support social et donc de légitimer ou simplement justifier au sein de la population concernée, les actions proposées par les agents et les institutions. Ces pratiques s'accompagnent généralement d'un mode de relations des agents avec les agriculteurs qui passe surtout par des contacts "priviliégiés" avec certaines personnes ("leaders", "porteurs de projets"), investis d'un rôle d'intermédiaire et d'un rôle d'appui aux agents dans leur volonté de "créer une dynamique au sein du milieu".

1.23 Les approches participatives ou le mythe de la participation paysanne

En lien avec ce qui vient d'être dit, marquons aussi d'emblée la distance avec un certain nombre d'approches dites "participatives" qui relèvent avant tout d'une sorte de *consensus d'ordre idéologique*. Chauveau ou Fassin montrent ainsi que l'importante littérature sur la participation paysanne est caractérisée avant tout par une pauvreté conceptuelle, un caractère opérationnaliste centré sur les intérêts des développeurs et une déconnexion par rapport à la connaissance du fonctionnement réel des sociétés et à une réflexion sur les moyens de prendre en compte ce fonctionnement. La philosophie participative relève au fond plutôt d'un "*idéal-*

type", lequel se reproduit sans fin en lien avec "un certain système d'évaluation défini à partir de normes strictement internes aux organisations de développement et généralement politiques" et parallèlement avec "l'absence de normes professionnelles propres à l'activité de développer" (Chauveau, 1994). Cet idéal type se traduit aussi par le fait que les notions de participation sont souvent associées à une désignation de l'acteur au travers de notions floues et indifférenciées telles que "peuple", "base" ou "communauté" qui recouvrent en fait une multiplicité de réalités sociales. En France, l'histoire du syndicalisme agricole est marquée par une volonté politique permanente d'affirmer l'unité du monde agricole. C'est souvent sur la base de considérations idéologiques que les organismes de développement ou les responsables professionnels mettent en avant, au nom "des agriculteurs" ou de "la base" en général, des propositions "uniformes" alors qu'on est en présence d'un milieu agricole extrêmement diversifié.

Or, en se référant à des formes uniques de participation, il est impossible de reconnaître les formes de participation réelle d'individus ou de groupes sociaux. Dans ce cas, mieux vaut ne pas parler de participation mais plutôt faire attention à la multiplicité des situations où les gens agissent (sous quelles formes et avec quels objectifs), et envisager ces formes d'action en termes d'interactions avec ce que font "de leur côté" les organismes et les agents (Fassin, 1992). Ce qui signifie considérer l'action de ces derniers d'abord à partir de leurs propres objectifs, et de s'interroger sur la nature des normes professionnelles qui régissent cette action, en particulier des normes d'évaluation de ce travail (Chauveau, 1994).

En ce qui concerne les interactions, il s'agit de mettre l'accent sur les enjeux multiples liés au fait même qu'il y ait rencontre entre des acteurs ayant des objectifs et des façons de voir différents. Un certain nombre d'études mettent l'accent sur les processus de négociation et montrent comment ils opèrent, en termes par exemple de conflits, entre groupes sociaux mais aussi au sein même de ces groupes, en lien avec des positions sociales inégales. Or, toute action de développement modifie les jeux de positions sociales au sein des systèmes de relations en vigueur, en contribuant par exemple à l'émergence "d'acteurs intermédiaires" entre les agriculteurs et l'appareil de développement. Les groupements de développement constitués dans les années d'après guerre (GVA, CETA) ont été avant tout une école de promotion d'une certaine catégorie d'agriculteurs qui s'est identifiée aux discours dominants du développement et s'en sont fait les porte-parole au sein d'un appareil d'encadrement, lié à certaines formes de production les plus intensives. Ces "responsables paysans" ont développé une culture politique et des capacités de négociation qui ont débouché sur des formes de relations, pour le moins spécifiques, qu'on a appelé de "cogestion", avec les pouvoirs publics. Un tel fonctionnement de l'appareil de développement dans son ensemble a "évidemment" favorisé des processus de sélection au sein du milieu agricole (Remy, 1982).

On retiendra que la proximité des "intermédiaires" vis-à-vis des "organisations de développement" est basée en particulier sur une bonne connaissance et une appropriation de leurs discours et de leurs modes de pensée, "l'atout principal pour accéder au pouvoir dans les organisations étant la capacité à discuter avec les organismes de développement dans le langage bureaucratique de celui-ci", et sur la base des critères de rationalité qui sont les leurs. Ne pas reconnaître cela conduit à passer à côté d'un certain nombre d'effets d'accroissement des écarts et des clivages au sein des organisations paysannes dont on cherche "justement" à renforcer les niveaux d'organisation et de cohésion.

Si parler de coupure entre les dirigeants, y compris les dirigeants locaux, et le reste de la population agricole est aujourd'hui admis, les formes de l'échange et du dialogue entre le

milieu agricole et les professionnels du développement (non seulement les cadres des organismes mais aussi les agents de terrain) restent souvent les mêmes, à savoir que celui-ci passe essentiellement par une relation exclusive avec les responsables de ce milieu.

Finalement, une des questions que nous posons en amont de ce travail est la suivante :

=> qu'est ce qui rend si difficile la définition et la mise en pratique de nouvelles formes d'intervention dans le développement? Qu'est ce qui limite par exemple la prise en compte des processus de production de savoirs (de réponses au changement) du côté des agriculteurs ?

Il ne s'agira pas d'y répondre en tant que telle, mais plutôt, en essayant de mieux **comprendre ce qui se passe du côté des agents**, d'apporter des éléments de réflexion sur les conditions d'évolution des relations entre *experts* du développement (les agents de développement) et *praticiens* (les agriculteurs).

1.3 Les conseillers, praticiens du développement et acteurs au même titre que les agriculteurs : définition de l'objet d'étude

Peu d'études ont été consacrées aux agents de développement, même si une sociologie du développement et du conseil a vu le jour depuis une dizaine d'années. Cette absence s'expliquant sans doute en partie par la position et le rôle particulièrement ingrats de "courroie de transmission" du savoir scientifique qui leur était attribué dans le schéma jusqu'alors dominant de division du travail. Olivier De Sardan (1995) précise ainsi les choses : "dans l'immense littérature consacrée au développement, les agents de développement font figure de tache blanche, en ce que leurs pratiques "réelles", leurs difficultés "réelles", leur insertion "réelle" dans le milieu rural n'ont guère fait l'objet d'investigations sérieuses, à de rares exceptions près. Certes, on ne manque pas d'écrits normatifs à leur sujet, consacrés à décrire la mission de ces agents, ou à vanter les mérites de telle ou telle méthode d'animation dont ils sont censés être les fidèles ou actifs représentants. Mais ces écrits nous informent plus sur les idéologies de leurs auteurs ou l'autopromotion des institutions qui les emploient que sur la façon dont les agents de développement mettent en oeuvre tous ces bons conseils et sur la nature pratique de leurs relations avec les paysans".

Un certain nombre de travaux récents s'inscrivent dans cette volonté de "(re)considérer", les agents comme des "acteurs à part entière" des processus de développement et centrent ainsi leur analyse sur leurs situations concrètes de travail et leurs pratiques. On signalera en particulier ceux de Lemery (1991) qui propose une "lecture sociologique des activités de conseil technique en agriculture" et de Koné (1994) sur les "principes et pratiques des encadreurs agricoles en Côte d'Ivoire". Nous y ferons largement référence.

Nous reprendrons à notre compte ces arguments en faveur d'une "attention" recentrée sur les agents, arguments qui renforcent le point de vue plus empirique que nous avons par le terrain. Le constat que nous évoquions plus haut d'un certain malaise vécu par les agents au quotidien, nous semble traduire entre autres ce déficit d'intérêt porté à leurs moyens "concrets" de travail et à leurs préoccupations.

De plus, on constate une multiplication des demandes de la part de ces derniers, mais aussi des cadres du développement, en termes d'appui pour concevoir ou mettre au point des méthodes d'intervention, du type : voilà nos objectifs (on veut "mobiliser les agriculteurs", on

veut "favoriser l'émergence de projet", l'amélioration de la qualité est une priorité, etc.), mais on ne sait pas comment s'y prendre". Ceci montre les difficultés rencontrées pour passer des objectifs à la mise en œuvre des actions de développement, paradoxalement à l'impression que pourrait donner la "littérature" évoquée plus haut visant à définir des missions, des compétences, bref à "cadrer" ce que doivent faire les conseillers.

Il nous paraît donc important d'opérer un rééquilibrage conceptuel sur le rôle et la place des agents de développement, en les considérant comme des *praticiens du développement* et *acteurs professionnels* à part entière au même titre que les agriculteurs.

L'objet d'étude

Les formes d'intervention des agents de développement (dans leur diversité et leur évolution) et leurs relations avec les agriculteurs.

Considérant les agents comme des "*praticiens du développement*", l'approche proposée est centrée sur une étude fine de leurs pratiques et des conceptions qui les fondent.

Un des buts étant de **comprendre les questions qu'ils se posent, les difficultés qu'ils rencontrent** (leurs "préoccupations") et ce à quoi elles renvoient (les paradoxes auxquels ils sont confrontés), les réponses qu'ils y apportent et ce à quoi elles renvoient.

On s'inscrit dans une *perspective interactionniste*, envisageant les relations des agents de développement avec les agriculteurs en termes de *systèmes d'acteurs* mettant en jeu:

- des formes de connaissance de la réalité (des façons de poser les problèmes) différentes
- des objectifs différents, des cadres sociaux de travail différents.

Les différents niveaux d'étude

a) l'étude *des pratiques et des conceptions* :

- quelles sont les façons d'intervenir des agents (activités et manières de faire), dans leur diversité et dans leur évolution,
- quels sont les *points de vue*, les conceptions qui y sont liées.

Les conceptions et pratiques s'inscrivent dans - et donc prennent sens au regard de - plusieurs dimensions qui constituent les autres niveaux d'étude:

- b) sur le plan cognitif: un (ou des) *cadre(s) conceptuels et normatifs*: ensemble de références et de "normes" en vigueur et en évolution,
- c) sur le plan social, un cadre socioprofessionnel et institutionnel: des *systèmes de relations*.

Ces deux dimensions opérant dans un *contexte économique et politique* donné.

2 - CONCEPTS, HYPOTHESES ET QUESTIONS : une approche interactionniste des relations entre conseillers et agriculteurs

Précisons maintenant du point de vue théorique les principaux éléments qui fondent notre approche des processus de développement et de changement technique (au sens large : d'évolution des formes de production et de travail) en agriculture, et par-là même, la manière dont nous proposons d'appréhender les formes de travail des conseillers.

Ce dont il s'agit c'est de cerner un *processus d'intervention* dans sa dimension "en train de se faire", renvoyant à l'existence d'une *scène sociale* où agissent des *acteurs* en fonction d'objectifs et à partir de points de vue spécifiques objectivement situés.

2.1 Le développement comme scène sociale

S'il y a développement, il y a acteurs de développement et volonté de changement. Touraine (1976), définit le développement comme "l'ensemble des actions qui fait passer une collectivité d'un type de société à un autre, défini par un degré plus élevé d'intervention sur elle-même". Il met ainsi l'accent sur le caractère volontariste des opérations de développement et place l'acteur au centre des processus de changement. La notion *d'intervention de la société sur elle-même* renvoie au fait que, dans les sociétés occidentales "modernes", les processus volontaires de rationalisation sont centraux, donnant lieu à l'émergence de nouveaux acteurs. Les agents de développement dans l'agriculture ne font-ils pas partie de ces nouveaux acteurs ; leurs fonctions étant souvent définies à partir d'une visée de rationalisation de l'activité agricole (Lemery, 1991b).

Olivier De Sardan donne une définition plus pragmatique qui met l'accent sur la dimension concrète et tangible du développement, en termes de *processus* liés à l'existence d'un ensemble d'acteurs structuré autour d'un objet spécifique : "il y a développement du seul fait qu'il y a des acteurs et des institutions qui se donnent le développement comme objet ou comme but et y consacrent du temps, de l'argent et de la compétence professionnelle. C'est la présence d'une "**configuration développementiste**" qui définit l'existence même du développement : cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'associations, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables" (Olivier de Sardan, 1995).

Autrement dit, le développement existe à partir du moment où des personnes se mobilisent, et ce avec des moyens et des objectifs spécifiques, autour d'une volonté de changement. De fait, en agriculture biologique on parle de développement (si on met de côté un usage en termes d'accroissement de la production ou des producteurs) surtout depuis qu'un secteur spécifique s'est structuré autour de cette forme d'agriculture, avec des conseillers spécialisés, des programmes de recherche et des dispositifs d'action propres, etc.

Pour compléter la notion de configuration, on retiendra le concept de **champ professionnel** propre à la sociologie de Bourdieu. Il est défini comme un "espace structuré de positions", non pas tant à l'échelle d'un dispositif mais plutôt de l'ensemble d'un secteur professionnel, "autour d'*enjeux et d'intérêts spécifiques* qui sont irréductibles aux intérêts et enjeux propres à d'autres champs ... et qui ne sont pas perçus par quelqu'un qui n'a pas été construit pour entrer dans ce champ" (Bourdieu, 1984). En ce qui concerne le développement agricole, la lecture des discours et débats qui s'y rapportent mettent en évidence des enjeux spécifiques,

des objets et des normes propres difficilement intelligibles "de l'extérieur", qui nous semblent liées à son existence même et à sa pérennité en tant que secteur professionnel ou champ professionnel. On pourra s'interroger sur le fait que le développement en bio constituerait un sous-champ du développement agricole, avec des règles et intérêts spécifiques.

A partir de ces approches du développement en termes de *scène(s) sociale(s)*, nous proposons de centrer la réflexion sur ce qui est en jeu sur ces scènes et entre les acteurs qui les composent. Ceci étant dit, on peut considérer que tout pour ainsi dire reste à définir.

-> **Premier point: "ce qui est en jeu" recouvre des dimensions multiples ;** il nous semble que l'on peut d'emblée en distinguer au moins trois:

- une dimension cognitive dont nous verrons qu'elle recouvre plusieurs domaines de connaissances et de savoirs,
- une dimension proprement sociale, si l'on réfère le terme de "*positions objectives*" d'abord à la notion de positions sociales;
- une dimension stratégique.

Sachant que d'une part elles recouvrent chacune plusieurs aspects et d'autre part qu'elles n'opèrent pas séparément dans le cours d'une opération de développement, comment préciser alors ces différentes dimensions, comment les aborder dans leur traduction concrète et dans leurs interactions ?

-> **Deuxième point, la notion même d'acteur pose question.** En effet, si l'on peut considérer qu'il s'agit d'un terme générique pour ainsi dire compris dans la notion de développement telle que précisée plus haut, dans la réalité les individus ou groupes d'individus ne sont pas nécessairement acteurs "au départ", à savoir actifs dans des processus de changement ou simplement d'action. Nous parlerons d'acteurs dans le sens d'individus ou groupes d'individus capables d'exprimer un point de vue propre, de formuler et de résoudre des problèmes, de prendre des initiatives, à partir de ce point de vue. Bref, d'être interlocuteurs actifs d'institutions ou d'autres acteurs auxquels ils ont affaire. Autrement dit, on se constitue comme acteurs, plutôt qu'on est acteur d'emblée, d'où une question centrale que nous posons en introduction : qu'est ce qui favorise, du côté des agriculteurs mais aussi du côté des conseillers, la constitution d'acteurs et en particulier d'acteurs professionnels ?

2.2 Les relations entre agriculteurs et agents de conseil en termes de confrontation entre des points de vue et formes de connaissances différents

Avant d'aborder les choses en termes de relations (d'interactions) entre agriculteurs et conseillers, et à partir du moment où ces derniers interviennent avec une visée d'appui aux processus de changement (par exemple appui à la reconversion en agriculture biologique, conseil technique autour de problèmes spécifiques), arrêtons nous un instant, en nous appuyant ici sur les travaux du Gerdal (Darré 1996, Darré-Le Guen-Lemery, 1989), sur ce qui se passe du côté des agriculteurs : comment peut-on lire ces processus de changement technique (ou économique) et réfléchir aux conditions pour qu'ils soient maîtrisés?

2.21 Connaissance scientifique et technique, connaissance des praticiens

Les pratiques techniques des agriculteurs et leur évolution, les choix qu'ils opèrent au quotidien ne sont pas le résultat d'une "application" des connaissances scientifiques, ou des

messages techniques des agents qui s'en font les porte-parole. **La maîtrise des pratiques et leur évolution renvoie à une activité permanente de réflexion - à partir de façons propres de concevoir et de connaître la réalité -, activité proprement cognitive** à partir de laquelle les situations sont traitées, évaluées, de manière à savoir quoi faire et comment le faire. Autrement dit à partir de laquelle sont mobilisées, transformées et redéfinies en permanence les règles de l'action.

On peut préciser ici plusieurs choses :

a) On se situe ici dans le cadre d'une *approche compréhensive* des comportements : à savoir que les pratiques ou encore les façons de faire des agriculteurs ne peuvent être comprises en dehors des conceptions, *des façons de voir et de connaître la réalité*.

A l'opposé des approches psychologiques qui cherchent à expliquer les comportements humains en termes de réactions, nous proposons, dans l'héritage de la sociologie de Weber, de chercher « la valeur explicative des faits sociaux, dans le sens que les acteurs ("sujets agissants") donnent eux-mêmes à ce qu'ils font, de s'attacher aux "*raisons explicites*" (et non inconscientes ou affectives) auxquelles peut être rapporté un comportement (Weber, 1956).

b) La connaissance dont il s'agit lorsque nous parlons de façons de connaître la réalité ou de production de connaissance, est celle qui se rapporte à la manière dont "les gens connaissent la réalité dans leur vie quotidienne": la "*connaissance commune*" (Berger et Luckman 1966/86). On parlera aussi de connaissance pour l'action.

Dans le cadre de la socio-anthropologie de la connaissance, plusieurs auteurs ont mis l'accent sur les différences entre la connaissance scientifique et technique, qu'on peut résumer ainsi :

- la connaissance des praticiens à une visée "pragmatique" et "opérationnelle". Elle comporte une dimension fondamentalement évaluative et normative, dans le sens de conduire à l'élaboration de normes ou règles d'action. Elle s'inscrit dans un système de sens ou un système de pensée donné et sa pertinence est liée à son adéquation au point de vue de celui qui l'utilise.

- A l'inverse la connaissance scientifique, non utilisée par ceux qui la produisent, a une visée universelle, s'appuyant sur la possibilité d'être utilisée et vérifiée dans des situations multiples et diversifiées. J'ajouterais qu'elle est aussi nécessairement spécialisée dans un domaine de réalité. Sa pertinence, si tant est que ce terme reste approprié, est évaluée en référence à des hypothèses et un état des connaissances à un moment donné dans ce domaine .

c) La connaissance de la réalité est à rapporter à un contexte social - micro social - spécifique, et à un point de vue donné dans ce contexte. La notion de *point de vue objectivement situé*, tel que défini par Prieto , se réfère à une position sociale et à des activités (en particulier dans nos sociétés, un travail) dans cette position. A un point de vue donné correspond une façon de concevoir, d'évaluer les choses et les situations à partir de catégories propres de classement et d'organisation de cette réalité. "L'identité sous laquelle un sujet connaît un objet matériel n'est, bien entendu que la façon dont il le conçoit" et "c'est à son adéquation non pas à l'objet mais au point de vue duquel on considère celui-ci et d'où dépend sa pertinence que se mesure la vérité d'un concept" (Prieto, 1975).

Autrement dit, la "bonne" vache pour un technicien contrôleur laitier, n'est pas la même que la "bonne" vache pour l'agriculteur. Cela signifie aussi que dans une situation donnée on peut avoir autant de manières d'évaluer cette situation que de points de vue donnés et autant de façons aussi de poser les problèmes.

Du point de vue cognitif, les relations entre techniciens et agriculteurs peuvent donc être considérées comme *une mise en relation entre des formes de connaissance, des façons de voir la réalité, différentes* qui se traduisent d'abord par des façons différentes d'en parler et de poser les problèmes. Ce qui peut donner lieu à des décalages et des difficultés pour se comprendre. On peut ici retenir deux questions.

=> 1ère question: y a-t-il pour autant impossibilité de compréhension entre agriculteurs et conseillers ou techniciens.

L'intercompréhension dépendra, entre autres, de la possibilité de construire des classes d'objet suffisamment proches pour "parler de la même chose". Pour Bakhtine, tout dialogue est à envisager comme un processus *d'interaction verbale*, dans lequel, pour se comprendre, « chacun des locuteurs doit tenir compte du point de vue de l'auditeur. Un processus s'opère pour *s'approprier le sens des mots de l'autre*, dont il résulte aussi une modification du sens des mots, une production de sens nouveau ». (Bakhtine, 1929/1977).

Rogers et Kincaid (1981) définissent dans leur approche de la communication la notion de *processus de convergence* comme une *série d'ajustements successifs pour se comprendre*, qui passe en particulier par de l'information (où la notion d'information est liée à celle d'action; la communication existe en lien avec des buts d'action). C'est un processus permanent dans la mesure où la compréhension n'est jamais donnée une fois pour toute.

Dans ce sens, le dialogue entre techniciens et agriculteurs peut contribuer à l'évolution des conceptions de chacun.

=> 2ème question: si la connaissance scientifique n'est pas la théorie de l'action et n'est donc pas bonne ou utile en soi pour l'action, cela signifie-t-il que l'utilisation de la connaissance scientifique n'est pas possible par les praticiens ? Elle renvoie en tous cas nécessairement à cette activité propre de réflexion de leur part. Pour les conseillers, une question peut être de savoir comment des connaissances scientifiques peuvent être mobilisées dans le cours d'un raisonnement pratique comme permettant à un moment donné de faire évoluer les questions que l'on se pose ou le type de réponses que l'on souhaite y apporter.

Hypothèse: en ce qui concerne le rôle des techniciens dans cette possible articulation: comme pour les praticiens, l'utilisation de la connaissance scientifique et technique de leur part - au nom de laquelle ils interviennent souvent - sa pertinence pour contribuer effectivement à l'élaboration de réponses à des problèmes posés par les agriculteurs, nous semble renvoyer aussi à une activité de réflexion de leur part sur la manière d'envisager la formulation ou le traitement d'un problème et sur ce que des connaissances établies du côté scientifique peuvent ou non apporter.

Sans cette activité, le rôle des techniciens se borne alors uniquement à celui de "vecteur" ou de voie de transmission de la connaissance scientifique, en y apportant éventuellement des modifications dans la forme pour "faire comprendre".

2.22 Production de connaissances et réseaux de dialogue en agriculture

L'élaboration des normes et des conceptions qui fondent la pratique, leur évolution, ne sont pas le produit de l'expérience personnelle, mais résulte d'un processus collectif. Geertz précise l'idée de la pensée comme fait social, *produit du dialogue au quotidien*. ..« Après tout, penser est une activité publique: on pense naturellement dans la cour familiale, sur le marché ou sur la place publique » (Geertz, 1973/1983). La culture technique résulte ainsi d'une activité partagée de compréhension et d'interprétation de la réalité liée à ces activités quotidiennes de dialogue par lesquelles on échange sur ce qu'on fait, comment le faire, ce qui pourrait être amélioré, modifié, etc.

C'est au sein d'un milieu d'interconnaissance, dans un même contexte local (offrant des conditions communes de travail et des possibilités de rencontre suffisantes), bref entre individus partageant un même point de vue sur la réalité - il s'agit bien ici *de points de vue localisés* - et de ce fait susceptibles de se comprendre et de partager des préoccupations communes, que s'opère l'essentiel de ces activités de dialogue.

=> D'où l'importance à accorder, autant du point de vue de la recherche pour comprendre les processus de changement, que du point de vue de l'action, à **ce qui se passe entre agriculteurs localement** avant de prendre en compte les échanges avec d'autres acteurs et à des échelles plus larges. Dans ces dialogues, "se constituent non pas les choix individuels mais *les cadres* de ces choix, les moyens d'évaluer les solutions, de peser le pour et le contre, d'anticiper les détails d'exécution et les conséquences prévisibles"(Darré, 1989).

Contraintes et marges de manœuvre au sein des systèmes de relations

On se situe ici à l'opposé d'une vision relativement courante qui considère le milieu social local et les relations entre agriculteurs, ou "l'insertion des agriculteurs", dans ce milieu uniquement en termes de contraintes; "le poids des traditions locales freinant l'évolution technique, l'initiative". En référence au schéma diffusionniste, ce milieu local est considéré comme ayant des effets négatifs sur la bonne réception des messages par les individus.

Nous appuyant sur la sociologie d'Elias, ce qui nous semble intéressant au contraire de mettre au cœur de l'analyse c'est la manière dont les *configurations sociales* que les individus forment de par les relations qu'ils nouent entre eux, - on pourrait dire aussi les *systèmes de relations* dans lesquels ils sont "pris" au quotidien -, opèrent:

a) en tant que système de contraintes de par les inter-influences, interdépendances auxquelles ils donnent lieu. En tous cas, souligne Elias, les contraintes sont celles que "les hommes exercent sur eux-mêmes et elles résultent du caractère particulier des configurations qu'ils forment entre eux" (Elias, 1970);

b) mais aussi en tant que support de la construction de marges de manœuvre, de possibilités de choix dans un contexte donné. Les relations entre pairs pouvant, on l'a souligné plus haut, être envisagées en termes de possibilités de *coopération sur le plan des idées*, pour élaborer des réponses à des problèmes. Or, on a là une dimension fondamentale des processus de constitution d'acteurs autant du côté des agriculteurs que des techniciens .

Elias apporte aussi, avec la notion de configuration sociale, les éléments d'une critique de l'usage des catégories statistiques qui décomposent "intellectuellement" une réalité complexe (le milieu agricole) en variables isolées, censées déterminer des comportements. Non pas qu'ils n'aient aucune valeur explicative - un agriculteur âgé proche de la retraite et sans

succession est plus enclin à limiter ses investissements qu'un jeune qui vient de s'installer - mais ce qui nous semble devoir être pris en compte, c'est la manière dont la diversité des caractéristiques des agriculteurs et de leurs idées fait ou non l'objet de discussions, alimente plus ou moins la réflexion collective. En somme, comment une certaine diversité propre à chaque configuration sociale est "gérée" ou "exploitée".

Les travaux du Gerdal ont porté sur l'hypothèse centrale selon laquelle: si les processus d'élaboration de la connaissance sont des processus collectifs, ils renvoient aux possibilités de dialogue entre pairs déterminées par la configuration des réseaux qu'ils constituent. Les études de réseaux de dialogue et d'entraide entre agriculteurs, conduites dans une cinquantaine de communes ont abouti aux résultats suivants :

- Il existe un lien entre d'une part les caractéristiques morphologiques des réseaux (densité et distribution des liens) - favorisant plus ou moins l'échange des idées, l'exploitation de la diversité d'expériences, de pratiques et de conceptions au sein du milieu professionnel - et d'autre part les capacités différenciées d'initiatives et de réponse au changement (Darré, Le Guen, Lemery, 1989 - Ruault, 1991).

D'une autre manière, on peut dire qu'au sein du groupe professionnel, *dynamique des idées* et *dynamique des positions sociales* sont indissociables.

- En ce qui concerne l'évolution des configurations sociales en agriculture, ces études mettent en évidence que même si les multi-appartenances tendent à se multiplier, elles ne se substituent pas aux relations locales. On voit plutôt se développer des formes nouvelles d'articulation entre des réseaux existants à des échelles différentes et constitués selon des principes différents. Autrement dit, on peut faire l'hypothèse qu'il y a une diversité de lieux potentiellement pertinents (ou considérés comme tels par les agriculteurs) pour élaborer des réponses suivant le type de problèmes à traiter.

2.23 Les dynamiques socioprofessionnelles en agriculture biologique

Les études de réseaux sur les agriculteurs biologiques dans plusieurs départements de l'Ouest (Ruault, 1991 - Le Guen, Ruault, 1993) montrent que les dynamiques professionnelles en agriculture biologique se caractérisent justement par l'importance des positions de multi-appartenance des agriculteurs bio. Ceux-ci sont pour la plupart intégrés dans les réseaux locaux de voisinage et par ailleurs ils constituent entre eux des réseaux spécifiques à une échelle régionale ou micro-régionale. Ces positions de multi-appartenance leur offrent des possibilités complémentaires et différenciées de coopération à la fois sur le plan matériel (entraide, échange de matériel) qui a plutôt lieu localement et sur le plan des idées, les discussions techniques s'opérant aux deux échelles. Sur ce deuxième plan, l'échange à l'échelle locale entre bio et non bio, contribue à un enrichissement du système de normes local. Il semble qu'aujourd'hui le point de vue technique des agriculteurs bio constitue, du moins dans les cas étudiés, une des variantes des systèmes de normes locaux. Nous faisons l'hypothèse que, dans le contexte actuel, le niveau de relations des agriculteurs bio avec leurs voisins est amené à augmenter.

* * * * *

Compte tenu de notre objet d'étude, à savoir les agents de développement et non les agriculteurs, nous retiendrons de ces travaux plusieurs éléments et hypothèses.

a) **Les agents n'interviennent pas auprès d'individus isolés** mais auprès d'agriculteurs partie prenante de dynamiques socio-professionnelles locales, caractérisées par des systèmes de relations spécifiques, qui déterminent des interactions multiples entre eux.

=> La manière dont les agents prennent en compte ces dynamiques professionnelles dans leur travail et les conséquences de leur mode d'action sur les systèmes de relations entre agriculteurs (par exemple effets en termes de renforcement des liens de dialogue ou au contraire de sélection accrue, effets sur l'évolution des positions sociales, effets aussi sur les capacités collectives d'organisation et d'action, etc.), nous semblent devoir faire l'objet d'une attention particulière. On pourra par exemple s'interroger sur les points suivants :

- comment conçoivent-ils d'une part et "conduisent-ils" concrètement d'autre part la participation des agriculteurs aux actions de développement ?
- comment ces actions sont-elles définies et organisées?

Plusieurs études ont commencé à aborder ces questions. Le travail de A. Sigwald décrit les modalités d'intervention de conseil dans deux communes des Pays de Loire et s'interroge sur les liens avec les configurations socioprofessionnelles des agriculteurs de ces deux communes. Elle montre par exemple qu'il existe un lien entre des formes individualisées et délocalisées de conseil, liées au développement des productions hors sol ainsi qu'à une concurrence forte entre organismes d'un côté, et des capacités affaiblies de dialogue entre les agriculteurs de l'autre (Sigwald, 1995).

b) De la même manière que pour les agriculteurs, on peut faire l'hypothèse que **la participation des conseillers comme acteurs dans les processus de développement est liée à leur capacité à se constituer un point de vue propre** ("de praticien du développement"), ce qui renvoie entre autres aux possibilités de dialogue entre eux.

Reprenant ici une des hypothèses des travaux de Lemery sur les conseillers agricoles, on peut mentionner un des résultats auxquels il aboutit : le constat « d'échanges internes entre agents relativement réduits, du fait entre autres de systèmes de relations fortement centrifuges (l'attraction qu'exercent d'un côté le milieu des agriculteurs, de l'autre celui de la recherche, étant très forte) » (Lemery, 1991). Ajoutés à des *modèles d'exercice* et des *figures du métier* très diverses et faiblement articulées, ces éléments caractérisent un champ professionnel instable et une identité professionnelle faiblement affirmée.

Qu'en est-il pour les agents de développement en agriculture biologique ? On s'interrogera donc sur les possibilités et les supports de dialogue dont ils disposent pour échanger sur leur travail, discuter des difficultés qu'ils rencontrent, en somme par se constituer un point de vue propre susceptible de contribuer à l'affirmation d'une identité professionnelle, à la définition et à la maîtrise de leurs activités.

=> Ceci conduit à étudier précisément les réseaux de relations professionnelles entre eux, ainsi que sur la nature et les caractéristiques de leurs relations avec d'un côté la recherche, de l'autre les agriculteurs.

2.3 Dimension stratégique et positions sociales dans les processus de développement et les interactions entre acteurs

Précisons maintenant quelques éléments permettant d'aborder une autre dimension en jeu dans les relations entre agriculteurs et agents de développement, ainsi que dans la manière dont les acteurs s'y prennent dans un contexte donné, à savoir la *dimension stratégique*, sachant que celle-ci ne peut aborder en dehors de la *dimension sociale*.

2.31 Stratégies et logiques d'action

Etant entendu que les stratégies opèrent dans des cadres sociaux et normatifs donnés (un système de relations et un système de normes), l'intérêt de cette notion est de situer l'action, la pratique, non seulement au regard de conceptions des choses mais aussi *d'objectifs conscients et explicites* des acteurs et de *moyens déployés spécifiquement* pour atteindre ces objectifs. Olivier de Sardan parle de "logiques d'ordre stratégique en ce qu'elles sont au principe de *systèmes d'action explicites des acteurs*, à la jonction de l'économique et du politique et renvoie à des niveaux de cohérence propres des acteurs en fonction d'intérêts spécifiques". (Olivier de Sardan, 1995) La notion *d'intérêts* pouvant ici être remplacée par celle *d'objectifs*, plus précise et donc plus pertinente du point de vue méthodologique.

- Du côté des agriculteurs, on parlera par exemple, pour caractériser ces logiques, de "maximisation de la productivité du travail, de minimisation des risques climatiques, d'utilisation de ressources extra-agricoles, etc."

- En ce qui concerne les organismes de développement, leur logique d'action est à rapporter:
a) au niveau externe, par exemple, à une certaine conformité avec les bailleurs de fond, ou encore à la prise en compte d'une politique économique nationale ;

Ainsi, la prise en compte d'une augmentation de la demande de produits en bio et de nouvelles possibilités d'aides à la "reconversion", se traduira dans la définition d'un nouvel objectif du côté des agents, tel que l'appui prioritaire aux agriculteurs qui ne sont pas encore en bio ou à des jeunes qui voudraient s'installer ;

b) au niveau interne, à la dynamique propre de "l'organisation projet". Il s'agira par exemple des moyens mis en œuvre pour assurer sa pérennité et un fonctionnement stable (niveau suffisant de cohésion interne par exemple), ou pour s'assurer de moyens d'information considérés comme indispensables.

2.32 Interactions et interfaces entre "développeurs" et "développés"

Dans tous les cas, les logiques d'action des agriculteurs sont rarement en phase avec ceux des agents de développement. Les interactions entre eux se traduisant alors par des décalages d'objectifs et par le fait que ceux des agents, ou du moins ceux affichés dans les programmes, sont le plus souvent mis à mal au travers de l'action.

A propos des "approches système"

Ouvrons ici une parenthèse. Durant les vingt dernières années, on a vu se développer les études basées sur ce qu'on a appelé "l'approche système", dans le but, pour ceux qui conçoivent les projets, de mieux comprendre les "logiques et stratégies paysannes". Or, il nous semble que la volonté de prise en compte de ces logiques ne supprime pas l'existence de logiques propres aux

projets et que la question des interactions et de leurs effets, nécessairement imprévisibles parce que liés au déroulement d'une opération de développement, demeure entière.

On peut se demander d'ailleurs si les "études de systèmes" visant une meilleure connaissance du milieu ne font pas partie intégrante des logiques des projets, en ce sens qu'elles cherchent d'abord à réduire les incertitudes quant à la mise en œuvre d'une certaine rationalité technique, qu'il s'agit de traduire en propositions d'actions ou de techniques que l'on souhaite "adaptées" à ces logiques; nous nous référons ici à toute une approche en termes de "technologie appropriée ou adaptée". En somme, les réflexions portent ou aboutissent le plus souvent davantage sur des contenus et objets d'intervention, que sur des propositions de formes d'intervention ou de modes de relations avec les populations concernées.

Long utilise la notion *d'interface* pour parler de la "rencontre effective" entre des individus ou des groupes qui ont des intérêts, des ressources et des niveaux de pouvoir différents, et pour essayer de traduire les interactions dans leur forme émergente et par ce qu'elles produisent concrètement. (Arce, Long, 1988). En ce qui concerne la dimension stratégique des interactions, elles renvoient précisément :

- a) au sein d'un même groupe social, à la manière dont les différents acteurs s'organisent autour des problèmes de la vie quotidienne ;
- b) entre groupes sociaux différents, à "la manière dont les groupes particuliers luttent pour créer ou défendre un espace social et culturel propre afin de mener à bien leurs projets, négocient pour défendre leurs positions sociales ou pour tirer parti de certaines ressources financières" (Long, 1988).

En ce qui concerne l'action des techniciens, il montre, dans une étude sur la mise en place d'un Programme Alimentaire au Mexique, comment l'agent chargé de son application sur le terrain se trouve tiraillé entre les objectifs des paysans et ceux de l'institution qui l'emploie. Il doit composer avec les deux pour préserver sa position à partir de sa propre vision des choses et de sa connaissance des agriculteurs aussi bien que de la logique de l'institution (Arce, Long, 1988).

=> Nous retiendrons ici l'accent qui doit être mis sur **la manière dont les "intervenants", eux aussi, tentent de maîtriser sur le plan organisationnel et cognitif les situations changeantes et complexes**, "en élaborant des stratégies pour poursuivre des buts personnels ou institutionnels", mais qui dans tous les cas sont les buts qu'ils se donnent comme priorité.

2.33 Modes de légitimation et positions des conseillers

Arrêtons nous un moment sur la *position particulière* des conseillers et sur les conditions d'exercice des métiers du conseil, à partir d'études spécifiques sur ce sujet. Les travaux de Henry, qui portent sur les "métiers d'expertise" en général, constituent à partir du concept de *champ professionnel*, un essai de description de l'espace social du conseil en termes: de modèles professionnels, de hiérarchisation des positions et de division du travail au sein des sociétés de conseil, de modes de légitimation de ces positions, de logiques de fonctionnement.

Henry fait plusieurs constats, à savoir : l'hétérogénéité des agents de conseil, la grande "obscurité de leurs pratiques professionnelles et l'aspect relativement indéterminé du métier". Elle souligne par ailleurs l'impossibilité d'évaluer les résultats, en lien avec l'absence de critères d'évaluation; mais aussi avec les multiples enjeux dont l'intervenant de conseil est

investi, d'ailleurs plus ou moins ignorés des agents et finalement le *flou de cet univers professionnel* (Henry, 1992). Ces éléments rejoignent l'analyse de Lemery (1991), quant au caractère instable et indéterminé du métier de conseiller agricole, ainsi qu'au fait qu'il est en même temps "soumis" à une multiplicité de discours normatifs.

On a là, une combinaison de facteurs qui conduisent à un *métier fortement individualisé* dans sa définition et ses modalités d'exercice. En même temps, on est en droit de s'interroger sur la marge de manœuvre "réelle" de ceux qui l'exercent dans la mesure où il s'inscrit dans des rapports hiérarchiques très marqués et dans des systèmes de relations où les agents sont parfois "victimes" des stratégies des responsables paysans. Du côté de l'institution, l'agent est souvent un acteur polyvalent, parfois conçu comme un homme à tout faire. (Koné, 1994).

=> On retiendra de ces travaux le décalage qui existe entre *les modes de légitimation et les normes d'évaluation du travail des conseillers* au sein de l'entreprise d'un côté et la manière dont sur le terrain les choses se passent effectivement, en particulier en ce qui concerne les critères d'appréciation des agents par les agriculteurs.

Dans le contexte actuel de division croissante du monde agricole, on voit ainsi certaines Chambres d'Agriculture, fortement liées aux pouvoirs syndicaux, mettre en œuvre des stratégies d'occupation de terrain, visant à renforcer l'implantation et l'image de l'organisme, ainsi qu'à assurer son financement en multipliant par exemple les prestations qui donnent lieu à des subventions des pouvoirs publics. Les conseillers se voient alors assignées des missions dont il est clair que l'évaluation ne répond à aucun des critères qui pour eux fondent leur légitimité sur le terrain, à savoir par exemple la reconnaissance par les agriculteurs d'une certaine *compétence technique*, la qualité des relations qu'ils établissent avec eux, ou encore l'importance de la participation aux activités qu'ils proposent.

Pour les institutions, l'augmentation dans le travail des conseillers de la part des activités techniques ou administratives, liées à la mise en œuvre de procédures nationales et Européennes, constitue un moyen de légitimer leur présence sur le terrain. Du côté des conseillers, ces activités sont vécues plutôt comme exécutives et peu valorisantes; ils sont en effet perçus par les agriculteurs comme un "passage obligé", du point de vue administratif, pour obtenir des aides. Le nombre d'agriculteurs contactés par ce moyen, principal critère pris en compte pour l'institution, n'apparaît pas pour le conseiller un critère de "réussite", ou de "bonne" implantation sur le terrain.

=> Comment les conseillers s'y retrouvent-ils ? On peut s'interroger là encore sur la marge d'autonomie dont ils disposent dans la définition de leurs activités. On peut penser en tous cas, que le décalage, voire l'opposition, dans les modes de légitimation et dans les critères d'évaluation ne facilite pas la discussion au sein de l'institution sur les difficultés et problèmes "réels" qu'ils rencontrent sur le terrain.

On évoquera enfin le rôle que peut jouer, sur la marge de manœuvre des conseillers, la manière dont est organisé le développement et dont sont structurées les relations entre: d'un côté ceux qu'on appelle les "professionnels" (les agriculteurs ou plus exactement leurs représentants) et de l'autre les "administratifs" (cadres et agents de développement). Les agents de développement sont, la plupart du temps, employés directement par les agriculteurs, qui au sein des conseils d'administration gèrent les OPA et définissent les orientations politiques, les moyens à mettre en œuvre, les objectifs, les priorités d'action. Jusqu'à l'échelon du groupe local d'agriculteurs (GVA, CIVAM), le conseiller agricole est donc chargé de

mettre en œuvre les orientations et programmes définis par "son président". On parle souvent de binôme à propos des relations du conseiller de secteur avec le Président de GVA.

On voit bien alors les difficultés qu'une telle position, caractérisée par une relation "dépendante" avec les responsables professionnels, entraîne pour le conseiller. L'accès aux préoccupations d'une population agricole diversifiée se trouve canalisé, voire empêché, par un dialogue exclusif avec ses "représentants". Par ailleurs, la possibilité pour le conseiller de définir des actions, au moins de faire des propositions, au regard de ses propres objectifs (qu'il s'agisse d'objectifs de politique agricole définis à une échelle plus large mais qu'il est chargé de mettre en œuvre, ou qu'il s'agisse d'objectifs liés à sa propre conception du développement et de son rôle), s'en trouve réduite.

=> **Qu'en est-il de la position des agents de conseil en bio ?**

Dans la pratique, on peut observer un certain nombre de conduites qui traduisent ce qu'on pourrait appeler "une confusion des points de vue". On a récemment écouté, lors d'un forum sur le développement de l'agriculture biologique, deux exposés, l'un d'un animateur d'un organisme de développement et l'autre d'un agriculteur responsable de cet organisme, discours caractérisés dans les deux cas par des positions fortement normalisées et stéréotypées, sans qu'on puisse y lire des positions particulières ni du côté de l'agriculteur ni de l'agent. Aucune préoccupation ni questionnement propres ni d'un côté ni de l'autre alors qu'on est pourtant à un moment dans l'histoire de l'agriculture biologique marqué par des profonds changements et de nombreux enjeux liés à ces changements.

Cet exemple montre aussi la "difficulté" des conseillers à considérer que la différence d'objectifs ou de manières de présenter les choses, entre eux et les agriculteurs, n'est pas en soi un élément négatif ou un frein pour l'action. Ceci les conduit par exemple à entrer dans une logique "d'influence" pour jouer sur les positions de leurs responsables (ils préparent leurs discours) plutôt que de confrontation de points de vue.

Nous retiendrons les **hypothèses** et **questions** suivantes.

=> **En ce qui concerne la façon dont les conseillers sont pris dans les enjeux stratégiques** propres aux actions de développement, la question n'est pas tant de savoir quelle position ils ont dans les jeux de pouvoir et de négociation, mais dans quelle mesure ils les subissent ou au contraire peuvent prendre une certaine distance, à la fois pour élaborer leur propre vision des choses et pour établir d'autres formes de relations avec les agriculteurs que celles strictement déterminées par ces enjeux:

- comment s'y retrouvent-ils concrètement, c'est à dire comment construisent-ils une certaine marge de manœuvre ?
- comment ces enjeux se traduisent-ils et jouent-ils sur leurs pratiques ?

=> De par les relations "privilégiées" qu'ils entretiennent avec les responsables professionnels agricoles, les agents se trouvent souvent confrontés à un certain type de discours et d'expression de leurs interlocuteurs, relativement éloignés de ceux du reste des agriculteurs :

- qu'en est-il en bio: quels types de relations (et sur quelles dimensions sont-elles fondées) les agents ont-ils avec les agriculteurs ?
- comment prennent-ils en compte la diversité des agriculteurs ?
- comment conçoivent-ils la participation des agriculteurs et comment s'y prennent-ils concrètement pour l'organiser ou la favoriser ?

La manière dont ils parlent les agriculteurs peut être ici un "analyste" intéressant.

2.4 Le conseil en agriculture en termes de rapports entre offre et demande, questions

Nous voudrions évoquer pour finir, une dernière approche du conseil. A partir du postulat selon lequel le conseil est d'abord une relation qui s'établit, dans un champ professionnel donné, sur la base, d'un côté d'une offre, et de l'autre d'une demande, plusieurs études (telles que celle de Pignon (1994) ont commencé à étudier ce que recouvrent ces deux niveaux et en particulier celui de l'offre de services en agriculture.

Il nous semble cependant que cette approche recouvre un certain nombre de paradoxes.

2.41 Une demande rarement formulée

Un premier paradoxe tient au fait que les conseillers se trouvent rarement face à une demande formulée comme telle par les agriculteurs. Du coup, on peut s'interroger sur ce que signifie "répondre à une demande". Si l'on met de côté la demande d'informations liée à l'obligation de répondre aux contraintes administratives du métier d'agriculteur aujourd'hui - ce qui n'est d'ailleurs pas négligeable en termes de temps passé pour le conseiller - cette demande directe est réservée à un nombre réduit d'agriculteurs: une élite technique et économique susceptible de s'adresser directement, avec des questions précises, aux institutions de développement. Ce qui suppose une connaissance préalable de l'offre et un degré étroit de relations avec les agents.

Précisons un autre point: les travaux d'expérimentation de dispositifs d'action locale du GERDAL ont montré que, le plus souvent, les agriculteurs ne formulent pas de questions individuellement, ils expriment plutôt des préoccupations, des souhaits, des objectifs. La formulation de questions précises et surtout "utilisables" pour les conseillers renvoie d'une part à une activité collective de dialogue au cours duquel on échange sur ces préoccupations, et d'autre part à une fonction spécifique d'aide pour transformer ces préoccupations en problèmes traitables.

A l'opposé, les approches en termes de diagnostic déjà évoquées précédemment et les méthodes d'intervention qui y sont liées, à savoir que c'est sur la base d'un point de vue extérieur, celui d'un "expert" que sont déterminés les besoins de groupes de population et ensuite des actions de développement, laissent de fait peu de place à une formulation de la demande par les agriculteurs eux-mêmes.

On peut retenir l'**hypothèse** qu'une des difficultés du conseil en agriculture réside aujourd'hui dans le contraste entre :

- d'un côté, un discours qui met en avant un conseil de qualité et performant qui réponde à des demandes complexes et pointues des agriculteurs ;
- de l'autre, le fait qu'une faible proportion de conseillers se voient adresser de telles demandes (lesquelles proviennent d'un faible nombre d'agriculteurs), alors qu'en même temps peu de moyens sont consacrés à la formulation de la demande.

2.42. Une offre de plus en plus dévalorisée

Un deuxième paradoxe tient à la relative dévalorisation du métier de conseiller agricole, attaché en particulier à la figure de "conseiller de secteur polyvalent". Un nombre croissant d'agriculteurs doutent à priori de la compétence technique et surtout de ce que peuvent leur apporter les conseillers des organismes de développement. Le fait qu'ils mettent en question cet apport est un élément nouveau qui marque la relation agriculteurs - conseillers.

Lorsque les agriculteurs ont affaire concrètement à des conseillers, ils les évaluent de façon pragmatique, sur la base de "l'utilité" de leurs apports et non plus sur un discours général. Lorsque le conseil est associé à des interventions obligatoires pour l'application de mesures d'aide, il est généralement peu valorisé autant par les conseillers que par les agriculteurs.

=> Compte tenu de ces paradoxes, on peut donc s'interroger sur la pertinence d'une relation de conseil conçue en termes de réponse à une demande ou de confrontation entre une offre et une demande. Qu'en est-il, en ce qui concerne le conseil en agriculture biologique ?

- comment les conseillers conçoivent-ils la demande des agriculteurs ? comment s'y prennent-ils concrètement pour y avoir accès, à quelle demande ?
- sur quoi "appuient-ils" (légitiment-ils) leurs interventions vis à vis des agriculteurs ?

3 - ELEMENTS ET QUESTIONS DE METHODE

Rappelons que, en parlant de *praticiens du développement*, nous proposons d'appréhender le travail des techniciens et conseillers en agriculture biologique, non pas comme une réalité objective qui serait déterminée par les exigences (et les avancées) de la science et de la technique ou qui serait « l'application » de discours et définitions institutionnels sur l'agriculture bio, mais comme une pratique. Ce travail relève, de la part des agents, d'une construction d'actions, de choix pris individuellement, de façons de s'y prendre et de résoudre des problèmes à partir d'une manière d'analyser des situations particulières, ainsi que d'une manière de concevoir leurs activités.

L'analyse des pratiques des agents est donc du point de vue méthodologique indissociable de celle de leurs conceptions. Ceci conduit à placer la parole des agriculteurs comme des conseillers au premier rang d'une démarche dont le but est de comprendre ce qu'ils font, comme étant en tant que telle porteuse de sens et non comme un "témoignage" annexe à l'observation ou à l'analyse de l'observateur.

Rappelons les différents niveaux d'étude définis plus haut :

- les pratiques et les conceptions des agents constituent le niveau central d'étude. Elles s'inscrivent, et donc peuvent être comprises ou analysées, au regard de :
- un cadre normatif et conceptuel,
- un cadre socioprofessionnel: le milieu institutionnel d'une part , les relations entre agents et avec d'autres acteurs d'autre part;
- un contexte économique et politique.

Voyons maintenant quels sont les principaux éléments de méthode permettant d'aborder ces différents niveaux, sachant qu'ils ne correspondent pas en tant que tels à des parties, et que nous précisons les choses au fur et à mesure dans les chapitres suivants.

3.1 L'étude des pratiques et des conceptions

3.11 L'entrée par les discours : intérêt et limites

Le principal matériau dont on dispose est constitué par *le discours* des agents sur ce qu'ils font. Ces discours, produits principalement à partir d'une demande de notre part de *description et d'explication de leurs activités et de leurs pratiques* (voir guide d'entretien en annexe), renseignent à la fois sur les *faits* eux-mêmes (par exemple: des réunions, sur quoi, avec qui, où) et sur les *conceptions*. Ceci se traduit par une *manière de décrire le pourquoi et le comment* de ces réunions, associée à *des arguments, des objectifs, des préoccupations*.

Si le fait de ne pas disposer d'observations directes de la pratique constitue évidemment une limite, on peut cependant faire plusieurs remarques.

a) Ces discours offrent bien un niveau d'accès à la pratique, de par les éléments de description donnés par l'agent. Dans tous les cas, la description des faits n'est jamais séparée des opinions émises sur eux, "on ne saurait donc ramener la distinction entre les deux types d'énoncés à une opposition entre fait-vérité et opinion-illusion." (Fassin, 1990).

b) Le but n'est pas d'arriver à une description exhaustive des pratiques de conseil, mais plutôt de tenter quelques éléments d'interprétation et quelques hypothèses sur ce qui fonde ces pratiques et les relations entre agents de développement et agriculteurs en agriculture biologique. Dans ce sens, l'étude des conceptions a un intérêt en tant que tel, à partir du moment où elles ont bien été exprimées à propos de la pratique et non de façon générale, sur le développement ou sur l'avenir de la bio par exemple.

3.12 Les conceptions intelligibles au regard des systèmes de normes et des systèmes de relations

Systèmes de normes: fonds commun et variantes

Darré distingue dans ce qu'il appelle "système de normes" (au sein d'un groupe de pairs), un fond commun et des variantes (Darré, 1986).

- Le *fond commun* est fait d'un ensemble de règles et de références communes, c'est à dire connues de tous et par rapport auxquelles tout le monde se situe, cela qu'on fasse d'une façon ou d'une autre. Ce fond commun se traduit en particulier par un usage commun des mots (ou des concepts pour les conseillers), un "sens partagé".

- Des *variantes*, des façons de voir ou de faire "extérieures" ou en marge de ce fond commun. D'origines diverses, elles ne constituent pas, des références partagées, ce qui se traduit par le fait qu'on n'en discute pas, ou du moins pas encore, ou seulement à l'extérieur du groupe de pairs. Dans ce cas, on ne parlera d'ailleurs pas de normes.

Un système de normes est rarement dans un état stable, mais généralement en permanente évolution. Cette évolution se traduit par un **débat**: des discussions marquées par des "pour", des "contres", des divergences autour de tel ou tel point.

=> **Le contenu des discussions entre agents**, ce qui fait l'objet de ces discussions est donc un élément d'analyse essentiel pour comprendre à la fois les questions que se posent les agents et la façon dont elles sont ou non discutées, la valeur accordée ou non à telle ou telle position, éléments qui renvoient aux caractéristiques des systèmes de relations entre eux.

Dans ce sens, on peut dire que le débat constitue le point de rencontre entre un système de normes et un système de liens de dialogue (Darré, 1991).

Le débat entre agents est aussi à resituer par rapport au débat politique plus large qui caractérise le contexte du développement agricole à un moment donné.

=> L'accès à ces systèmes de normes, suppose une *analyse croisée* des discours des uns et des autres. Le rapprochement des discours au sein de *groupes de pairs* (entre agents faisant le même travail et en relation entre eux: conseillers de Chambre par exemple), constituera un premier niveau de comparaison. Par ailleurs, l'analyse portera sur une comparaison entre agents n'ayant pas le même point de vue (ne faisant pas le même travail): conseillers de Chambre et agents commerciaux par exemple.

Points de vue des agriculteurs et points de vue des conseillers

Un autre niveau de comparaison sera utilisé, sur certains points, entre les discours des agriculteurs et ceux des conseillers.

Il ne s'agira pas de considérer le point de vue des agriculteurs comme une évaluation du travail des conseillers, même si cette dimension est présente dans leur discours. Il s'agira de:

=> mieux comprendre, à partir de la manière dont les agriculteurs parlent des agents, des actions de développement ou des institutions, la position des agents et les difficultés qu'ils rencontrent, et finalement de mieux comprendre ce qu'ils disent.

Du côté des agents, la manière dont ils parlent des agriculteurs fait partie intégrante des moyens de travail (en termes par exemple de façons de "connaître" et d'évaluer le milieu auprès duquel ils interviennent) qui fondent leur pratique. De fait, les discours des agents portent sur ce qu'ils font, mais aussi constamment sur ce que font les agriculteurs. C'est donc en tant que tel un objet d'analyse, qui ne renseigne pas sur un public ou un terrain objectif mais sur une manière d'appréhender ce public et ce terrain .

3.13 Sur le plan social, l'étude des réseaux de relations

Les configurations sociales ou systèmes de relations dans lesquels s'insèrent les agents, constituent le cadre social des pratiques des agents à plusieurs niveaux :

- le cadre dans lequel au travers du dialogue entre pairs se trouvent transmises et transformées en permanence les normes et conceptions qui fondent ces pratiques;
- un cadre dans lequel s'exercent des processus d'inter-influences et des jeux de stratégies multiples, visant par exemple à maintenir ou améliorer sa position.

L'étude des *réseaux de relations* permet de décrire et d'analyser ces configurations sociales. La notion de réseau renvoie, comme on l'a déjà souligné, à la sociologie de Elias et Simmel mais aussi aux travaux de sociologues Américains tels que Rogers et Kincaid, en particulier pour ce qui est des moyens de description de ces réseaux et du rôle des liens de proximité. On se basera donc sur ces méthodes, largement reprises par le Gerdal dans ses études de réseaux de dialogue des agriculteurs dans une cinquantaine de communes en France.

Concrètement, il s'agit donc de décrire :

- d'un côté les caractéristiques des systèmes de relations dans leur ensemble : qui est en relation avec qui, à propos de quoi, avec quelle fréquence, à quelle échelle ;

- de l'autre la position de chaque agent dans cet ensemble et en particulier les *pluri-appartenances* (le fait qu'un agent appartienne à plusieurs réseaux). La position de chacun est à relier à celle des autres et à resituer dans l'ensemble du ou des réseaux propres au secteur étudié, égal par exemple à l'ensemble des agents travaillant dans le conseil et le développement de l'agriculture bio en Bretagne.

L'analyse porte ensuite sur les contenus et objets des relations (qu'est ce qui est discuté entre agents, y a-t-il des activités communes, des coopérations matérielles, etc.), de manière à comprendre *le rôle et les fonctions* de ces réseaux, au regard des deux dimensions ci-dessus.

3.14 La dimension stratégique

En ce qui concerne la dimension stratégique, la configuration des relations autant que les façons de s'y prendre et les choix des agents, seront analysés au regard d'un contexte marqué à un moment donné par des alliances et des conflits, ainsi que par un ensemble de positions dans un débat politique. Nous précisons plus loin comment on peut aborder le contexte.

Sur ce plan stratégique, ce qu'on peut repérer dans les discours des agents ce sont :

- des objectifs et des buts exprimés à partir d'un point de vue et d'une position sociale donnés,
- des manières de traduire et d'analyser les objectifs et buts des autres, de l'institution.
- des positions propres par rapport au contexte.

3.2 Les préoccupations professionnelles : une entrée privilégiée

Les préoccupations professionnelles constituent une entrée privilégiée à la fois du point de vue méthodologique et conceptuel. Tout d'abord elles sont la meilleure traduction de la pratique et révèlent souvent les décalages entre les discours et ce qu'on peut ou arrive effectivement à faire sur un terrain donné. Plus précisément, ces "décalages" ou ces "tensions" peuvent exister à plusieurs niveaux, par exemple: tensions entre d'un côté des objectifs et des missions "définis à priori" par l'institution, et de l'autre des moyens réels de travail (moyens cognitifs aussi bien que matériels). Tensions aussi entre d'un côté des objectifs liés aux conceptions propres de l'agent (ce qu'il souhaiterait faire) et de l'autre des moyens là encore pratiques, mais aussi une position concrète dans l'entreprise et dans le milieu professionnel où il travaille, qui lui donne une certaine marge de manoeuvre.

A un autre niveau, les préoccupations permettent aussi d'accéder à ce qui constitue, dans un ensemble de conceptions et de références mobilisées, une partie instable et variable. Ceci autant au niveau individuel (en lien avec la position de l'agent dans son milieu spécifique de travail), qu'au niveau du groupe social "de référence" pris dans son ensemble, ici les conseillers agricoles ou les conseillers en bio ou encore les agents technico-commerciaux par exemple.

En essayant de comprendre ces préoccupations, il s'agit d'accéder aux dimensions clés qui *de leur point de vue* caractérisent leur situation et expliquent leurs façons de faire: position dans l'organisme, mode de légitimation et de reconnaissance, relations avec d'autres agents, objectifs stratégiques, etc.

3.3 Le contexte d'une action de développement : comment l'aborder

3.31 Des données techniques, économiques et politiques.

Une action de développement et les interactions auxquelles elle donne lieu opèrent dans un *contexte* spécifique. Nous entendons par-là tous les éléments objectivement observables qui constituent le cadre dans lequel se déroule l'action, on pourrait dire aussi une certaine situation à un moment donné. Ces données caractérisent en particulier des conditions de production, des conditions de marché. Elles se traduisent aussi par des dispositifs de politique agricole en vigueur (moyens financiers et aides diverses). Si on peut considérer qu'il s'agit là de facteurs extérieurs, tant pour les agriculteurs que pour les agents de développement, qui "délimitent" un ensemble de choses possibles ou non, en aucun cas ils ne peuvent être considérés comme explicatifs en tant que tels d'un programme d'intervention.

=> Ces éléments ou cette situation ne nous intéressent donc pas en tant qu'ils détermineraient l'action, mais par la manière dont ils vont être pris en compte par les acteurs dans la définition d'objectifs, d'actions et de moyens de travail:

- comment ils vont être évalués par les agents en termes d'atouts et de contraintes, de choses qu'ils considèrent comme possibles ou non, ou comme déterminant une façon d'intervenir auprès des agriculteurs.

On sait par exemple que certains dispositifs conditionnent des aides à une organisation collective des agriculteurs, d'autres à des mesures de contractualisation individuelle. Comment les agents composent-ils entre ces exigences et leurs propres conceptions?

3.32 Une histoire locale du développement.

Un autre élément fait partie du cadre de l'intervention des agents: l'histoire locale du développement. La succession d'interventions passées, dans leur traduction spécifique et concrète dans telle ou telle localité, constitue un ensemble de références du côté des agriculteurs en ce qui concerne ce qu'est pour eux le développement agricole. Cette *expérience* est à l'origine d'une **vision "à priori"** des institutions et de leurs agents, d'une façon de recevoir leurs propositions, d'en évaluer les effets possibles et de définir des stratégies d'action et des formes de relation avec eux, par exemple pour obtenir telle ou telle chose ou pour se faire comprendre.

L'agent qui arrive quelque part ne peut se situer, qu'il le veuille ou non, en dehors de cette histoire locale du développement. D'une part, il a lui-même une certaine connaissance de ce qui s'est fait avant lui, là encore évaluative; il tente par exemple de se définir par rapport à ce qu'il sait des succès ou échecs passés. D'autre part, la manière dont il incarne, pour les agriculteurs, une certaine vision du développement, va jouer. Autrement dit, il arrive avec un certain *héritage* dont il est plus ou moins conscient mais avec le quel il doit composer.

3.33 Un débat public, un ensemble de positions au sein de ce débat.

Il existe à un moment donné, dans le champ du développement, un ensemble de *discours et de débats publics* autour d'un ensemble d'objets spécifiques (à différentes échelles: locale jusqu'à nationale ou internationale). C'est entre autres ce qui caractérise, nous le disions, l'existence d'un champ professionnel. Pour les agents "de terrain", ces discours et débats font aussi partie du contexte, même s'ils traduisent des points de vue donnés sur une situation (celui de décideurs ou d'acteurs qui agissent à une échelle large) et non la situation elle-même. L'analyse de ces discours est incontournable.

Les agents peuvent se situer dans ces débats et s'en saisir, cela à deux niveaux :

- a) *Sur le plan stratégique*, nous nous référons à la manière dont les agents utilisent la connaissance qu'ils ont des positions prises sur le plan politique, technique, économique etc. pour atteindre des objectifs, négocier pour faire aboutir tel ou tel projet, aussi bien au sein de leur milieu de travail (avec « l'institution », les responsables professionnels), qu'avec des interlocuteurs extérieurs aux différents échelons politiques. On se situe là dans la logique de l'argumentation.
- b) *Sur le plan des conceptions*, ces discours et débats constituent un fond commun de références à partir desquelles les positions de chacun ont un sens, une sorte de cadre cognitif légitime de l'action des conseillers.

=> Sachant que les niveaux d'information et la manière dont les informations sont traitées (ce qu'on en fait) renvoient en particulier aux possibilités d'en discuter avec d'autres personnes, on s'interrogera de nouveau sur les caractéristiques et le rôle des relations entre agents à ce titre ?

3.4 Les différents moyens de recueil et types de données

- *Des entretiens semi-directifs auprès de la quasi-totalité des agents de développement* intervenant, de façon spécifique, auprès des agriculteurs biologiques en région Bretagne (soit 11 personnes), ainsi que des *agents d'entreprise d'amont et d'aval* qui font du conseil (9 personnes). Ces entretiens (réalisés entre Janvier et Septembre 1996), ont tous été enregistrés et retranscrits. Ils constituent le principal matériau analysé dans ce travail.

- *Des entretiens auprès d'un échantillon d'agriculteurs* (au nombre de 21) Réalisés à la même période dans deux départements (Côtes d'Armor et Morbihan) où interviennent les agents enquêtés, ces entretiens fournissent des données sur les relations professionnelles des agriculteurs (entre eux et avec les agents de développement: à quelles occasions et à propos de quoi), sur leur participation à des actions de développement et ce qu'ils en pensent. Comme précisé plus haut, ces entretiens n'ont été analysés qu'en complément de l'analyse des entretiens des agents.

- Un dernier type de données est constitué *par des discours et articles de responsables professionnels du développement agricole*, dont l'analyse est présentée dans le chapitre suivant : "le contexte de l'étude".

* * * * *

**LE CONTEXTE : EVOLUTION DES METIERS DE CONSEIL et
NOUVELLE DONNE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Le contexte dans lequel s'inscrit le travail des agents de conseil en agriculture biologique est constitué par :

1. le secteur du développement agricole dans son ensemble, à la fin des années 90¹ ;
2. un secteur particulier : l'agriculture biologique en Bretagne et l'ensemble des organismes qui l'appuient ou l'encadrent dans cette région.

Rappelons que ce qui nous intéresse n'est pas de décrire une situation de façon exhaustive mais de donner quelques repères sur l'évolution récente à ces deux niveaux, et surtout de dégager les éléments marquants qui constituent le cadre historique et social des activités de conseil en agriculture, en termes d'un *ensemble de références à disposition des conseillers*, par exemple sur ce que signifie faire du développement, sur l'évolution de l'agriculture, sur leur rôle auprès des agriculteurs. Ce contexte est aussi caractérisé par un *ensemble de questions* qui se posent, là encore soit au niveau de l'ensemble *du secteur du développement agricole* soit de façon plus spécifique autour de l'agriculture biologique et de son évolution. Nous essayerons d'en préciser certaines en lien avec les analyses qui les fondent.

Nous proposons donc, en quelque sorte, **une analyse du champ professionnel du conseil en agriculture**. Ceci devra permettre aussi, en contextualisant les questions et objectifs de l'étude, de les reformuler de manière plus précise.

1 - CRISE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET EVOLUTION DES METIERS DU CONSEIL

1.1 Evolution des conditions d'exercice du métier d'agriculteur

Le développement agricole vit une crise, pour reprendre le terme employé couramment par ceux qui travaillent dans ce secteur, ou au moins *une mutation profonde*. Pour préciser en quoi, il nous semble qu'une telle évolution doit être rapportée d'abord à celle du métier (ou plus exactement des métiers, tant ils sont diversifiés) d'agriculteur.

¹. Nous parlerons de secteur du développement agricole à propos de : l'ensemble des organismes et des personnes intervenant auprès des agriculteurs avec une mission ou sous le terme de **développement**. Il s'agit en particulier des : Chambres d'Agriculture, ADASEA (Associations Départementales d'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles, associations diverses de développement (CIVAM par exemple). Ces organismes ne sont pas les seuls qui interviennent auprès des agriculteurs; il y a aussi les organismes financiers, de services (contrôle laitier, centres de gestion, etc.), les entreprises d'amont et d'aval. Toute forme d'intervention et de conseil d'un agent est à resituer dans cet ensemble, nous y reviendrons dans le prochain chapitre.

Sans reprendre en détail ce qui caractérise les mutations de l'agriculture en France dans les dix dernières années, décrites par de nombreux économistes et sociologues ruralistes, retenons seulement certains traits de cette évolution qui intéressent notre questionnement :

- un profond changement symbolique du métier d'agriculteur, à la fois pour les agriculteurs eux-mêmes et pour le reste de la société, non sans lien avec une évolution de leur position dans la société ;
- une évolution de la notion de qualification professionnelle.

a) C'est d'abord une baisse démographique continue de la population agricole qui caractérise les dernières décennies (la population agricole a diminué de moitié entre 1970 et 1990 ; le nombre de chefs d'exploitation est passé entre 1982 et 1992 de 1,5 million à environ 800 000, soit une baisse de 47%²). Si cette baisse n'est pas nouvelle, ce qui nous semble nouveau en revanche c'est d'une part son accélération, d'autre part le fait qu'elle aboutisse à une situation "historiquement nouvelle" pour les agriculteurs, à savoir qu'ils sont aujourd'hui minoritaires sur le plan économique, social, politique et même de l'occupation de l'espace rural. Cette situation s'accompagne d'une prise de conscience dans le reste de la population de la fin du monde paysan, doublée d'une certaine revalorisation du rural (même si cette notion ne désigne pas une réalité précise) et d'une *nouvelle demande sociale* envers les agriculteurs : ils devraient jouer un rôle non seulement de production, mais aussi de gestion des espaces, de protection de l'environnement, de tourisme rural et de maintien de la vie dans des zones dépeuplées.

Cette prise de conscience n'est sans doute pas sans lien avec la distance croissante entre les agriculteurs et le reste des habitants là où ils habitent, ou plus exactement ce que nous appellerons *l'écart de points de vue*. Si l'agriculture n'est plus depuis longtemps l'affaire de tous en milieu rural, l'augmentation des niveaux de technicité, la constitution d'un réseau politico-professionnel d'encadrement et l'intégration sectorielle au niveau national, ont conduit à une professionnalisation croissante des agriculteurs (Grignon, 1982), qui se traduit par l'émergence d'une *culture technique et professionnelle propre*, de plus en plus "étrangère" à ceux qui ne sont pas du métier, et cela même si beaucoup continuent à revendiquer des racines paysannes ou à "soigner" des relations en milieu agricole. Ils ont un *point de vue professionnel propre*, qui se traduit d'abord par une manière propre de voir et de formuler les problèmes, souvent, voire nécessairement, distincte de celle d'autres groupes professionnels ou sociaux vivant en milieu rural. Cependant, cet écart de points de vue, (qu'on peut considérer comme nouvelle par rapport à l'ancienne vision des agriculteurs qu'ont les autres habitants), est ce qui caractérise de façon générale, dans une société spécialisée telle que la nôtre, les rapports entre personnes exerçant des métiers différents. Dans ce sens, la situation des agriculteurs n'est pas spécifique.

b) En ce qui concerne les conditions de production et de mise en marché des produits agricoles, la saturation des marchés, la concurrence accrue entre producteurs et entre régions avec une délocalisation des productions, la segmentation des marchés, l'évolution du système de gestion des marchés (lié à la Politique Agricole Commune) avec une diminution du soutien public des prix, enfin les nouvelles "exigences" de qualité (des produits, mais aussi des processus même de production), entraînent pour les agriculteurs :

- une *augmentation des incertitudes* ;
- une *augmentation des contraintes*, qu'il s'agisse de la mise en place de normes ("imposées" à grande échelle ou élaborées de façon négociée ou contractualisée, sous

² Les actifs agricoles ne représentent plus que 5 % de la population active Française. Données statistiques analysées par B. HERVIEU dans: "Les agriculteurs", PUF - Paris, 1996.

forme de cahiers des charges, à une échelle plus locale) ou tout simplement de mesures de restriction sur la quantité, mais aussi de *nouvelles opportunités* à saisir.

Finalement c'est un mouvement de complexification et de diversification qui traverse l'agriculture. Les travaux tels que ceux de Lacombe (1988) ou Hervieu (1996) qui tentent d'identifier qui sont les agriculteurs aujourd'hui mettent en évidence l'extrême diversité des types et des combinaisons de production (à l'intérieur même d'une petite région) et la pluralité de l'identité professionnelle qui y est liée. "Le point de vue" des agriculteurs est lui-même extrêmement diversifié.

c) La mise en place d'un nombre croissant de procédures dans le cadre de ce qu'on appelle "les nouvelles fonctions de l'agriculture" (OGAF environnement, mesures agri-environnementales ou article 19, par exemple), se traduit pour les agriculteurs par :

- une *réglementation accrue* des activités agricoles ;
- une *multiplication d'instances et de cadres organisationnels où se discutent des orientations de l'agriculture et où se jouent aussi des relations de distribution/ concentration des moyens liés à la mise en œuvre de ces orientations*. Par là même, il y a multiplication des agents ou "experts" qui interviennent auprès des agriculteurs sous des formes plus ou moins directes visant à inciter des modifications des systèmes de production et des pratiques ;

De ces éléments on peut retenir plusieurs choses.

=> Etre agriculteur aujourd'hui nécessite de savoir réajuster en permanence son système de production, tirer parti des atouts et contraintes d'une situation locale donnée, trouver des nouvelles formes d'organisation du travail ou de mise en marchés, négocier et travailler en partenariat avec un nombre croissant d'interlocuteurs. La qualification est donc beaucoup plus qu'un niveau de formation (mais ça n'a sans doute jamais été le cas); la maîtrise de l'activité agricole renvoie à "un ensemble de capacités à la fois individuelles et collectives à faire face aux variations et aux bouleversements des conditions d'entreprendre, de travailler et d'échanger" (Le Guen, 1992).

L'augmentation de l'activité réflexive, de la part de l'invention de nouvelles normes aux dépens de l'application de normes déjà établies, y est centrale. Ce qui signifie qu'on ne peut dissocier la notion de qualification, des conditions qui vont permettre, favoriser cette activité de réflexion des agriculteurs. Pour Le Guen, "elle dépend donc également des structures de coopération, d'échanges et de débats que constituent diversement et inégalement les actifs agricoles". C'est dans ce sens qu'on peut dire que *la qualification n'est pas seulement individuelle mais aussi collective* renvoyant à cette part de discussion pour savoir quoi faire, de production d'idées et de transformation permanente des références qui accompagnent la recherche et la mise en œuvre de solutions.

=> Deuxième point, si les agriculteurs sont de fait conduits à "composer" avec un nombre croissant "d'interlocuteurs" intervenant autour de (et sur) l'activité agricole, ils peuvent être placés dans des positions variables vis à vis de ceux-ci et en tout cas pas nécessairement en position de pouvoir exprimer leur point de vue, de faire des propositions et de les négocier.

Ces éléments amènent, à notre sens, "le développement" à s'interroger, d'une part, sur les moyens et les conditions qui peuvent favoriser l'élaboration des qualifications individuelles et collectives ainsi définies, d'autre part, sur les conditions qui permettent plus ou moins aux

agriculteurs de se positionner comme interlocuteurs actifs des organismes et des experts, comme acteurs professionnels capables d'affirmer un point de vue propre, de formuler et de traiter un problème à partir de ce point de vue, d'élaborer des propositions, de les échanger et de les négocier avec d'autres acteurs.

1.2 Evolution et nouvelles "figures" du conseil en agriculture

Si l'on parle de crise du développement agricole, depuis le début des années 80, c'est que les modifications évoquées plus haut se sont accompagnées "d'un effondrement des références habituelles, en ce qui concerne le fonctionnement de l'exploitation... mais aussi celui des institutions agricoles" (Lacombe, 1992), et finalement d'une remise en cause du modèle de développement qui s'est mis en place dans les années d'après guerre. En même temps, c'est aussi et logiquement ceux dont le métier est de faire du développement, et tout particulièrement ceux qui sur le terrain sont en contact direct avec les agriculteurs, les **conseillers agricoles**, qui voient leur rôle et leur position (aussi bien au sein de leur institution que sur le terrain) profondément ébranlés.

Précisons deux choses. A propos de la notion de modèle, "c'est à posteriori, en observant des régularités des structures sociales que l'on peut parler de modèle. Le caractère exemplaire du modèle de développement des années 60, du point de vue des accroissements de production qu'il a permis, ne doit pas laisser croire qu'il s'agit d'un modèle au sens d'un exemple à suivre. Aucune règle d'or particulière n'en a été le moteur" (Allaire, 1988). A propos du "conseiller agricole", si ce terme désigne un métier relativement bien identifié³ et, du point de vue symbolique, une des *figures centrales* autour de laquelle s'est structuré le ou les schémas successifs de développement, il n'en recouvre pas moins des profils, des pratiques et des itinéraires extrêmement différents.

Ce qui nous intéresse ici, rappelons le, en parlant de modèle de développement ou en essayant de cerner une ou plus exactement des figures types du conseiller agricole, c'est de montrer ce que l'accumulation de directives, de textes et de discours officiels sur le développement et le conseil produit comme ensemble de "définitions préalables du métier et de dispositifs préétablis" (Lemery, 1991b), finalement de dégager, dans leur évolution historique, les références et les normes incontournables qui "encadrent" l'activité de conseil et les modes de relations entre agriculteurs et conseillers. Nous nous appuyons d'un côté sur les travaux de Lemery et Muller, en particulier pour ce qui concerne les périodes passées (d'avant les années 80), de l'autre sur des textes produits par ou à la demande d'organismes nationaux de développement tels que l'APCA, l'ANDA et la FNGEDA⁴.

³. Le terme de **conseiller agricole** désigne très précisément, des conseillers de Chambres d'agriculture, qui ont tous suivi, quelle que soit leur formation d'origine, une "formation au métier" dans l'un des deux centres de formation professionnel de Trie-Château et Etcharry, dont le contenu a été défini en accord avec la profession, et débouchant sur un certificat d'aptitude au métier.

⁴. APCA: Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. ANDA: Association Nationale pour le Développement Agricole. FNGEDA: Fédération Nationale des Groupes d'Etude et de Développement Agricole.

1.21 L'évolution du métier de "conseiller agricole" depuis l'après-guerre

Reprenons rapidement quelques-uns des éléments qui caractérisaient le schéma d'organisation du développement agricole mis en place dans les années d'après guerre, à partir des nombreux travaux sur le sujet. Il s'est construit, rappelons le, dans un contexte de croissance forte, sur la base "d'un pacte social de soutien" important aux agriculteurs (Allaire, 1988). Il s'appuie sur un mouvement social très large d'adhésion, porté par des leaders issus de la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) autour d'une idéologie de progrès où la conscience d'une mission nationale : nourrir la France et être le fer de lance de l'économie, s'accompagne d'une volonté de parité de revenus avec les autres catégories professionnelles et d'amélioration des conditions de vie.

a) Cette période marque la **genèse du métier de conseiller agricole** autour de la notion de **vulgarisation** définie par le décret d'Avril 59. Répondant à un impératif ("d'intérêt national") d'amélioration des rendements et de la productivité, "la vulgarisation agricole est la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs, notamment pour élever leur niveau de vie et améliorer la productivité de leur exploitation" (article 1).

Les conseillers ont pour rôle de *diffuser des connaissances techniques*. "Avec une forte référence à la Science... ce sont des maillons intermédiaires d'une chaîne descendante qui va de la recherche (création de l'INRA : Institut National de la Recherche Agronomique, en 1946) aux agriculteurs de base" (Lemery, 1991b).

En même temps, le conseiller est le moteur de la mobilisation des agriculteurs, à partir notamment de deux moyens : *l'animation de groupe* et une présence forte sur le terrain. "Le groupe est consacré comme le moyen privilégié de vulgarisation. "La vulgarisation agricole est réalisée avec la participation des agriculteurs. Cette participation se fait par des groupements d'agriculteurs...(article 2 du décret de 59)". Des structures collectives, telles que les GVA ou les CETA⁵ se mettent en place, groupements auxquels on adhère volontairement et librement, mettant ainsi l'accent sur la nécessité de favoriser l'initiative individuelle.

Ce qui est visé, c'est "l'adhésion et l'engagement" le plus large possible de la population. Mais c'est l'individu, conscient qu'il est porteur d'une mission sociale, au nom de la profession agricole dans son ensemble, (ce qui suppose de maintenir l'unité - ou du moins l'idée de l'unité - des agriculteurs), qui s'engage sur la base de son adhésion aux valeurs du progrès et de son dynamisme propre.

Pour le conseiller, le groupe est le support du travail de "*conscientisation*" et de diffusion du progrès technique au travers d'une *approche pédagogique*. Il s'agit de "faire comprendre"- voire de convaincre de - l'intérêt de la modernisation et de l'importance de la mission des agriculteurs, ce qui suppose une adhésion aux valeurs de progrès et un *engagement de type militant*.

La "*conscientisation*" passe par une immersion dans le milieu et un contact privilégié et permanent avec les agriculteurs. Le conseiller apparaît ici comme un "*métier de terrain*". La manière dont les conseillers parlent aujourd'hui de leur métier, quelles que soient les définitions (relativement diverses et instables) qu'ils en donnent, montre à quel point le "conseiller polyvalent de groupe ou de base" est devenu une "figure centrale et quasi

⁵. GVA: Groupement de Vulgarisation Agricole. CETA: Centre d'Etudes Techniques Agricoles.

emblématique" pour reprendre l'expression de Lemery et cela jusqu'à aujourd'hui.

b) C'est à partir de 1966, (date du décret relatif au financement et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole) et de la création de l'ANDA (Association Nationale de Développement Agricole) qu'apparaît la notion de développement agricole.

Elle va marquer un élargissement de l'objet du développement et du rôle des conseillers par rapport à celle de vulgarisation. "Les actions collectives de développement agricole ont pour objet de diffuser parmi les agriculteurs les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de production agricoles, des conditions de gestion des entreprises et groupements agricoles et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des dits agriculteurs; de faire prendre conscience aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir de leur région (article 1). Il faut donc dépasser le niveau de la vulgarisation technique pour toucher aux problèmes de rythmes de vie, d'insertion de l'exploitant et sa famille dans le contexte socio-économique de sa région" (Muller, 1984).

Le conseiller devient "*agent de changement*" au sens large, ses missions se diversifient. Sans abandonner la notion "d'animation de groupe" et la fonction pédagogique, la *notion de conseil* devient plus centrale et se précise, en particulier autour de deux types de conseil individuel : le *conseil spécialisé* et le *conseil d'exploitation* qui prend en compte tous les aspects de l'exploitation, définissant deux types de profils de conseillers. Il s'agira d'aider les agriculteurs à s'adapter au changement, à élaborer des plans et à faire les choix importants liés à la modernisation de leur exploitation et ce dans tous les domaines. La notion de *conseil global* va se trouver alimentée ensuite par la montée des approches systémiques et les travaux de l'INRA (département Systèmes Agraires et Développement), fournissant des outils de "diagnostic global d'exploitation", et renforçant les *fonctions d'analyse et d'étude* dans une optique "*d'aide à la décision*".

Pour B. Lemery, cette période marque la *structuration d'un champ professionnel du développement agricole*. Instance d'orientation, l'ANDA va contribuer à "faire exister le "développement" à la fois comme problème spécifique et comme domaine d'intervention relativement autonome, en fournissant un espace où va pouvoir se produire en permanence un discours à son propos (sur ce qu'il doit être, sur ses adaptations nécessaires, sur ses méthodes)" (Lemery, 1991), et par là même sur ce que doivent faire les conseillers agricoles et comment. A partir de là, leurs missions feront constamment l'objet de directives et de tentatives de normalisation et de rationalisation. C'est dans cette période qu'est instituée la "formation au métier" dans deux centres (Etcharry et Trie-château), par lesquels doivent passer tous les conseillers quelles que soient leurs origines et formations antérieures.

Dans la réalité, on observe une grande diversité de situations, et ce qui frappe même lorsque l'on écoute les agriculteurs, c'est la personnalisation du travail du conseiller, qui à partir d'un réseau de relations privilégié et relativement fixe, est reconnu sur "son terrain" et construit dans "ses groupes" ses propres manières de faire.

Ce qui ne signifie pas pour autant que les conseillers aient une grande autonomie quant aux orientations et aux moyens de leur action. Au sein des SUAD : Services d'utilité agricole et de développement, qui pour Muller vont accentuer la "main mise de la profession" dans le développement agricole, les conseillers sont placés sous la double tutelle de leur supérieur hiérarchique dans l'organisme (les Chambres d'Agriculture) et des responsables

professionnels, à la fois dans l'organisme et dans la petite région où les actions sont définies avec les responsables des groupes (on parlera souvent de binôme à propos du conseiller et du président de GVA). C'est tout un modèle professionnel et d'exploitation qui est mis en avant et dont l'appareil de développement est porteur.

c) Les années 80 marquent la remise en question de ce modèle en même temps que d'un schéma de progrès basé sur la diffusion d'un côté et l'apprentissage de l'autre de la technique moderne.

C'est justement par ce que l'on constate que ce progrès technique d'une part ne profite économiquement et socialement qu'à une minorité, d'autre part qu'un "modèle systématique et conventionnel, où il s'agissait d'appliquer ce qui avait été conçu par d'autres sans même s'intéresser à l'évolution du stock des connaissances et donc aux réserves de progrès technique" (Lacombe, 1992), ne peut apporter de réponses par rapport aux évolutions des conditions de production. Premier constat : celui du maintien, voire de l'augmentation, des écarts de revenus, de structures, finalement de situations économiques et sociales entre agriculteurs : entre régions, mais aussi à l'intérieur même des régions. Non seulement le développement agricole ne conduit pas à une "égalité" d'amélioration des conditions de vie, mais il est porteur de sélection. Du point de vue économique, le paquet technique proposé ne peut concerner qu'une minorité d'agriculteurs dont les systèmes intensifs ont besoin pour leur reproduction d'une concentration permanente des moyens de production. J. Remy parle "d'impasse" à propos de l'élargissement du développement; "cela tient à la composition sociale de l'appareil d'encadrement, trop lié aux formes les plus intensives pour proposer des modèles de production plus souples et plus proches de l'éthique et des aspirations des couches sociales délaissées" (Remy, 1982). Du point de vue social, c'est un type d'agriculteur, un modèle professionnel qui s'est imposé, aboutissant "à la formulation d'une demande moyenne à l'image d'un modèle d'exploitation - mais aussi d'agriculteur- standardisé" aux dépens de toute une diversité de modes d'exercices du métier et d'identités professionnelles. Seule une minorité d'agriculteurs, ceux qui ont un mode de pensée et donc un discours conforme à ce modèle, ne se "reconnaîtra" dans les organismes professionnels (la notion même de développement étant d'ailleurs souvent connotée à certains systèmes de production) et donc ne sera en relation avec les agents de ces organismes.

La crise se traduit logiquement par une désaffection des structures "traditionnelles" de type GVA, GDA, qui reposaient sur un mode d'engagement et un fonctionnement fortement remis en question aujourd'hui; "engagement de type militant, voire de type religieux, si bien que l'on y rentrait comme on rentre en religion et qu'il était difficile d'en sortir. Les jeunes sont aujourd'hui indifférents à ce genre d'engagement" (Lacombe, 1992).

Au cours des Etats Généraux du Développement Agricole de 1983, c'est le sentiment d'une distance vis à vis de "leurs propres organismes" et d'une dépossession vis à vis des actions de développement qui est majoritairement exprimé par les agriculteurs.

Cet événement marque la reconnaissance, de la part des responsables des grandes organisations de développement, des effets de sélection d'un certain mode de développement⁶, de la nécessité d'élargir le public du développement et de maintenir une diversité

⁶. Comme l'atteste les positions du directeur de l'ANDA: "il y a aujourd'hui consensus pour dire que le développement agricole a largement participé à la modernisation mais celle-ci a ses revers notamment une fragilisation des exploitations, des disparités très fortes entre exploitations et régions et au sein de ces dernières"; citées par D. Lefebvre dans : "Les habits neufs du développement", dans CULTIVAR n° 284. Nov. 1990.

d'agriculteurs désormais considérée comme utile socialement et économiquement.

Après les EGDA et en lien avec des problèmes croissants de financement des organismes, un certain nombre de directives vont dans le sens d'une restructuration de l'appareil de développement avec plusieurs objectifs : mieux coordonner entre les différentes instances et redéfinir l'intervention spécifique de chacune d'elles. En même temps est affirmé un souci d'élargissement du public touché par les actions de développement.

1.22 Aujourd'hui, les nouvelles "figures" du conseil en agriculture

A partir des années 1990, le contexte est marqué par une *concurrence forte* entre organismes, le secteur du développement agricole est désormais considéré comme un "domaine parmi d'autres auquel s'adresse l'agriculteur"⁷. De fait, le conseil technique et économique spécialisé est de plus en plus assuré par les entreprises d'amont et d'aval.

Ce qui prévaut alors dans le discours des responsables est un souci de rentabilité et d'efficacité accrues des services. **Les notions d'entreprise et de services deviennent centrales**. Les Chambres d'Agriculture cherchent à définir leur mode d'intervention à partir "d'une démarche de *prestataires de services*", qui doit s'appuyer sur les attentes des agriculteurs, considérés désormais comme "clients" et sur leur propre positionnement par rapport aux autres organismes"⁸.

Corollaire de difficultés à maintenir une place clairement identifiée et reconnue par les agriculteurs dans la "nébuleuse" de l'ensemble des organismes agricoles, ainsi que par les pouvoirs publics, on voit apparaître les notions "d'optimisation" des services, de gestion plus "performante". On parle aussi "d'optimisation des relations clientèles". On considère que la démarche de "prestataires de services" doit "allier prospective, qualité et objectivité"⁽⁹⁾. Elle suppose "des obligations : un effort de rigueur, de méthode et de professionnalisme dans les modes d'intervention, une affectation plus rigoureuse des compétences, une évaluation des actions et une adaptation permanente des prestations et des services".

Dans cette optique de rationalisation et d'efficacité accrue - il s'agit d'optimiser la relation entre *offre et demande* -, les études se multiplient dans deux directions; d'un côté pour définir "les besoins ou attentes" des agriculteurs et "mieux cibler les publics"; de l'autre pour définir les fonctions de conseil ou "d'expertise" (certaines Chambres se définissent en termes de "dispositif d'expertise et d'intervention") et les compétences à mettre en face.

En ce qui concerne le premier niveau, il s'agit d'études visant à classer les agriculteurs, au travers de typologies, ou à déterminer la nature de leurs attentes. L'étude de Ch. Monticelli, qui alimentera les réflexions de l'APCA ou de la FNGEDA, en est un exemple. Les agriculteurs ont de plus en plus besoin de conseils : conseil technique spécialisé de plus en plus pointu, conseil stratégique, appui-accompagnement de projet, des besoins en information. Le conseil est conçu comme une "aide personnalisée à la prise de décision" des agriculteurs concernant les orientations stratégiques et les choix d'optimisation de la conduite de leur entreprise (Monticelli et al, 1995).

⁷ Extrait de: "Le développement agricole de demain. Un cadre de travail rénové pour le conseiller" par J. GRIGAUD de l'ANDA. Travaux et Innovations, Mars 1995.

⁸ Position de l'APCA. Extrait de: "Adapter les services pour les agriculteurs", de M. RIGAUD dans la revue Chambre d'Agriculture, n° 815 (supplément), Oct. 1993.

⁹ "Chambre d'Agriculture de Charente Maritime: Projet d'entreprise et nouvelle organisation des métiers de conseil". par D. GAUCHET, Directeur de la Chambre d'Agriculture), dans: Travaux et Innovations, n° 23 - Déc. 1995.

L'APCA considère qu'en face d'un besoin de plus en plus important de la part des agriculteurs "de conseils d'entreprise leur permettant d'adapter leur système d'exploitation, en tenant compte de leurs potentialités mais aussi de l'environnement socio-économique... la qualité des conseils doit être irréprochable"¹⁰. Le conseiller doit avoir "une vision globale de l'exploitation et prospective sur l'avenir de l'agriculture qui anticipe les évolutions et valorise rapidement les innovations".

La notion de *conseil d'entreprise* apparaît centrale dans la redéfinition de l'ensemble des prestations des organismes de développement, parce qu'elle traduit le mieux la vision qu'ont ces organismes des besoins des agriculteurs et de ce que devraient faire les conseillers pour y répondre. "Les prestations de conseil d'entreprise s'exercent, principalement sous la forme de conseil individuel, suivant trois phases : le diagnostic global, le choix et la formalisation du projet, le suivi de la mise en œuvre". "Ceci nécessite de disposer de méthodes fiables et d'agents compétents". "Les compétences requises sont : une capacité à analyser le fonctionnement du système d'exploitation, une forte aptitude pédagogique et de dialogue, une capacité à travailler en équipe pour mobiliser des compétences spécialisées nécessaires à l'étude et à la réalisation du projet"¹¹.

Chaque type de conseil doit s'inscrire dans une "gamme de prestations" : conseil technique, conseil de gestion, conseil spécialisé (agronomie, bâtiments, mécanisation, etc.), conseil en marketing ou en commercialisation. "La mobilisation coordonnée de compétences complémentaires devient une exigence". Le conseiller agricole n'est plus attaché à une petite région, mais doit se positionner dans cet ensemble de services; c'est "l'équipe pluridisciplinaire" qui intervient.

On a là, le nouvel "idéal-type" du conseiller agricole. Fini donc le conseiller de secteur polyvalent. Même si "le nouveau mode d'intervention préconisé se heurte au "poids du passé", c'est à dire à cette logique territoriale qui conduisait à s'adresser au conseiller agricole cantonal"¹². Concrètement, les conseillers parlent d'une distance accrue vis à vis du terrain et le vivent comme une dépersonnalisation de leurs relations avec les agriculteurs.

Par ailleurs, les organismes de développement agricole cherchent aussi à se positionner sur-le-champ du développement local, où interviennent les collectivités territoriales et se donnent un rôle "d'accompagnement de projets économiques locaux ou d'animation d'une petite région, donnant parfois lieu à la mise en place de postes de conseiller en développement local". La figure d'animateur de *projet* tend à remplacer celle d'animateur de groupe, le groupe étant identifié ou défini par rapport à un projet qui lui donne sa raison d'être (opération "un groupe, un projet" lancé par la FNGEDA à partir de 1990). Il s'agit de donner "une place prépondérante aux groupes qui ont des projets", d'où un rôle de repérage et d'accompagnement de projets de la part des agents, qui doivent "s'inscrire dans la durée". Là encore la figure type de l'animateur de projet est largement décrite dans nombre de textes.

Multiplicité de fonctions, de compétences et finalement de métiers, les années 90 consacrent la disparition du conseiller agricole polyvalent. Pour Lemery (1991), la multiplication de discours dans tous les sens, avec des références empruntées à d'autres secteurs : conseil d'expert, marketing, techniques de communication, jusque là absentes dans le développement

¹⁰. Positions de M. RIGAUD de l'APCA), "Le conseil d'entreprise dans les Chambres d'Agriculture". Revue. Chambres d'Agriculture n° 826 (Sup), Octobre 1994.

¹¹. M. RIGAUD de l'APCA (1994) déjà cité.

¹². D. GAUCHET, Directeur de Chambre d'Agriculture déjà cité.

agricole, traduit plutôt un processus d'éclatement du champ du conseil avec la séparation entre formation et conseil, conseil spécialisé et conseil d'entreprise (ou global), animation du milieu et appui technique.

1.3 Un certain nombre de paradoxes

Ce qui frappe dans ces discours c'est d'abord leur caractère normatif et relativement abstrait, avec une quasi-absence d'éléments portant sur les conditions et les moyens concrets de travail des conseillers, par exemple les outils et méthodes d'intervention auprès des agriculteurs.

Or, lorsque l'on regarde le point de vue des conseillers¹³, c'est le contraste entre l'abondance de ces discours (visant à rationaliser et définir ce que devraient être leurs activités, ou plutôt leurs fonctions) et la réalité, à savoir tout d'abord le sentiment d'un rôle et d'une position de plus en plus mal définis : qui ressort. Ce qu'ils expriment c'est : "l'impression de s'éparpiller" (d'être assignés à telle ou telle tâche de manière dispersée, en fonction de l'application de procédures conjoncturelles plus ou moins parachutées), l'impression de ne pas avoir vraiment de place dans le secteur géographique ou d'activité où ils interviennent, de manquer aussi d'autonomie au sein de l'organisme qui les emploie sans pouvoir participer à la définition de leur travail, et le sentiment d'un "vide" quant aux orientations du développement.

C'est donc plutôt *un flou* qui s'installe durablement *quant à ces orientations et quant aux rôles précis des conseillers*, que traduit bien la multiplication des audits visant à définir des projets d'entreprise, mais plaçant les conseillers dans une position d'attente et d'instabilité permanentes. Même si du côté des organismes, on parle de nécessité pour les agents d'être capables de s'adapter en permanence, "d'acquérir régulièrement de nouveaux savoirs et savoir-faire et d'accepter de changer d'emploi, voire de métier"¹⁴.

Les agriculteurs, de leur côté, expriment souvent leur difficulté à identifier précisément ce que font les conseillers et, nous le disions, un sentiment de distance vis à vis de "leurs" organismes. Ceci les conduit à considérer de moins en moins les conseillers agricoles comme des interlocuteurs de poids, indiquant là une perte de légitimité de ces derniers.

Ceci est renforcé par le fait que l'on voit se développer de la part des OPA des stratégies de simple "occupation de terrain" que ce soit sur le plan financier ou politique, qui conduisent pour les conseillers à une augmentation de tâches administratives de gestion de dossiers, rémunératrices pour l'organisme parce que permettant la captation de fonds liés à l'application de procédures nationales ou Européennes (Plan de modernisation, mesures agri-environnementales etc...). Ces tâches sont peu valorisantes pour le conseiller et faussent sa relation avec l'agriculteur, l'appel aux services étant un passage obligé pour ceux qui veulent en être les bénéficiaires. Dans certains cas, les conseillers sont "utilisés" pour assurer une présence à visée purement politique autour d'opérations considérées comme mobilisatrices, alors qu'il y a d'une manière générale une démobilité syndicale.

Autre paradoxe : s'il s'agit bien de "rendre les agriculteurs plus autonomes", les moyens qui

¹³. A partir de: 1) notes prises au cours sessions de formation conduites entre 1990 et 1996, au cours des quelles une part importante était consacrée à l'expression par les agents de développement (généralement conseillers de chambres d'agriculture, ADASEA, MSA) de leurs préoccupations professionnelles. 2) Extraits de *Entraid'* Ouest, Septembre 1990, pp 4-9. Dossier sur les conseillers agricoles.

¹⁴. D. GAUCHET, Directeur de Chambre d'Agriculture déjà cité.

vont avec sont souvent peu renouvelés par rapport à ceux qui accompagnaient l'approche diffusionniste "classique" : c'est en "diffusant des savoirs et des savoir-faire, en assurant la promotion de la formation". En ce qui concerne "l'accompagnement de projets" et l'appui aux groupes, pourtant "considérés comme des lieux d'innovation sociale où les personnes construisent leur avenir de façon autonome et solidaire"¹⁵, ils sont souvent conçus comme la mise en œuvre d'une succession type d'opérations. "Les deux corollaires de l'appui aux groupes sont : l'animation qui doit aider les groupes à se constituer et à faire naître des projets, la *contractualisation* entre le groupe et la chambre qui précise le contenu du projet, la nature des interventions et le mode de financement"¹⁶.

D'un côté, on reconnaît que la maîtrise de l'activité agricole par les agriculteurs fait appel à des capacités de réflexion, "d'adaptation et d'invention" face à des problèmes complexes pour lesquels il n'existe pas de solutions type, que cela renvoie aussi à des formes collectives d'organisation et de travail. De l'autre, la mise en place de certaines procédures conduit à des interventions "individualisantes"; les mesures incitatives placent les agriculteurs dans une position de "chasseurs de primes", parfois en concurrence entre eux, et d'assistés qui ne va pas nécessairement dans le sens de l'initiative et du développement des relations entre eux.

Finalement, on a d'un côté un certain discours plus ou moins consensuel autour de l'idée qu'on ne peut plus parler de développement en termes de diffusion/application de schémas techniques ou économiques de production, renvoyant à des relations de type prescription-conseil, de l'autre un certain nombre d'interrogations et de **paradoxes qui rendent difficiles la définition et la mise en œuvre d'un nouveau type de contrat entre agriculteurs et experts.**

¹⁵. N. EFFANTIN (Président de SUAD et Président de la FNGEDA), "En appui aux groupes et aux associations, les métiers de conseil, d'animation et de formation". Dans: Travaux et Innovations, Mars 1995.

¹⁶. D. GAUCHET, Opus cité

2 - L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN BRETAGNE : EVOLUTION ET DEBATS

Après avoir caractérisé l'évolution actuelle du secteur du développement et des métiers de conseil en agriculture, venons en au contexte spécifique de la bio, lequel est marqué par un véritable tournant quant à la place que prend cette forme de production dans le paysage agricole et quant à ses perspectives d'évolution à court terme. Voyons là encore les questions qui peuvent être posées à partir de là.

2.1 Reconnaissance de l'agriculture biologique et structuration du développement

Rappelons qu'en France, des années 1960 aux années 1990, les acteurs de "l'agriculture biologique" (producteurs, techniciens, agents commerciaux) se définissaient en termes de distanciation - voire de refus ou d'opposition - par rapport aux processus de modernisation d'une agriculture qu'ils qualifiaient de "conventionnelle". D'un autre côté, les techniciens et les responsables des principales Organisations Professionnelles et économiques Agricoles considéraient l'agriculture biologique comme marginale et souvent même comme l'antithèse du "développement agricole" (Le Guen-Ruault, 1994).

A partir des années 90, en lien avec une profonde transformation du contexte de l'agriculture et de l'agro-alimentation, les limites et la fragilité économique et financière de l'agriculture la plus modernisée et "productiviste" sont de plus en plus mises en évidence. Les problèmes de pollution des eaux et de dégradation de l'espace deviennent prioritaires dans certaines régions, se traduisant par des positions prises dans les débats de politique agricole pour affirmer la nécessité de développer, à côté, des formes d'agriculture productrices de qualité et capables de répondre aux attentes de la société en matière d'environnement et de qualité des produits. Tout cela contribue, cela depuis déjà quelques années, à l'émergence de points de vue favorables à l'agriculture biologique, logiquement reconnue comme "intéressante" : façon de produire plus extensive et moins "polluante", alternative de production alimentaire dite "naturelle", conception du métier qui serait à la fois "paysanne" et moderne (Le Guen, Ruault, 1994). En somme, tout en restant quantitativement minime, **l'agriculture biologique devient pertinente au regard des fonctions économiques et sociales assignées aux agriculteurs.**

Cet intérêt va se traduire concrètement par le fait que de nouveaux acteurs se positionnent dans le secteur de la bio. Ainsi des Chambres d'Agriculture engagent ou mettent à disposition un technicien bio, des collectivités locales commencent à appuyer financièrement des organisations professionnelles de la bio et des actions en faveur de son développement, la recherche met en place des programmes spécifiques. En ce qui concerne la place de la bio (jusqu'alors non représentée) dans les instances syndicales et de développement "officielles", celle-ci va évoluer avec l'arrivée d'agriculteurs bio à des postes de responsabilité au sein des principales organisations professionnelles agricoles nationales, qui ont maintenant pour la plupart d'entre elles une "commission agriculture biologique".

Dernièrement, cette évolution semble prendre un nouveau tournant et s'accélérer avec des perspectives cette fois plus tangibles d'évolution du marché des produits biologiques se traduisant par une augmentation de la demande et par l'arrivée, là encore, de nouveaux acteurs dans la transformation et la commercialisation des produits bio.

2.2 Quelques données sur l'évolution de la production et du marché en France et en Bretagne

- En 1995, la France compte environ 3600 agriculteurs bio sur une surface de 71 000 hectares, ce qui ne représente que 0,3 % du nombre total d'agriculteurs et le même pourcentage de la SAU¹⁷ totale¹⁸. On se trouve ainsi, pour ce qui est de la place qu'occupe la bio dans la production agricole nationale, loin derrière nos voisins Européens.

- La Bretagne, 7ème région de production bio en France (en nombre de producteurs et en surface), compte en 1995, 320 producteurs sur environ 4000 ha en bio, ce qui représente la même proportion que la moyenne nationale. La production est en hausse relativement sensible, puisque le nombre d'agriculteurs a augmenté de 25 % par rapport à 1994. Pour 1996, il est estimé à 350 producteurs dont une centaine en conversion¹⁹.

Les perspectives d'évolution de la demande et des marchés

En 1995 toujours, les produits biologiques ne représentent en part de marché que 0,3 % de la consommation alimentaire, avec de fortes variations selon les produits (1,4 % de parts de marché pour les fruits et légumes par exemple et une consommation quasiment nulle pour la viande bio). Jusqu'à maintenant, ils étaient distribués pour une part importante en vente directe ou dans des circuits courts (ceux-ci représentant 1/4 du marché des produits bio). Dans les circuits longs, ce sont les magasins spécialisés qui dominent avec 1/3 des ventes totales.

Ce qui caractérise l'évolution récente, c'est :

- une demande qui augmente constamment. Certaines études prévoient que la consommation en produits bio devraient concerner 6 à 7 % de la population d'ici 5 ans, ce qui représenterait alors 2 à 3 % des parts de marché ;
- du côté de la transformation, l'arrivée d'entreprises de taille de plus en plus importante, non spécialisées en bio, qui développent une gamme de produits bio ;
- l'arrivée enfin de ces produits dans la grande distribution, ouvrant des perspectives réelles d'augmentation des débouchés et donc logiquement de la production, sachant que pour l'instant les producteurs ne peuvent satisfaire la demande.

2.3 Le débat

Devant cette perspective d'évolution du marché et devant ce qu'on peut considérer comme un *renversement économique, technique et symbolique* de la place de la bio dans le paysage agricole français, marqué sur le plan social par une **évolution de la position des agriculteurs au sein du milieu agricole et de leurs relations avec l'amont et l'aval des exploitations**, c'est l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique qui se trouve interpellé. Les agriculteurs tout d'abord; si la demande en produits bio augmente incontestablement, l'offre donnait jusqu'à maintenant peu de signes de progression (les effectifs d'agriculteurs et les surfaces restant stables autour de 0,3 %). Depuis un ou deux ans cependant, on voit s'amorcer un décollage avec une hausse des demandes de reconversion, pour une part sous la pression d'industriels de l'agro-alimentaire qui manquent de produits, comme en lait ou en viande, et sans doute en lien aussi avec les récentes aides publiques à la conversion (depuis 1994).

¹⁷. SAU : surface Agricole Utile

¹⁸. Chiffres donnés par le ministère de l'Agriculture, Octobre 1995.

¹⁹. Selon l'Observatoire Régional de la Production Bio - enquête IBB 1995 et 1996.

Un débat est aujourd'hui engagé et les points de vue divergent, à la fois au sein des agriculteurs et entre eux et les autres acteurs, sur la manière de réagir dans un tel contexte : comment faire face à la demande, faut-il développer la bio "tous azimuts", quels types de systèmes de production favoriser ? Précisons les choses.

2.3 Du côté des agriculteurs

Du côté des agriculteurs, un certain nombre de craintes sont exprimées. Le développement des relations avec l'agro-industrie ainsi qu'avec les GMS, considéré par certains comme la seule voie possible pour développer la bio, est en même temps perçu par une majorité comme comportant un risque de perte d'autonomie et de diminution des prix donc des revenus²⁰.

On peut citer quelques exemples de ce qu'on observe concrètement :

- *la société AUCHAN développe la contractualisation avec les éleveurs pour se fournir en viande : cherchant à régulariser l'approvisionnement en quantité et en qualité, elle incite les producteurs à s'organiser en groupements ;*
- *en lait plusieurs stratégies sont présentes. D'un côté les entreprises démarchent auprès des producteurs et offrent une prime directe pour disposer de lait bio, de l'autre certains producteurs s'organisent en groupement de collecte, comme dans le Maine et Loire ou dans le Morbihan, pour échapper disent-ils au risque de sélection par la taille d'une collecte par les grosses entreprises ou encore à la différenciation des prix selon les producteurs ;*
- *dans la filière oeufs et volailles, on assiste à un phénomène d'intégration des producteurs par les fabricants d'aliments .*

=> Tout dépend alors des conditions et du type de relations que les producteurs vont concrètement développer avec les grandes entreprises de transformation et avec les GMS.

La question n'est-elle pas pour eux de savoir comment s'organiser, contractualiser, négocier avec ces nouveaux acteurs pour défendre leurs points de vue et articuler des intérêts à priori divergents ?

C'est aussi l'évolution des systèmes de production et de l'ensemble du secteur qui est en jeu. Qu'est-ce qui empêcherait, s'interrogent certains agriculteurs, une évolution à l'image de ce qui s'est passé en conventionnel, caractérisée par une concentration des producteurs et par l'élimination des plus petits et des moins rentables ? Le point de vue des distributeurs sur le développement des produits de l'agriculture bio, lesquels sont souvent minoritaires dans le chiffre d'affaire des entreprises, mais jouent un rôle important sur leur "image de marque"²¹, se caractérise plutôt par une volonté de faire baisser les prix de revient, d'augmenter la spécialisation, voire l'internationalisation de la production²². Ces mêmes acteurs d'amont et

²⁰ Le Président de la FRAB, notait en 1995: "le marché des GMS semble difficilement contournable si on souhaite que la bio se développe comme un modèle durable et reproductible". La Gazette d'IBB n° 1, Décembre 1995.

J.F. PRIÉ dans le bulletin d'Agrobio 35 n° 16, de décembre 1994, s'interroge: "Qu'est-ce qui va permettre à l'A.B. de ne pas subir le même sort que l'agriculture conventionnelle: suite à une phase d'expansion, il y a de plus en plus de produits sur le marché avec de moins en moins de producteurs" et souligne le risque de disparition des plus petites unités, les moins rentables. Dans l'évolution des relations avec l'aval et l'amont, J.F. Prié se demande, "qu'est-ce qui nous permettra d'être moins dépendants, plus autonomes que notre voisin agriculteur classique?"

²¹ Comme l'explique par exemple le Directeur de la Laiterie Le GALL, dans Ouest France du 22 Oct 1996, pour laquelle les produits bio ne représentent que 6% du chiffre d'affaire.

²² F. Le Pottier, des Fermiers d'Argoat et administrateur d'IBB, défendait "l'agrobiologie moderne de demain" comme une agriculture spécialisée, avec des prix de revient revus à la baisse, l'organisation de la mise en marché autour de groupements de

d'aval défendent des cahiers des charges le moins contraignants possible. La position du Directeur des Fermiers d'Argoat, entreprise de production œufs et de volailles, est claire : il faut favoriser des cahiers des charges qui, "tout en préservant la qualité intrinsèque du produit et le bien être végétal, élimineraient tout autre contrainte qui aurait pour résultat la limitation de la production ou une augmentation du prix de revient sans apport qualitatif, technique ou économique supplémentaire". Face à de telles positions, les réactions des agriculteurs bio sont relativement fortes en faveur d'une agriculture "paysanne", mettant en avant par exemple que "la production hors sol bio n'a pas de sens", ou qu'une agriculture bio hyper spécialisée et concentrée ne représenterait plus une alternative ni technique, ni écologique, ni politique ou sociale²³. Ces dimensions devant pour certains se traduire justement concrètement dans les cahiers des charges.

Un autre point préoccupe les agriculteurs, en lien aussi avec ce qui vient d'être dit : le risque de banalisation des produits bio, ainsi que de confusion avec d'autres produits tels que les "produits verts" par exemple, qui pour le consommateur ne sont pas forcément significativement différents. La préservation de cahiers de charges "exigeants" et qui traduisent une vision écologique au sens le plus large du terme (c'est à dire qui ne se réduit pas uniquement à la non-utilisation de produits chimiques), est là aussi défendu.

=> L'élaboration des cahiers des charges et leur évolution cristallisent donc de nombreux enjeux et points de débat, à la fois entre agriculteurs et entre eux et leurs interlocuteurs d'amont et d'aval. Il y a des choix à faire, mais il nous semble que la question n'est pas tant de savoir lesquels sont "meilleurs", que comment ils vont être débattus et élaborés; comment les points de vue des agriculteurs vont pouvoir s'exprimer et être pris en compte.

=> Et d'une façon plus générale, la question n'est-elle pas, toujours du côté des agriculteurs : comment garder la maîtrise de l'évolution des formes de production, comment préserver leur spécificité et les "valeurs" qui y sont liées, alors qu'il y a un risque de banalisation des techniques et des produits de la bio, ainsi que du statut et de l'identité des agriculteurs ?

2.32 Du côté des agents de développement

Du côté des agents de développement, la réflexion porte aussi, d'un autre point de vue, sur ces questions et en lien avec celles-ci sur **l'évolution de leurs rôles et fonctions auprès des agriculteurs**, sachant que la "défense" politique de l'agriculture biologique ne constitue plus autant qu'avant une mission prioritaire.

=> Quelles pourraient être les priorités ? Comment les définir ? Comment se positionner par rapport aux préoccupations des agriculteurs évoquées ci-dessus ? Plus précisément, comment les aider à y apporter des réponses ?

On constate l'affirmation d'une volonté, pour ainsi dire consensuelle, de "ne pas reproduire le schéma de développement conventionnel", mais en même temps une difficulté pour proposer de "nouveaux schémas et programmes de développement", dans une situation perçue comme complexe et vis à vis de laquelle "on manque de recul", le développement en agriculture biologique étant en pleine évolution.

²³. Voir les réactions virulentes à l'article de F. le Pottier dans la gazette d'IBB n° 5, Mai- Juin 1996.

=> Un des buts de l'étude est de voir plus précisément quelles sont, dans un tel contexte, les questions que se posent les agents et comment elles se posent.

2.4 De l'intérêt du terrain de l'agriculture biologique : questions

Le débat au sein du milieu bio sur le type de développement à mettre en œuvre ne peut être abordé en dehors de celui qui traverse l'ensemble du secteur du développement agricole, d'autant plus qu'un certain nombre de conseillers "bio" sont désormais employés par les Organisations Professionnelles Agricoles "conventionnelles". En Bretagne chaque Chambre d'Agriculture a un, voire deux, conseillers bio et il est prévu de nouveaux postes dans les mois et années qui viennent.

Les organisations spécifiques de l'agriculture biologique et les conseillers en bio revendiquent à priori, on vient de le dire, un développement différent de celui qui est lié à ce qu'ils appellent "l'agriculture conventionnelle, qui serait basé sur une approche "plus globale" de l'exploitation, une prise en compte au départ de la complexité, une forme "nouvelle" de relation entre agents et agriculteurs. Ils s'opposent en tout cas à la diffusion de recettes et à une conception basée sur la traduction des langages "scientifiques et techniques" en messages simples pour les agriculteurs.

=> Qu'en est-il concrètement ? L'agriculture biologique est bien une manière spécifique de produire; a-t-elle donné lieu à une, à des, manières spécifiques de "faire du développement", ou y a-t-il seulement un changement d'objet ?

- Comment les agents travaillent-ils, comment conçoivent-ils leurs rôles auprès des agriculteurs ?
- Sur le plan social, y a-t-il un espace professionnel spécifique aux agents qui interviennent en bio ? Y a-t-il des relations entre eux, entre eux et les autres agents ?

Le secteur de développement de l'agriculture biologique s'est structuré récemment; on pourrait penser que, de ce fait, il échappe d'une certaine manière à la crise du développement agricole. Il nous semble qu'il y a là un terrain privilégié pour observer des possibles variantes de conceptions et de pratiques d'intervention, voire des processus d'émergence de nouvelles références.

=> Par rapport au contexte de crise du développement agricole et des métiers du conseil tel que précédemment analysé, qu'en est-il du secteur particulier d'intervention en agriculture biologique ?

- Comment les conseillers se situent-ils par rapport aux normes et références en vigueur dans le reste du développement ?
- Comment leurs points de vue sont-ils discutés ou non, repris ou non ?

* * * * *

LE CONSEIL ET LE DEVELOPPEMENT EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN BRETAGNE : AGENTS ET ORGANISMES

Nous commencerons dans cette partie par donner une *vision d'ensemble* des agents - et des organismes auxquels ils appartiennent - qui interviennent d'une façon ou d'une autre, régulièrement ou non, qu'ils soient spécialisés ou non dans l'agriculture biologique, auprès des agriculteurs biologiques en Bretagne (4 départements). Il s'agit de caractériser le champ du conseil en agriculture biologique, à un premier niveau, au travers d'une *identification des acteurs*, ainsi que de leur *répartition à la fois quantitative et en termes de missions* telles qu'elles sont définies du point de vue institutionnel entre les différentes catégories d'organismes, cela même si cette répartition et le degré de définition des fonctions auxquelles renvoient les missions de chacun, ne sont pas toujours lisibles de façon évidente.

Différents types d'organismes

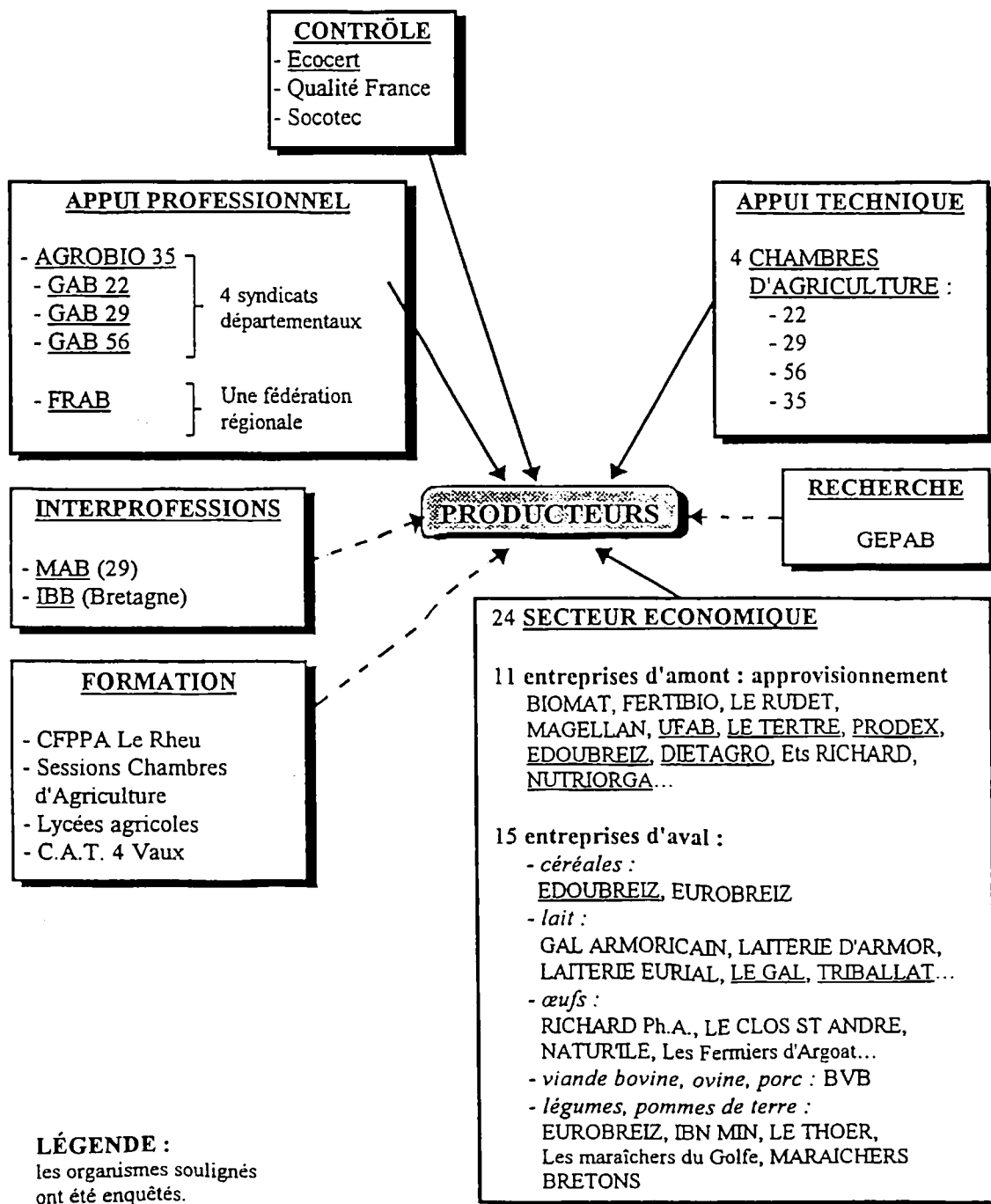
D'une façon générale, les organismes qui composent le secteur du développement et du conseil en agriculture peuvent être classés en trois grandes catégories :

- *les organismes professionnels* : généralement désignés par Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) du fait qu'elles sont gérées par la profession agricole. Ce sont les syndicats ou groupements de producteurs d'un côté et de l'autre les Chambres consulaires (Chambres d'Agriculture), et les ADASEA (Association Départementale pour l'Amélioration des Structures des Exploitations Agricoles),
- *les organismes économiques* : coopératives ou entreprises privées d'amont et d'aval,
- *les organismes de services* : Contrôle Laitier, centres de gestion, coopératives d'insémination artificielle et de contrôle de croissance dans le secteur de l'élevage. Le service aux agriculteurs y est généralement payant,
- en ce qui concerne l'agriculture biologique, il faut ajouter : *les organismes de contrôle et de certification*.

Nous présenterons ensuite les agents au travers de plusieurs types de données déterminant des niveaux constitutifs d'une *identité professionnelle* :

- des données sur leur situation personnelle : âge, origine sociale et situation de famille,
- des éléments d'information sur leur itinéraire professionnel et de formation,
- enfin nous apporterons des données plus subjectives, à savoir les *éléments d'appréciation par les agents de leur expérience professionnelle*, celle-ci constituant un capital d'expérience au moment d'arriver dans le poste où ils sont actuellement. Ce qu'ils considèrent être des domaines de compétences particuliers, des atouts ou au contraire des "manques" par rapport à ce qu'ils ont à faire aujourd'hui. Ce qu'ils mettent plus ou moins en avant dans cette expérience, donnent des indications sur la manière dont ils se situent par rapport au milieu agricole d'une part, et par rapport au domaine spécifique de l'agriculture biologique, d'autre part. Ces éléments d'appréciation permettent de saisir quel est leur *cadre professionnel de référence* en même temps qu'ils renseignent, du moins partiellement, sur la façon dont ils conçoivent leur rôle aujourd'hui, sur ce qu'ils considèrent être un "bon" conseiller, un "bon" technicien, etc....

Les acteurs de l'agriculture biologique en Bretagne



1 - PANORAMA D'ENSEMBLE

1.1 Qui intervient auprès des agriculteurs bio et avec quelle mission ?

Nous nous sommes placés du point de vue des agriculteurs biologiques, c'est à dire que nous sommes partis de la question : *qui intervient auprès des agriculteurs* (et non qui intervient comme agent spécialisé en agriculture biologique) de manière à pouvoir resituer le conseil en bio dans l'ensemble du champ du développement agricole et du conseil en agriculture. Nous savons en effet par les résultats d'études précédentes, que les agriculteurs bio n'ont pas affaire uniquement à des spécialistes de la bio.

Rappelons quelques données permettant de situer le *public potentiel* du conseil et du développement en Bio. Le nombre total d'agriculteurs bio en Bretagne est de 320 en 1995, dont presque un tiers en reconversion, répartis comme suit : 105 en Côtes d'Armor, 92 en Finistère, 66 en Morbihan et 56 en Ille et Vilaine. Cette population est **très diversifiée** tant en ce qui concerne les tailles d'exploitation, les types de production (en Bretagne existent toutes les productions et tous les types de combinaisons), les systèmes techniques (niveaux d'intensification par exemple) ou les modes de commercialisation, que les caractéristiques des agriculteurs telles que l'âge par exemple. Ainsi, la diversité en bio est pratiquement aussi importante que dans le reste de l'agriculture.

Nous appuyant ici sur les propos de 21 agriculteurs enquêtés en Côtes d'Armor et Morbihan, les différents types d'agents auxquels ils font appel ou ont affaire sont au nombre de six :

→ Les techniciens en agriculture biologique des Chambres d'Agriculture

(appelés aussi : conseillers agricoles ou techniciens spécialisés en bio).

Ils sont au nombre de 5 (un par département, deux pour le Finistère), généralement à mi-temps (sauf dans les Côtes d'Armor), cela depuis 1990 et 1991 (à l'exception de l'Ille et Vilaine dont le poste date de 1987).

Leur mission est définie en termes d'*appui technique (ou technico économique) et d'appui au "développement de l'agriculture biologique"*. Elle peut être déclinée au travers des fonctions suivantes :

- conseil technique,
- formation,
- appui à la reconversion (passage de l'agriculture "conventionnelle" à l'agriculture bio),
- appui à l'organisation des filières.

→ Les animateurs des Groupements d'Agriculteurs Biologiques

Chaque département compte depuis 1987-88, un GAB qui dispose d'une ou deux personnes chargées de l'animation, soit au total 5 personnes en Bretagne. Deux seulement ont un poste fixe et peuvent donc être considérées comme exerçant véritablement ce métier, les autres sont des objecteurs de conscience en fonction pour une courte durée. Les quatre GAB sont regroupés au sein d'une Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques (FRAB).

Leur mission est définie en termes de *défense (syndicale et juridique) des agriculteurs, d'information et de promotion de l'agriculture biologique* auprès des pouvoirs publics et des

instances politiques, des consommateurs, des collectivités locales, etc.

Remarque : En référence au premier type d'organisme présenté ci-dessus et par opposition aux agents d'entreprises économiques, nous regrouperons parfois ces deux premières catégories d'agents (techniciens et animateurs) sous le terme *d'agents de développement*.

→ Les agents technico-commerciaux

Ils sont salariés d'entreprises d'amont et d'aval (vendant ou achetant des produits destinés à ou issus de l'agriculture biologique, mais pas toujours spécialisées dans ces produits), ou indépendants. Sur environ 50 entreprises en Bretagne, nous en avons identifiée une vingtaine qui ont des agents de conseil sur le terrain, intervenant de façon spécifique auprès des agriculteurs bio, et étant donc en relation directe avec eux.

Les agents d'amont enquêtés définissent *leur mission* en termes à la fois commerciale et de conseil technique aux agriculteurs.

→ Les contrôleurs

Ils sont salariés des organismes de certification et de contrôle (tels que ECOCERT qui compte 3 contrôleurs en Bretagne) et passent dans toutes les exploitations bio, au début pour accorder la certification "agriculture biologique" à partir d'un cahier des charges spécifique à chaque production et ensuite une fois par an pour contrôler son respect.

→ Les techniciens de Chambre non spécialisés en bio

Il s'agit le plus souvent de *techniciens spécialisés* dans une production (porcs, légumes, lait, etc.). Ils ont alors principalement *une mission* d'appui technique aux agriculteurs. Les autres conseillers de Chambre (très divers) sont très peu cités par les agriculteurs bio.

→ Les agents d'organismes de services et les vétérinaires

En ce qui concerne les premiers, les contrôleurs laitiers ont été cités le plus souvent, et plus rarement les conseillers de gestion. Les vétérinaires, quant à eux, sont cités par plus d'un tiers des agriculteurs enquêtés.

1.2 Quelques commentaires et questions

Sur l'offre de conseil aux agriculteurs

C'est la grande diversité des agents - et des structures auxquelles ils appartiennent - qui caractérise ce qu'on pourrait appeler l'offre de conseil et d'appui aux agriculteurs bio, parmi lesquels un certain nombre ne sont pas spécialisés en bio.

Notons que parmi les agriculteurs enquêtés, la fréquentation de ces agents est extrêmement variable à la fois en ce qui concerne le type de personnes auxquels ils ont affaire et la fréquence des rencontres. Certains agriculteurs sont ainsi régulièrement en relation avec tous types d'agents, d'autres n'ont que très peu de contacts avec eux. Lorsque c'est le cas, il s'agit alors plutôt des agents technico-commerciaux et des agents des entreprises de services tels que contrôleur laitier et vétérinaire.

Sur la structuration du conseil et du développement en agriculture biologique

=> Le secteur du conseil et du développement en agriculture biologique en Bretagne se caractérise par le fait que c'est un secteur récent (les groupements de producteurs ont au plus une dizaine d'années, les postes d'animateurs dans ces groupements et de techniciens dans les chambres, 5 ou 6 ans. annexe 2) et en pleine évolution. C'est en même temps un secteur qui s'est structuré très rapidement, en particulier au travers d'organisations régionales telles que la FRAB ou IBB (Interprofession Bio Bretagne, créée en juin 1995, qui rassemble producteurs, consommateurs, transformateurs et distributeurs). Ce processus semble traduire plusieurs choses : tout d'abord l'existence préalable d'un certain niveau d'organisation des agriculteurs, et ensuite une capacité de réponse (ce qui est lié au premier point) à l'évolution du contexte marqué par une reconnaissance nouvelle de l'agriculture bio. Cette reconnaissance est vécue par les agriculteurs comme un atout et en même temps comme présentant un risque de récupération, de perte d'autonomie et d'identité. Dans un tel contexte, l'accélération du processus d'organisation veut marquer une volonté des agriculteurs bio d'être des interlocuteurs de poids incontournable pour ceux qui s'intéressent à la bio, pouvoirs publics, organismes de développement, mais aussi organisations professionnelles "classiques" ou majoritaires. Il constitue aussi une réponse à l'arrivée dans la filière de nouveaux acteurs économiques de taille importante vis à vis desquels il est indispensable, de l'avis des agriculteurs, de s'organiser pour pouvoir discuter. Les impliquer directement dans une structure interprofessionnelle est considéré comme le meilleur moyen de négocier même si cette stratégie ne fait pas l'unanimité au sein des agriculteurs bio.

=> Une faible concurrence ?

Le panorama que nous venons de présenter donne la vision d'un ensemble d'acteurs dont les rôles semblent à priori relativement bien définis et répartis : appui technique pour les Chambres d'Agriculture, défense des agriculteurs et promotion de l'agriculture bio pour les animateurs de GAB et partenariat (au sens propre du terme) économique et commercial pour les agents des entreprises économiques. Cette relative absence de concurrence peut être reliée au fait que jusqu'à maintenant il régnait, en partie du fait de la situation "marginale" de l'agriculture biologique, une sorte de consensus entre tous les acteurs de la bio sur la nécessité de développer la filière. Ce consensus nous semble traduire une interprétation avant tout politique de la situation par ces acteurs qui considéraient en quelque sorte que « "plus il y a d'intervenants et de moyens financiers, mieux c'est pour la reconnaissance de la bio", laissant au deuxième plan une interrogation sur l'adéquation entre l'offre et la demande.

Les choses sont actuellement en train de changer et cet ensemble d'acteurs est traversé par des processus de redistribution des pouvoirs et des rôles, de modification des équilibres en matière de représentation de la bio, d'évolution des modes de relations entre les différentes structures concernées. Ainsi par exemple, l'augmentation du rôle de développement et d'appui technique direct aux agriculteurs que veulent jouer certains GAB, n'est pas sans poser de problème quant à la distribution du travail avec les Chambres qui, elles aussi, veulent augmenter leurs moyens en techniciens bio. La perspective d'augmentation des demandes d'installation en bio crée de nouveaux enjeux autour de la formation et de l'appui à la reconversion par exemple. On se met à parler de "convention de partenariat" traduisant une volonté de formaliser les relations et la répartition du travail, là où auparavant les accords et la complémentarité étaient tacites et s'établissaient de manière informelle sur le terrain. Nous essayerons dans la suite de mieux comprendre ces processus, en nous interrogeant sur *la façon*

dont ils sont vécus par les agents, sur la part qu'ils y prennent aussi.

Dans la pratique :

- comment chaque agent se positionne dans cet ensemble, en référence ou non à qui ?
- comment définit-il lui-même son rôle et ses missions ?
- y a-t-il concurrence entre agents sur le terrain, y a-t-il des collaborations définies, de quelle façon, autour de quoi ?
- en ce qui concerne les agents spécialisés en bio, se définissent-ils en référence à leur spécificité "bio" ou par rapport à d'autres critères, comment se positionnent-ils dans l'ensemble du champ du développement agricole ?

Nous aborderons ces questions dans le chapitre suivant, au travers d'une analyse de *l'espace socioprofessionnel* des agents et de la *position de chacun* dans cet espace.

2 - QUI SONT LES AGENTS : IDENTITES ET CADRES DE REFERENCES PROFESSIONNELS

Remarque méthodologique

Parmi l'ensemble des agents présentés plus haut (chap. 1), nous n'avons enquêté que des personnes *ayant une fonction spécifique d'intervention en bio* (18 personnes) :

- la totalité des conseillers bio de chambre (5 personnes) ;
- la quasi-totalité des animateurs de GAB (4 personnes) ;
- 9 agents d'entreprises économiques (dont 7 technico-commerciaux amont et deux personnes de laiteries achetant du lait bio).
- par ailleurs, 1 animateur de la FRAB et 1 animateur IBB ont aussi été interrogés bien que n'intervenant pas chez les agriculteurs.

Dans la suite, l'analyse des données portera principalement sur les entretiens réalisés auprès des 9 agents de développement et 8 technico-commerciaux. Nous laisserons de côté les agents qui n'interviennent pas directement auprès des agriculteurs (les 2 animateurs des structures régionales, un responsable de production d'une laiterie), même si les données recueillies auprès d'eux pourront fournir des éléments d'information.

Une limite de notre étude tient donc au fait que nous n'avons pas été voir les agents non spécialisés en bio (agents de types 5 et 6), alors qu'ils jouent pourtant un rôle auprès des agriculteurs bio quant au fonctionnement technique et économique de l'exploitation. Les vétérinaires ou les contrôleurs laitiers par exemple sont souvent cités comme source d'information et de conseil sur des problèmes techniques d'élevage.

2.1 Des âges et des situations de famille relativement homogènes

La majorité des personnes enquêtées (15/19) a entre 30 et 45 ans : 11 ont entre 30 et 40 ans, 4 autour de 42-43 ans, 1 seul agent (technicien de chambre) a plus de 45 ans, 3 agents (parmi lesquels les deux objecteurs et un agent technico-commercial) ont autour de 25 ans.

Parmi les personnes ayant un poste (sans compter les objecteurs), tous sauf un sont mariés, les conseillers et animateurs de GAB ayant entre 1 ou 2 enfants et les agents économiques, entre 2 à 5 enfants.

2.2 Des formations généralement agricoles, des origines sociales plus diverses

Les niveaux de formation sont relativement plus élevés pour les agents de développement (techniciens Chambre et animateur GAB) avec 3 niveaux ingénieurs et 4 BTS, que pour les agents commerciaux d'entreprises économiques qui sont tous les 7 de niveau BTS.

Les formations suivies sont majoritairement des formations techniques agricoles. Deux techniciens de Chambre ont une formation en sciences biologiques et 1 agent économique n'a pas du tout de formation agricole.

Aucun technicien de Chambre, ni aucun technico-commercial n'a de formation particulière en agriculture biologique (qui existe depuis une dizaine d'années sous forme de certificat de spécialisation). Par contre, 3 des 4 animateurs de GAB ont suivi une telle formation. Nous verrons que, en ce qui concerne les premiers, cette absence de "spécialisation" en bio n'est pas considérée, sauf dans un cas, comme un handicap. Pour les animateurs de GAB, une telle compétence est au contraire présentée comme un atout majeur, ce qui peut sembler logique étant donné qu'elle a été un critère déterminant du choix de la personne au moment de son embauche par les agriculteurs responsables du groupement. Ceci nous semble devoir être relié avec une "démarche d'accès" au poste plus militante. Pour les deux autres catégories d'agents, ce ne sont pas les agriculteurs bio qui ont décidé de la personne à embaucher ou à affecter au poste, mais l'organisme institutionnel (la Chambre ou l'entreprise).

En ce qui concerne l'origine sociale, pour les agents de développement : 3 sont issus du milieu agricole (de parents agriculteurs en conventionnel), 2 d'un milieu proche de l'agriculture et 2 ne sont pas du tout d'origine d'agricole.

Parmi les agents économiques, 5 sur 8 sont d'origine agricole. Ce sont plutôt ces derniers qui revendiquent leur origine agricole comme facteur d'une bonne connaissance du milieu.

2.3 Expériences professionnelles

Pour l'ensemble des agents, les durées totales d'expérience professionnelle varient de 8 à une vingtaine d'années.

- Quelles sont ces expériences et comment sont-elles évaluées par les agents ?
- Quelles sont les raisons ou circonstances qui les ont conduits au poste actuel ?

2.31 Les techniciens de Chambre (Dx)

Quatre des cinq techniciens de Chambre ont acquis principalement leur expérience professionnelle dans le métier qu'ils exercent actuellement, c'est-à-dire celui de technicien ou conseiller agricole en Chambre d'Agriculture (soit dans celle où ils sont actuellement, soit pour 2 d'entre eux avec un passage dans une autre Chambre). Une personne a exercé une activité de technicien dans un autre organisme de recherche. Seul, le plus jeune technicien, qui a une expérience plus "militante" dans une ferme associative, n'a pas travaillé en Chambre avant d'entrer dans le poste actuel, où il est maintenant depuis 5 ans.

Au total, les techniciens de Chambre ont ainsi entre 4 et 10 ans de "métier" derrière eux au moment de prendre le poste en bio, et entre 5 et 15 ans de "métier" au moment de l'enquête. Dans un cas seulement, il y a eu l'embauche d'un technicien sur un poste nouveau ; dans les autres cas, il n'y a pas eu de création de poste, mais une affectation d'un conseiller déjà en poste, et ce, pour la moitié de son temps, sur le secteur de l'agriculture bio.

Comment sont-ils "arrivés à la bio" ?

Seul le conseiller qui a été embauché sur le poste de "technicien bio" met en avant une bonne connaissance de l'agriculture biologique avant de démarrer.

- *"J'ai travaillé en exploitation bio. Il m'est arrivé souvent de participer aux réunions surtout de filière. Je connaissais assez bien les producteurs bio surtout du département. A cette époque (quand j'ai postulé), il y avait peu de formation dans ce domaine de l'agriculture biologique, j'étais le seul dans le profil avec une bonne connaissance de la filière."* (D1)

Pour les quatre autres personnes, les raisons qui les ont conduits à prendre le mi-temps en bio (poste qui date de 4 à 9 ans), sont essentiellement liées à un "intérêt", parfois à une "conviction", pour les formes "d'agriculture alternative" et les questions d'environnement, plutôt qu'à une motivation spécifique pour l'agriculture biologique en tant que telle. Celle-ci est considérée comme une voie possible parmi d'autres vers des systèmes de production moins intensifs et moins polluants ou encore plus autonomes.

- *"Avant j'avais un peu une aversion pour la bio, il y avait quelques individus... mais j'étais pas favorable à priori".* Par contre D2 considère les problèmes d'environnement liés à l'agriculture intensive comme prioritaires et participe à des réunions sur ces questions. *"J'étais conseiller, on m'a vu à ces réunions, on m'a demandé de m'occuper de la bio"* (D2).

- *"Je ne connaissais pas la bio avant de venir... simplement par affinité... je connaissais les producteurs bio... par conviction. J'avais déjà découpé tous les articles sur la bio dans le département"* (D4).

Le fait de ne pas disposer d'une compétence technique spécifique sur l'agriculture biologique, ne paraît pas être pour eux un handicap. Au reste, ils considèrent tous avoir acquis aujourd'hui, par la pratique, une bonne connaissance de la bio, mais pas nécessairement du point de vue technique.

=> Il ressort que "le passage" au secteur de la bio ne semble pas avoir entraîné pour les conseillers de Chambre de rupture majeure du point de vue de leurs activités et du métier qu'ils exerçaient, mais plutôt une modification de leur *position dans l'organisme* et de leur

identité professionnelle. Il s'agit d'autant moins d'une rupture que la part de travail "sur la bio" ne représente qu'un mi temps, l'autre mi-temps étant consacré à des activités qu'ils avaient déjà auparavant (pour trois d'entre eux autour de l'agriculture "alternative" ou les dossiers "environnement"). Ce double mi-temps est vécu plutôt comme un atout pour ne pas "se marginaliser".

=> Les techniciens bio des Chambres démarrent et exercent leur profession actuelle à partir d'une bonne connaissance du fonctionnement institutionnel des Chambres, du milieu agricole et des débats qui traversent le développement agricole dans son ensemble.

2.32 Les animateurs de GAB (Gx)

Agés d'une trentaine d'années, les deux animateurs permanents de GAB se caractérisent par un parcours professionnel qui peut être qualifié de "militant", avec une expérience préalable à l'arrivée dans le poste actuel de 2 à 4 ans dans des associations de promotion de l'agriculture "alternative", c'est à dire des organismes un peu du même type que les GAB.

Ce qu'ils mettent en avant lorsqu'ils expliquent les raisons qui les ont conduits à ce poste (et les deux objecteurs vont dans le même sens), c'est d'abord leur conviction idéologique et politique en faveur de l'agriculture biologique

- G1 a "toujours travaillé en milieu associatif et se considère comme "un militant de l'agriculture alternative".
- G3 considère son travail comme éminemment "politique et militant".

A noter toutefois que, dans les deux cas, l'importance d'une bonne connaissance technique de l'agriculture biologique pour faire ce travail est mise en avant. Il y a là, semble t-il, un critère de légitimité de leur intervention auprès des agriculteurs.

2.33 Les agents d'entreprises économiques (Cx)

Les agents d'entreprises économiques ont un parcours professionnel plus "éclaté" et une expérience plus diversifiée que les agents de développement. La durée totale d'expérience professionnelle varie de 8 à 24 ans (sauf pour le plus jeune qui occupe son premier poste), avec souvent un à trois postes occupés avant le poste actuel ;

- 4 agents sur 8 ont une expérience de production agricole d'une dizaine d'années (comme agriculteur ou salarié agricole). L'un d'entre eux gère toujours une exploitation ;
- 2 ont une expérience de technicien spécialisé (alimentation animale et hygiène de la traite);
- 2 ont une expérience de commerce,
- 2 ont démarré leur "carrière" dans le poste actuel.

Au total la durée d'expérience dans le poste actuel varie de 3 à 10 ans. L'expérience professionnelle des agents économiques se caractérise par le fait qu'ils ont eu une approche de l'agriculture à la fois *pratique* - à partir de laquelle ils revendiquent une bonne connaissance "du terrain"- et *technique* dans un domaine spécifique, au travers de laquelle ils ont acquis une compétence qu'on pourrait qualifier de "spécialisée" et "pointue" se rapportant au domaine de

la production.

- "Les compétences, ça s'apprend à force de discuter, voir des agriculteurs, aller dans les champs, regarder, discuter un peu, on apprend son métier sur le tas. J'avais déjà une formation agricole assez poussée avant" (C1).

- C5 explique : "Je suis ancien paysan et utilisateur de cette technique (celle qu'il "vend aujourd'hui), donc à l'aise".

Les compétences que requiert son métier aujourd'hui : "une capacité à observer les vaches, faire pousser l'herbe et de la bonne et beaucoup".

- "Je suis assez pointu dans le domaine des ruminants, je me suis spécialisé dans la nutrition des vaches laitières. Je recherche à faire produire de l'herbe en quantité et en qualité" (C6).

Cette double référence est omniprésente dans la manière dont ils décrivent les compétences que requière leur métier actuel. Ces deux dimensions semblent fonder pour eux une légitimité autant vis à vis des agriculteurs que vis-à-vis de leurs concurrents auprès de ces derniers.

EN CONCLUSION

1. La comparaison des parcours professionnels fait apparaître **des cadres de référence et des identités professionnelles relativement marqués** pour les trois catégories d'agents enquêtés.

a) En ce qui concerne les techniciens de Chambre, leur cadre professionnel de référence est donc constitué par les Chambres d'Agriculture, dont on peut dire qu'elles symbolisent dans le milieu bio la voie "officielle", dite "conventionnelle", du développement agricole, à la croisée entre les orientations de politique agricole de l'état et les positions officielles de La profession.

L'analyse du contexte du développement avait montré comment, en lien avec une certaine vision des attentes des agriculteurs, les chambres cherchent à redéfinir les fonctions et rôles des conseillers, autour en particulier de la figure de "conseiller d'entreprise". Les nombreux discours et écrits produits à ce sujet constituent donc bien, au vu du parcours professionnel des conseillers bio, une composante du cadre normatif et conceptuel de leur travail.

Il s'agira dans la suite d'essayer de comprendre si ces références sont effectivement mobilisées par les agents dans leurs conceptions et leurs pratiques de travail (comment et sur quoi elles portent) et si elles sont ou non articulées avec d'autres références ?

On peut se demander si, du côté des agriculteurs bio, les conseillers ne seront pas d'abord considérés comme techniciens ou conseillers de Chambre plutôt que comme techniciens bio, avec tout ce que cela comporte de référence au "développement conventionnel". Nous essayerons de voir comment cela se traduit sur la position socioprofessionnelle des conseillers, au sein de l'institution qui les emploie et au sein du milieu professionnel bio.

b) Le cadre de référence professionnel des agents économiques est constitué d'un côté par le monde de la production agricole, de l'autre et dans une moindre mesure - du moins ils y font moins explicitement référence - par celui de l'entreprise.

c) Enfin, le cadre professionnel de référence des animateurs de GAB est celui du milieu associatif militant, lié à ce qu'on pourrait appeler le monde de "l'agriculture alternative".

2. La façon dont les agents valorisent leur expérience professionnelle fait apparaître là aussi des différences caractéristiques.

Alors que les agents économiques mettent en avant un acquis en termes de compétences techniques et de connaissance du terrain, les animateurs mettent en avant leur conviction envers la bio et leur expérience "militante".

En ce qui concerne les **conseillers de Chambre**, la façon dont ils valorisent leur expérience professionnelle semble plus floue et en tout cas moins homogène. C'est moins l'acquis de compétences spécifiques qui ressort de cette expérience qu'une bonne connaissance du milieu agricole et des débats sur le développement et sur l'agriculture biologique

Sur le plan du conseil technique, qui constitue une de leurs missions, on peut s'interroger sur leur position vis à vis des agents technico-commerciaux : ne sont-ils pas, de par leur expérience professionnelle, relativement moins bien placés ? Dans quelle mesure ne vont-ils pas se trouver en concurrence "sur le terrain" avec eux ?

=> Comment vont-ils se positionner par rapport à cela : dans quels types d'activités vont-ils s'investir le plus ? Sur quoi vont-ils fonder leur légitimité et leur reconnaissance auprès des agriculteurs ? Sur quelles bases vont-ils construire concrètement les relations avec eux ?

* * * * *

**L'ESPACE SOCIO-PROFESSIONNEL DES AGENTS DE CONSEIL
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE :
réseaux de relations et positions des agents**

Nous abordons maintenant de façon plus précise le cadre dans lequel travaillent les agents en tant qu'espace social, c'est à dire en termes de *configuration d'acteurs* impliqués autour d'enjeux spécifiques, en relation les uns avec les autres, au sein duquel chaque agent occupe une position déterminée. Cet *espace socioprofessionnel* ainsi que la position qu'y occupent les agents peuvent être décrits et analysés à plusieurs niveaux (a, b, c, ci-dessous, correspondant à différents *espaces de travail*) et sous deux angles : la façon dont l'agent se situe d'une part, ses relations professionnelles d'autre part.

a) A un premier niveau, **l'organisme au sein duquel travaille l'agent** constitue un cadre institutionnel. La position qu'y occupe l'agent peut être définie objectivement par un poste associé à des missions, un statut et une place dans l'organigramme de l'institution. C'est ce que nous avons abordé dans la partie précédente.

Mais cette position peut aussi être appréhendée par des données plus subjectives sur *la façon dont l'agent se situe* dans l'organisme, par rapport à ses collègues, ses supérieurs : est-il isolé ou non, appuyé ou non, se sent-il (du fait de travailler en bio) très différent ou non de ses collègues, etc.... ?

b) **L'ensemble des organismes de développement** qui interviennent sur le secteur géographique où l'agent travaille - qu'on pourrait appeler le secteur local du développement agricole - constitue un deuxième niveau. En ce qui concerne le secteur du conseil et du développement en bio, l'espace socioprofessionnel de l'agent comprend **l'ensemble des agents et organismes qui interviennent de façon spécifique en bio**, en Bretagne d'abord et au niveau national, avec lesquels on peut penser qu'il entretient des relations privilégiées.

La position de l'agent dans cet espace - ou dans ces deux espaces - peut être caractérisée, de la même façon que dans l'organisme, par la façon dont l'agent se situe par rapport à l'extrême diversité des acteurs qui les composent : comment il définit, différencie ou compare son travail par rapport à ces autres agents.

c) Enfin, si l'on s'interroge sur l'espace social dans lequel vont s'exercer concrètement des formes d'intervention, alors le cadre socioprofessionnel des agents est évidemment constitué par **le milieu des agriculteurs bio, leurs organisations propres et leurs représentants** et sans doute dans une moindre mesure le milieu agricole de la région où ils interviennent.

=> A ces trois niveaux, la position socioprofessionnelle de l'agent peut donc être caractérisée sous un premier angle par la manière dont il se situe. C'est ce que nous présentons dans la première partie de ce chapitre.

Mais plus concrètement cette position est aussi caractérisée à ces mêmes trois niveaux par les

relations que l'agent entretient ou non avec les autres agents et avec d'autres acteurs (le premier point pouvant d'ailleurs être considéré comme une sorte d'évaluation de ces relations). L'ensemble de ces relations dessine *un (ou des) réseaux professionnels de relations* caractéristiques d'un (de) certain(s) *systèmes de relations*. La position socioprofessionnelle des agents est aussi une position dans ces réseaux.

L'espace socioprofessionnel des agents et la position qu'ils y occupent, ainsi définis, ne peuvent être considérés comme explicatifs à eux seuls des pratiques et des conceptions des agents. Par contre on peut considérer qu'ils déterminent une certaine *marge de manœuvre* dans laquelle vont s'inscrire des pratiques : des choses qu'il est plus ou moins possible ou facile de faire pour les agents, ceci pouvant permettre de comprendre comment *d'un point de vue stratégique* les agents composent avec un tel cadre pour maintenir ou modifier une certaine position, pour maintenir ou augmenter une marge de manœuvre.

Mais lorsque nous parlons de relations professionnelles et de positions des agents dans des réseaux, nous voulons mettre l'accent sur une autre dimension essentielle, à savoir s'interroger sur le rôle de ces réseaux *d'un point de vue cognitif*, c'est à dire comme un support dans l'élaboration des qualifications, des connaissances et plus largement des moyens de travail mobilisés par les agents dans leurs activités.

Les questions que nous nous sommes posées étaient les suivantes :

- comment les conseillers agricoles, les technico-commerciaux ou les animateurs de développement qui interviennent auprès des agriculteurs biologiques construisent-ils leurs références de travail ; comment construisent-ils "le fond" de connaissances et où trouvent-ils l'information dont ils ont besoin ; comment s'y prennent-ils pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent dans la pratique ?
- quels sont les appuis ou les collaborations dont ils peuvent disposer concrètement pour mettre en œuvre et pour maîtriser telle ou telle activité, tel ou tel type d'intervention ?

La formation et l'expérience professionnelle apportent des éléments de réponse à ces questions (les premières en particulier), mais ce n'est pas suffisant. Elles fournissent en effet un fond de compétences "acquises" et un cadre de référence, mais la maîtrise de la pratique renvoie à une activité permanente de réflexion sur les situations dans lesquelles on se trouve, de transformation et d'élaboration de nouvelles normes et règles d'action, cela d'autant plus qu'on est confronté à des changements ou des problèmes.

Si l'on considère que cette activité de réflexion se passe, au même titre que pour les agriculteurs, au travers du dialogue avec des personnes exerçant un même type d'activité (Darré, 1992) - et par-là susceptibles de rencontrer les mêmes problèmes - par lequel on échange idées et expériences pour trouver des solutions à ces problèmes, il est alors important d'essayer de comprendre quels sont les supports de ces relations de dialogue.

=> Nous sommes donc partis de l'**hypothèse générale** selon laquelle : *les relations professionnelles entre "pairs" sont pour les agents un support essentiel dans l'élaboration de leurs moyens de travail, sur le plan cognitif et sur le plan des coopérations concrètes* (les moyens de travail se rapportant aussi à des moyens matériels). Dans ce sens on peut considérer qu'elles contribuent à la constitution de ce qu'on pourrait appeler une *qualification collective* des agents. Nous parlons ici des relations "ordinaires", "au quotidien" et plus ou moins informelles, des agents entre eux et non de relations institutionnelles entre organismes ou plus exactement entre représentants des organismes.

- De manière plus spécifique, nous faisons l'hypothèse qu'il existe un lien entre la densité et la diversité des relations entre agents et leur capacité à se constituer comme *acteurs professionnels*, c'est à dire en particulier le degré d'autonomie des agents quant à la définition de leur travail (ce qu'ils ont à faire et comment le faire). Autrement dit, le dialogue entre agents peut contribuer à l'élaboration d'un *point de vue propre* (distinct de celui des agriculteurs ou des scientifiques par exemple), qu'on a appelé point de vue de *praticien du développement*.

- Autre hypothèse : l'existence d'un réseau spécifique au secteur de l'agriculture biologique peut participer à l'élaboration de normes de travail et de formes d'intervention propres à ce secteur.

Il s'agit donc dans la deuxième partie de ce chapitre :

1. de décrire les relations entre agents et de caractériser les réseaux qu'ils constituent :
 - entre qui et qui y a-t-il des relations ?
 - dans quels cadres ont-elles lieu (fréquence, occasions, échelle géographique...)?
 - sur quoi portent les relations : de quoi discutent les agents, quelles sont les collaborations effectives entre eux, etc..?
 - quels sont les facteurs de constitution des liens ?
2. d'essayer de comprendre les fonctions de ces relations, c'est à dire leur rôle dans l'élaboration des conceptions et des qualifications des agents au vu des hypothèses ci dessus.

Les relations professionnelles des agents peuvent avoir aussi des fonctions stratégique et politique. Nous pensons que cette dimension est plus spécifique à certains types de relations, à savoir qu'elle est moins présente dans les relations entre pairs que dans d'autres relations avec des personnes "choisies" de par leur position particulière, soit dans l'organisme où travaille l'agent, soit dans l'ensemble du secteur du développement agricole ou de la bio au niveau régional ou national. Nous essayerons de repérer ces relations et de comprendre comment elles opèrent plus précisément.

* * * * *

1 – CADRE INSTITUTIONNEL ET POSITION DES AGENTS

1.1 Les "conseillers bio" des Chambres d'Agriculture

1.11 L'origine des postes

Dans les quatre Chambres d'Agriculture de Bretagne, les postes de conseillers en agriculture biologique ont été mis en place suite à la demande des producteurs bio déjà organisés en Groupements, qui ont souvent fait pression auprès des responsables de Chambres pour obtenir un conseiller. Au début des années 90, dans un contexte où la bio commence à faire parler d'elle et à être reconnue par des instances nationales, les Chambres manifestent avant tout par là un souci de ne pas "rester à la traîne" ou de "prendre le train en marche", plus qu'une réelle volonté de développer l'agriculture biologique ; celle-ci n'est pas une priorité et n'est pas encore investie d'enjeux importants.

Par la suite, la montée en puissance des préoccupations environnementales et la pression croissante de la part des pouvoirs publics ou des consommateurs vis à vis de la profession agricole vont amener les Chambres à considérer leur "investissement" dans la bio comme une "bonne carte" à mettre en avant. Cela dit, nous l'avons vu, les missions des conseillers restent définies en termes très généraux, de "conseil technique" ou d'appui à l'organisation des filières par exemple, le seul objectif clairement formulé étant de donner la priorité à la reconversion. Dans un cas (D2), le conseiller a une mission d'animation du groupement et se trouve donc "à cheval" sur deux structures : Chambre et GAB.

1.12 Comment les conseillers-techniciens se situent-ils dans l'organisme ?

- D1 : *"La bio fait partie des équipes considérées comme un peu marginales, où il n'y a qu'une personne... les équipes sont à la dimension de ce que représente la production dans le département."*
- *"Je ne me sens pas à part, mais... l'étiquette bio, on est d'emblée mis à part. Il y a une image négative du bio qui bricole" (D3).*

Les cinq conseillers de Chambre partagent le sentiment que "s'occuper de la bio comporte un risque de marginalisation au sein de l'institution". Partant de là, ils affirment constamment leur volonté de "ne pas se marginaliser" et de rester intégré au maximum au sein des équipes de la Chambre. A ce titre, le mi-temps est considéré par les 4 personnes concernées comme un atout ; aucune d'entre elles ne souhaite passer à plein temps sur la bio, même s'ils savent que les agriculteurs bio, eux, trouvent qu'un mi-temps ne tient pas la route. De plus, le conseil en bio est perçu comme complémentaire des activités menées sur l'autre mi-temps, centrées pour 3 d'entre eux sur l'appui à des formes de production moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement.

- *"Les deux mi-temps sont tout à fait compatibles. Au départ, c'était pas très apprécié par les bio, mais je leur ai expliqué que ça permettait de façonner les "conventionnels". Les bio voudraient se marginaliser avec leur propre conseiller". (D3)*

- D4, spécialisé en cultures légumières, consacre un mi-temps auprès de maraîchers bio et l'autre auprès de non bio plutôt intensifs. *"J'accepte de faire ce mi-temps. C'est pas facile de concilier les deux, ... on m'a souvent dit (les agriculteurs bio) : il faudrait que tu passes à plein temps, mais c'est un peu un risque de s'isoler. C'est important de ne pas s'isoler, qu'on regarde ce qui se passe à côté. Le conventionnel peut apporter certaines infos à la bio". "Que quelqu'un de la Chambre travaille sur la bio, ça démystifie". (D4)*

Les conseillers de Chambre vivent donc une certaine tension entre ce qui est susceptible de fonder une reconnaissance, au sein de l'institution Chambre d'un côté, et au sein du milieu des agriculteurs bio de l'autre. Ils ont ainsi une **position** qu'on pourrait qualifier "**en porte à faux**" entre deux milieux professionnels porteurs chacun de modèles d'agriculture jusqu'alors radicalement opposés. La façon dont les agriculteurs bio parlent des Chambres ou plus exactement de l'intérêt que celles-ci portent envers la bio traduit et complète ces éléments d'appréciation.

1.13 Comment les agriculteurs bio "voient-ils" la Chambre ?

De manière générale, leur position peut se résumer ainsi : la Chambre ne fait rien pour la bio, mais elle essaye de la récupérer.

- *"Je me demande pourquoi ils ont mis un conseiller bio,... c'est pour que l'image de la Chambre ne soit pas que les cochons et la volaille (industrielle)"... "Il y a toujours le doute ... est-ce que c'est sincère ou de la récupération. Pour certains dossiers, la bio intéresse la Chambre.. c'est un créneau où elle est absente. Faut pas se faire bouffer, on veut garder notre identité" (A14).*
- *"Ils utilisent la bio pour ramasser des subventions" (A11).*

Il existe donc une certaine méfiance vis à vis de ce que peut faire la Chambre et une volonté de garder ses distances et son identité.

- *" L'agriculture biologique est autonome, comme derrière la Chambre il y a beaucoup de monde, Cooperl, crédit agricole, tous les gros pôles, nous là dedans on est tout petit" (A1).*
- *A 5 trouve que le GAB de son département "attend beaucoup trop de la Chambre". "Quand une Chambre met autant de soutien dans l'agriculture intensive, je trouve qu'on se moque du monde .. qu'on arrête de courir après une Chambre qui n'est pas la nôtre".*

Au fond, la relation entre la Chambre et les agriculteurs bio reste marquée par des positions idéologiques qui trouvent leurs origines dans la place historiquement marginale de l'agriculture biologique - et à partir de laquelle elle s'était jusqu'à maintenant définie, par opposition radicale à l'agriculture conventionnelle - dans le paysage agricole.

Il faut noter cependant que les points de vue exprimés ici sont plutôt le fait de responsables professionnels et sont d'abord des **points de vue politiques**. Remarquons que ces mêmes agriculteurs ont souhaité un poste bio et demandent souvent plus de temps accordé à la bio au sein de la Chambre. Volonté de reconnaissance d'un côté, méfiance et volonté de garder une autonomie de l'autre, on a là un écho des débats nationaux qui traversent actuellement le milieu bio, en particulier sur la place que devrait prendre l'agriculture biologique, dans ou hors des organisations professionnelles "officielles" de développement.

Ce qui est jugé, c'est l'institution ("le système") et non les personnes. A l'inverse, lorsque ces mêmes agriculteurs, à partir d'un point de vue qu'on pourrait qualifier simplement "d'agriculteur" ayant concrètement affaire à tel ou tel agent, ils s'expriment d'une autre façon. Les appréciations portent alors sur la personne et sur telle ou telle action particulière, évaluées de façon pragmatique en lien avec les problèmes que l'agriculteur rencontre et avec ses attentes spécifiques.

On voit bien ici *l'héritage* que porte le conseiller de Chambre en bio en arrivant sur le terrain, avec lequel il doit composer. Il est rarement considéré, au départ du moins, comme indépendant et sa légitimité n'est pas acquise. Pharo soulignait dans une étude réalisée en

1981 sur les agents de développement agricole, que, de par ce que sont les Chambres (organismes consulaires plus ou moins au service d'une politique d'état), les conseillers se trouvent sur le terrain comme représentant à la fois les intérêts de l'état et de la profession, les intérêts de la profession étant perçus par la majorité des agriculteurs comme les intérêts d'une certaine catégorie d'agriculteurs, les mieux placés ("les gros"). Autrement dit, cette position socioprofessionnelle en porte-à-faux n'est pas nouvelle, même si elle est particulièrement forte, et se traduit de manière spécifique dans le secteur de la bio ; "la place des conseillers dans le système et la stratégie de la profession peuvent se laisser lire sous une double dimension : celle d'un dispositif technique assurant un encadrement, et celle du contrôle social qui rend nécessaire l'avancée technique. La fonction technique du conseiller déborde sur le terrain politique, ni totalement du côté du pouvoir, ni totalement délié de sa référence institutionnelle, il est un rappel et une figure de ce que le pouvoir veut pour les agriculteurs et comment (Pharo, 1981).

Rappelons aussi l'analyse de Henry (1992) à propos des agents de l'expertise, qui met l'accent sur *les multiples enjeux* dont l'intervention de conseil est investie, lesquels expliquent d'un côté l'impossibilité d'évaluer les résultats, de l'autre le fait que les modes de légitimation de l'intervention se trouvent ainsi divers, renvoyant à plusieurs espaces différents. Pour les conseillers en bio, il est clair que les modes de légitimité au sein de l'organisme pour lequel ils travaillent et au sein du milieu bio ne sont pas les mêmes, non seulement en lien avec le fait que les modes de production défendus dans les deux espaces diffèrent, mais aussi en lien avec des critères d'évaluation du "bon conseiller" (ou du bon conseil) et des objectifs qui fondent sa présence sur le terrain, différents. Sur ce plan, la position des conseillers en bio, n'est pas différente de celle de tous les agents de Chambre.

1.14 Une certaine autonomie

Les cinq conseillers de Chambre estiment avoir beaucoup d'autonomie dans leur travail, en ce qui concerne la définition des activités et l'organisation au quotidien de celles-ci. De fait, il apparaît que les objectifs et les missions qui leurs sont assignées sont suffisamment peu précisés pour que chacun y mette ce qu'il souhaite, en fonction de ses conceptions, ses relations avec les agriculteurs et dans le milieu du développement. Il semble que la seule orientation vraiment établie soit la priorité à la reconversion. Les Chambres disposent maintenant pour favoriser l'installation d'agriculteurs en bio d'un moyen concret d'action à savoir les aides accordées à la reconversion (qui signifie pour l'agriculteur d'établir un dossier avec l'aide du conseiller).

Le faible niveau de contrôle du travail des agents peut s'expliquer d'abord par les raisons qui ont motivé au départ la mise à disposition dans les Chambres d'un conseiller en bio, à savoir qu'il s'agit plus d'une image de marque que d'un véritable enjeu de développement. Par ailleurs, le fait qu'il n'y ait pas eu jusqu'à maintenant de responsables professionnels bio au sein des Chambres, joue sans doute aussi un rôle, les conseillers n'ayant pas de comptes à rendre à ces responsables, pour lesquels la bio ne représente pas grand chose ou fait encore figure de secteur marginal. Les choses sont aujourd'hui amenées à évoluer avec l'arrivée d'agriculteurs bio à des postes de responsabilité dans plusieurs organismes nationaux, dit "classiques", de développement.

Nous essayerons de voir plus précisément ce que signifie concrètement cette marge d'autonomie, comment elle se traduit dans les activités et les pratiques des conseillers.

1.2 Les animateurs de GAB (Gx)

La position socioprofessionnelle des animateurs de GAB peut être caractérisée par :

- le fait qu'ils soient seuls permanents animateurs (à plein temps) de la structure¹, ils portent ainsi une part importante de la **responsabilité de sa pérennité** ;
- un rôle explicite de **représentation des agriculteurs bio**, en tant que groupe professionnel, qui fonde leur légitimité. Ils sont ainsi amenés souvent à "parler au nom des agriculteurs" ;
- un **lien privilégié avec les responsables** du groupement et une division du travail qu'ils expriment de la façon suivante :

- "Je suis relativement autonome. Le centre de décision c'est le C.A. où sont prises les décisions politiques, mais sur les actions, j'ai une grosse part de responsabilité. C'est à moi de proposer, le C.A. valide ou pas." (G1)

- des missions situées plutôt dans le **champ politique** : faire pression auprès des pouvoirs publics, faire connaître la bio, défendre les intérêts des producteurs.

Les deux animateurs ayant un poste permanent expliquent comment ils se situent ou ce qu'ils font en référence explicite aux conseillers bio de la Chambre avec lesquels ils sont en relation fréquente et travaillent régulièrement. Si leurs missions respectives semblent relativement distinctes, l'un d'eux explique qu'auparavant (avant l'existence d'un poste de conseiller bio à la Chambre), il faisait aussi "du technique". Aujourd'hui, ce rôle n'a plus lieu d'être et il semble que la répartition des rôles et fonctions commence à poser certaines questions.

Du côté des agriculteurs, les animateurs de GAB ne sont pas soumis au doute porté vis à vis des conseillers de Chambre quant aux intérêts qu'ils représentent. Mais il semble que l'élargissement du milieu des agriculteurs bio avec l'arrivée de "nouveaux" bio issus pour certains de systèmes de production relativement intensifs et d'appartenance syndicale plus diversifiée (certains sont membres du syndicat majoritaire FNSEA) pose une question nouvelle : quelle agriculture bio ou quels agriculteurs bio représentent ou vont représenter les GAB ? Pour les animateurs, amenés à travailler plus étroitement, parfois quasi-exclusivement, avec les responsables élus du groupement, qui ne font pas toujours l'unanimité, une question peut être posée, un peu de la même manière que pour les conseillers de Chambre : comment peuvent-ils continuer à travailler avec une diversité d'agriculteurs ; du moins sont-ils conscients que certains agriculteurs ne sont aujourd'hui plus représentés au GAB.

¹. Au moment de l'enquête, les deux animateurs concernés étaient seuls à travailler au sein du GAB. Par la suite un deuxième animateur a été embauché dans chacun des deux départements concernés.

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES DES AGENTS
et les occasions de rencontre

	Techniciens Chambre. Bretagne						Animateurs GAB			
	D1	D2	D3	D4	D5	Tech. Chambre Non Bio	G1	G2	G3	G4
D1	X	++		++		+	+			
D2	++	X	++			++				
D3	+		X	++		++			++	
D4	+		++	X		++	+		+	
D5	+	+	+	+	X	++				++
G1	++	+	+				X			
G2		+					+	X	+	+
G3			+	+			+	+	X	
G4					++					X

++ relation forte citée par (**D1** en gras)
+ relation fréquente citée par "

S'ils affirment, comme c'est le cas, ne pas vouloir reproduire le modèle conventionnel de développement en particulier à cause des effets de sélection auquel il a conduit, cette question mérite d'être traitée en tant que telle. Nous y reviendrons plus précisément dans l'étude des pratiques.

1.3 Les technico-commerciaux

En ce qui concerne la façon dont les technico-commerciaux se situent dans leur entreprise, tous insistent sur "l'autonomie" dont ils disposent, se référant surtout à la manière d'organiser leur travail, plus qu'à la définition de celui-ci, qui, on l'a vu, est relativement précise. En fait, les personnes interrogées ne s'étendent pas beaucoup sur la question. Ce sentiment d'autonomie renvoie sans doute à un modèle professionnel partagé plus ou moins par tous, à savoir : le fait que l'on travaille de façon "indépendante" (qu'on soit rattaché à une entreprise ou à son compte) et que les seuls résultats évaluables de façon précise, à savoir l'importance de la clientèle et du chiffre de vente, dépendent effectivement de la manière dont chacun s'y prend individuellement.

Autrement dit, même si les commerciaux sont soumis à des pressions relativement fortes et des exigences précises quant au contenu de leur travail, ce sentiment prévaut parce qu'il contribue à ce qui fait la valeur de ce travail.

Pour ce qui est de leur position dans l'ensemble du secteur du conseil en bio, nous y reviendrons à partir de l'analyse de leurs relations avec les autres agents.

2 - LES RELATIONS PROFESSIONNELLES DES AGENTS : CONFIGURATION ET FONCTIONS DES RESEAUX DE DIALOGUE

2.1 Structuration des relations entre agents: qui est en relation avec qui ?

Nous présentons les relations par degré d'importance pour les agents, et en nous référant aux tableaux de synthèse ci-joint.

2.11 Les relations entre "collègues"

Pour les agents de développement, techniciens de Chambre et animateurs de groupements, les relations entre "collègues", sont mentionnées comme étant les plus fréquentes, "collègues" désignant, selon le terme qu'ils utilisent eux mêmes :

- soit les autres techniciens ou conseillers, non spécialisés en bio, de la Chambre où ils travaillent,
- soit les personnes ayant le même poste dans l'organisme équivalent au leur dans d'autres départements, à savoir : pour les conseillers de Chambre, les conseillers bio des autres Chambres de Bretagne, ou de départements plus éloignés, pour les animateurs de GAB, les animateurs de groupements (GAB, CIVAM BIO, GDA BIO) des autres départements (Bretons d'abord et à l'échelle nationale ensuite) .

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES DES AGENTS

et les occasions de rencontre (suite)

	Autres relations Bretagne BIO et non BIO					Réseau bio National		
	FRAB IBB	GEPAB lieu de rencontre	CFPPA pour info	Technico Commer- ciaux	AUTRES non bios	APCA	ITAB	AUTRES
D1		oui		C1 C7		réseau bio	journées techniques Brioude	
D2		oui		oui	Vétérinaire EDE	collègues bio - viande	journées techniques Brioude	
D3		oui (un peu)			EDE			CIVAM BIO
D4		oui						GRAB
D5		oui	+	C8 Eurobreizh	ITAVI FRCUMA (groupe compost) CL	réseau bio (organisation de filières)	oui	GRAB
G1	+	oui			CEDAPA ++ DDA ADASEA			FNAB CIVAM BIO 56
G2	++		+		Vétérinaire homéopathe			
G3	+				EDE ADASEA Comités de bassin Administration			FNAB CIVAM BIO 56
G4	+	oui	+		DDA Administration			CIVAM BIO 56 et 44

++ relation forte citée par (D1 en gras)

+ relation fréquente citée par "

Les conseillers de Chambre considèrent ces relations comme leurs "relations privilégiées de travail", accordant une place égale aux contacts avec les conseillers non bio de leur Chambre et avec les conseillers bio des Chambres des départements voisins. Ces relations confirment leur ancrage professionnel au sein des Chambres.

2.12 Le binôme technicien de Chambre - animateur de GAB, dans chaque département

Ces relations internes aux Chambres sont doublées par une relation étroite, dans chaque département, entre le(s) technicien(s) bio Chambre et l'animateur de GAB, laquelle est considérée par ces derniers comme égale en importance aux relations qu'ils ont avec les autres animateurs de GAB de la région. On peut parler de *binôme* dans la mesure où ces relations se caractérisent par une certaine répartition du travail et une collaboration concrète pour plusieurs activités, telles que la formation ou les "dossiers reconversion".

2.13 Un réseau spécifique à l'agriculture biologique, à l'échelle régionale et nationale

L'ensemble des relations de type 1 et 2 (entre collègues des Chambres d'une part, et entre animateurs de GAB et conseillers de Chambre d'autre part) dessine un réseau relativement serré au niveau de la Bretagne, avec pour chaque agent des liens privilégiés avec un ou deux autres agents. Les relations entre agents de développement, sont à ce niveau régional à la fois fréquentes et diversifiées dans leurs fonctions. Elles restent relativement informelles, même s'il y a une augmentation des occasions plus formelles de rencontre liées à la mise en place et au fonctionnement de structures telles que le GEPAB (Groupe d'Etudes Pluridisciplinaires Agrobiologie Bretagne) ou IBB (Interprofession Bio Bretagne). En effet, les réunions dans ce cadre sont souvent centrées sur le fonctionnement même des structures.

- Pour les animateurs de groupement, c'est d'abord la FRAB qui joue ce rôle de lieu de rencontre, au travers de réunions où se retrouvent à la fois les animateurs et les responsables professionnels de Groupement des 4 départements bretons. La FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques) est mentionnée par deux animateurs comme source d'informations.

- Le GEPAB, groupement d'intérêt scientifique qui réunit des chercheurs, des responsables professionnels, des agents de développement et de la formation, joue aussi ce rôle de lieu d'échange, en particulier avec d'autres acteurs qui interviennent en agriculture biologique.

- Au niveau national, le réseau APCA est mentionné par 3 techniciens de Chambre. Ils y retrouvent, dans des réunions nationales généralement "à thème", d'autres techniciens de Chambre spécialisés en bio. Ils entretiennent par ailleurs, de façon informelle, des relations plus étroites avec un ou plusieurs techniciens au sein de ce réseau.

- L'ITAB (Institut Technique de l'agriculture biologique) est mentionné par deux techniciens, à propos de journées techniques nationales qui réunissent une fois par an toutes les personnes concernées et compétentes dans un domaine donné (l'élevage en bio par exemple).

La structuration d'un réseau bio au niveau national trouve son origine dans des formes d'organisation relativement anciennes, telles que l'ACAB (Association des Conseillers en

agriculture biologique) qui réunissait l'ensemble des contrôleurs et animateurs-techniciens de groupements (les fonctions étaient moins séparées qu'aujourd'hui). A une époque où les agents spécialisés étaient encore peu nombreux et où la bio était marginale, ce regroupement répondait à une volonté de se former, de se doter d'un pôle commun de compétences techniques et d'affirmer une identité professionnelle. Aujourd'hui, les relations professionnelles à l'échelle départementale ou régionale prennent le pas sur celles au sein des réseaux nationaux, même si ces derniers se structurent de plus en plus.

2.14 Des relations épisodiques et fortuites entre techniciens de Chambre et commerciaux.

Parmi les agents de développement, seuls les techniciens de Chambre évoquent, pour 3 d'entre eux, des relations avec des technico-commerciaux. La plupart du temps, ces relations, considérées comme peu fréquentes, sont dues au hasard de rencontres au cours des visites qu'effectuent les uns et les autres sur une exploitation, ou au cours de foires bio. Elles ne sont pas pour autant considérées comme sans intérêt.

2.15 Les relations avec des services administratifs ou techniques

Evoquées principalement par les animateurs de Groupement (3/4), elles sont liées souvent à l'instruction de dossiers (dossiers individuels de reconversion ou dossiers régionaux ou départementaux) et à la recherche d'informations administratives.

Trois techniciens de Chambre évoquent par ailleurs des relations ponctuelles, souvent liées à un problème spécifique à résoudre, avec des services techniques spécialisés tels que l'ITAVI (Institut Technique Avicole), l'EDE (Etablissement Départemental de l'Élevage) ou le Contrôle Laitier.

2.2 Contenus et fonctions des relations professionnelles

2.21 Les relations entre "collègues", en bio ou non.

Les relations entre techniciens de Chambre (bio ou non) sont de type informel : il s'agit de coups de fils et de rencontres à l'initiative des agents eux-mêmes pour discuter d'un point précis et, dans une moindre mesure, de collaborations concrètes du type : se faire intervenir mutuellement chez un agriculteur ou dans une réunion, échanger du matériel pédagogique.

Qu'est ce qui fait l'objet de coopérations, de quoi les agents discutent-ils entre eux ?

- D1 : *"On a tous commencé à peu près au même moment, il y a cinq ans... donc on avait pris l'habitude de se téléphoner assez régulièrement. On s'était un peu spécialisé ; moi, je travaillais avec un groupe de producteurs laitiers et j'intégrais des gens du Morbihan et inversement le gars du 56, plutôt un groupe viande... je lui envoyais des agriculteurs". "En légumes, si je coince sur un problème technique, j'appelle D4 et sur la viande D2".*

- D2 : *"D1 et D3 sont plus techniciens, l'expérimentation etc..." D2 fait appel à eux, pour l'aider à préparer ou pour intervenir dans des réunions techniques où "il se retrouve sans pouvoir rien apporter (aux agriculteurs). D3, est aussi pour lui un "carnet d'adresse"*

- D3, *échange des informations et coanime des réunions avec sa collègue du même département.*

→ Les relations entre techniciens bio des Chambres

Elles apparaissent d'abord organisées en fonction d'une identification des "spécialités techniques" ou technico-économiques de chacun (entendues dans le sens de compétences ou de connaissances dans tel ou tel domaine spécifique de la production en bio). Sous la forme d'échanges d'informations, souvent liés à la recherche de réponses à des "problèmes" posés par les agriculteurs, les contenus de discussions portent sur les systèmes et les techniques de production en bio. D2 résume bien ce critère de constitution des relations : *"on se téléphone toujours sur des problèmes sur lesquels on s'est identifié chacun... bon, D1 va être plus sur des problèmes techniques, moi plus viande - filière"*.

Dans l'ensemble, les techniciens bio considèrent que les échanges entre eux ont tendance à diminuer par rapport aux premières années où les postes de techniciens se sont mis en place. Il est intéressant de constater ici que les arguments donnés pour expliquer cette diminution portent sur le fait que "on est plus compétent techniquement" et on s'est fait son propre carnet d'adresses, donc on a moins besoin d'informations et de faire appel aux compétences techniques des autres.

- D5 s'est constitué son réseau et considère qu'avec l'expérience "j'ai créé mes propres références, avant j'en avais pas. A partir des références, des expérimentations, du suivi des exploitations, je vois mieux de quoi je parle... j'ai une meilleure connaissance de la bio".

=> Les relations entre collègues bio jouent donc une double fonction : d'élaboration d'un fond commun de références et de connaissances techniques dans le domaine de la production en bio et de collaboration sur le plan des réponses à apporter à des questions posées par les agriculteurs. Elles contribuent à l'augmentation des compétences techniques de chacun.

Autre contenu de discussions, l'évolution du contexte de la bio (par exemple, les nouvelles mesures publiques, l'évolution des marchés et des acteurs économiques), et l'évolution du milieu des agriculteurs bio (qui sont les nouveaux agriculteurs qui veulent passer en bio par exemple). Les relations jouent là une fonction d'information mutuelle, en même temps qu'elles favorisent ou alimentent un débat autour des enjeux politiques et économiques de la bio.

=> Elles jouent de ce fait un rôle sur la capacité de chacun à analyser et à se situer dans un contexte.

Un seul technicien (D4) évoque, de manière cependant relativement floue, des échanges sur "la façon de travailler et sur nos problèmes ou encore sur les axes de recherche à mettre en place". Les quatre autres assimilent "les problèmes qu'on rencontre et pour lesquels on va faire appel aux collègues" avec les problèmes des agriculteurs ou plus exactement avec "les questions que nous posent les agriculteurs", comme le montrent les réponses à la question : quand vous avez besoin de résoudre un problème particulier, ou d'informations, comment faites-vous ?

- D1 : "C'est au cas par cas, ici il y a une doc riche et bien fournie ; dès qu'il y a un truc sur la bio, une personne de la doc me le met de côté. Après, c'est plus les personnes, j'arrive toujours à me rappeler qu'une personne a bossé ou serait compétent dans ce domaine, qui peut soit m'informer ou me faire connaître d'autres personnes. Si j'ai une question (d'un agriculteur) à 10 h, à 12 h c'est résolu, ou alors on sait qu'il n'y a pas de réponse. Au début, je passais plus de temps, maintenant je sais à peu près".

- D3 considère qu'il n'a "pas de difficultés pour trouver les informations. Mais on a souvent des demandes bizarres : est-ce qu'on peut mettre des rejets de station d'épuration sur des champs bio."

Sur la microbiologie du sol, je n'ai jamais pu répondre. Je ne connais personne sur ce type de problèmes. On ne peut émettre que des hypothèses".

Les animateurs de groupement ont la même approche, à savoir que les problèmes rencontrés, ce sont pour eux les problèmes que leur posent les agriculteurs.

- G1 : *"Je sais maintenant quel genre de colle on peut me poser, j'ai la réponse ou je sais quelle personne pourra me répondre. Il y a tout un réseau!"*.

- G3 : *"si c'est un problème d'un agriculteur qui n'a pas reçu de subvention, je téléphone à l'ADASEA, si c'est une question technique, je peux voir à la Chambre"*.

=> Les pratiques de conseil, les façons concrètes de s'y prendre et les méthodes pour intervenir chez un agriculteur ou pour conduire une réunion ne semblent pas faire l'objet de discussions.

→ Les relations des techniciens de Chambre avec leurs "collègues non bio".

- D1 *argumente l'intérêt des relations avec les "collègues" non bio : "ils ont des compétences techniques, je leur explique la bio par rapport au classique"*.

- D4 : *"Parfois je demande aux collègues spécialisés sur un sujet d'intervenir sur un groupe bio... on cible bien le sujet". "le conventionnel peut apporter certaines informations à la bio. Pour le compostage, il y a des machines, des travaux qui se mettent en route en dehors de la bio. Même pour les variétés, c'est intéressant de savoir ce que les collègues en pensent pour dire à un producteur : ça, ça va ou ça, pas du tout." "A l'inverse, que quelqu'un de la chambre travaille sur la bio, on démystifie, c'est moins tabou"*.

- D5 : *"On s'enrichit les uns les autres de nos approches réciproques. Je leur parle compost, maintenant ils en parlent aussi. C'est pas parce que moi j'en ai parlé uniquement, il y a un concours de circonstances... On a des outils en commun, on va avoir des conseils différents parce qu'on est dans des systèmes différents, mais des outils qu'ils utilisent, je peux les utiliser (exemple : reliquats azote, approche pédologique du sol)... je ne vais pas recréer des outils sans arrêt"*.

=> De la même manière qu'entre techniciens bio des différents départements, les relations des techniciens bio avec leurs collègues non bio au sein de chaque Chambre apparaissent structurées autour d'un critère de compétence ou de domaine de spécialisation technique. Les discussions et échanges d'informations portent surtout sur les techniques de production. Les collaborations matérielles, qui consistent principalement à se faire intervenir mutuellement chez un agriculteur ou dans une réunion, sont structurées sur ce même principe, à savoir qu'elles se font sur la base des compétences techniques des uns et des autres.

Ces échanges jouent un rôle de brassage des normes et des points de vue techniques, contribuant à l'enrichissement du fond de connaissances techniques mobilisées par les uns et les autres. Il semble bien que le point de vue technique que représente la bio commence à constituer une variante des systèmes de normes techniques qui constituent ce fond de connaissances, un peu de la même façon que, au sein des réseaux locaux d'agriculteurs, la bio est une variante technique des systèmes de normes locaux (Le Guen et Ruault, 1994).

=> A cela s'ajoute un rôle positif sur la connaissance du terrain (des agriculteurs), comme le mentionne clairement D1 en faisant la différence entre lui et ses collègues conseillers de secteur, qui eux "sont local".

Il considère que, de par leur connaissance du terrain, ils peuvent lui "apporter des producteurs". "

Un producteur de pomme de terre que j'ai repéré comme ça, par l'intermédiaire des collègues. Eux peuvent avoir des contacts avec un bio parce qu'ils sont local, ils l'ont rencontré sur un problème de financement JA (Jeune Agriculteur) ou à des réunions... "

=> Les échanges entre conseillers bio et non bio au sein des Chambres ont par ailleurs une fonction stratégique et une fonction spécifique d'intégration dans l'organisme. Dans ce but, les relations sont recherchées et provoquées par les techniciens bio pour augmenter leur crédibilité technique et pour asseoir ainsi leur position dans l'organisme.

2.22 Le réseau national de la bio : des fonctions proches de celles du réseau local

Les relations au sein du réseau national de la bio, dont on a vu que le support était principalement constitué par des réunions techniques nationales ou des réunions de commissions spécialisées sur un thème, apparaissent jouer une *fonction complémentaire des relations locales sur la qualification technique* des agents.

Les "grandes réunions nationales" sont parfois considérées comme trop générales, "trop loin des problèmes spécifiques que rencontrent les conseillers sur leur terrain", mais l'intérêt principal est de se constituer "un carnet d'adresses" qui sera ensuite mobilisé en fonction des compétences techniques de chacun.

- D2 privilégie les réunions avec *«les collègues qui ont la même spécialisation. Là, on a des choses à se dire... des gens qui ont (comme lui) des groupes viande. Exemple du dernier congrès "élevage bio". Là, on fait des contacts, on rencontre plein de monde. Je connais tout le réseau national au niveau viande bio".*

- D4 , en relation avec des techniciens d'un groupement de recherche en bio dans le Sud, explique : *"ils font beaucoup d'essais, on discute sur les résultats, le protocole. Ou parfois, ils sont au courant s'il y a tel ou tel spécialiste de tel domaine".*

Ce réseau joue pour les agents une autre fonction : les aider à se tenir au courant des débats plus larges sur la bio, des prises de positions politiques des pouvoirs publics, ou encore des évolutions du contexte européen ou national pouvant avoir des conséquences sur leur travail. Les animateurs de Groupement "utilisent" le réseau national surtout dans ce sens, plus que pour échanger sur les aspects techniques.

La participation à ces débats contribue à *l'élaboration d'un point de vue politique* des agents (sur l'avenir de la bio, sur sa place dans l'agriculture conventionnelle, sur les positions à adopter en ce qui concerne les relations avec les grandes surfaces). Ceci se traduit par le fait qu'on retrouve un fond commun d'argumentation des agents sur ces questions ainsi qu'une façon commune de définir l'agriculture bio. Cette fonction apparaît particulièrement importante pour les animateurs de GAB étant donné leur fonction syndicale.

=> Au sein du réseau national, les orientations, les pratiques et les méthodes de développement semblent donc, là encore, très peu abordées, encore moins qu'au niveau local.

2.23 La coopération entre l'animateur de Groupement et le(s) technicien(s) de Chambre dans chaque département

Les relations à ce niveau semblent donner lieu à des collaborations plus concrètes, renvoyant comme nous le disions dans la partie précédente à une sorte de division des fonctions et des tâches entre Chambre et structure syndicale. Ces collaborations sont les suivantes :

- pour les dossiers d'installations et de reconversion (passage obligé pour obtenir des aides d'une part et surtout pour bénéficier de l'agrément et d'un label "agriculture biologique"), l'animateur de GAB s'occupe de la partie administrative et le technicien de Chambre de la partie technique ;
- des formations organisées en commun et parfois co-animées ;
- des actions dites de "communication" en commun (participation à des foires par exemple) ;
- la participation du technicien Chambre à la rédaction du bulletin d'information du Groupement.

Deux exemples :

- G1 : *"Sur toutes les actions on fait ça ensemble, on s'entend très bien".* G1 voit le technicien bio de la Chambre presque tous les jours et fait appel à lui chaque fois qu'il a besoin d'informations techniques, en particulier dans les situations où il a des demandes des agriculteurs pour lesquelles ils ne peuvent pas répondre, ce qui lui pose problème.

- G4 : *"Avec la chambre, il nous arrive de mettre en place des sessions de formation, des réunions d'information pour les mesures agri-environnementales... Avec la Chambre et le GEPAB, on fait connaître les essais dans des journées portes ouvertes".* *Quand on a des réunions avec D5, on s'envoie les comptes rendus, quand il y a des formations à mettre en place, on se soumet les propositions. Il écrit des articles dans le bulletin, c'est un travail de collaboration, on se pose des questions, on se passe des documents".*

Surtout mentionnées par les animateurs de GAB (deux techniciens de Chambre n'en parlent pas ou très peu), ces relations sont pour eux la première source d'informations techniques.

Pour les techniciens de Chambre, la relation avec les GAB, qui passe concrètement par des relations avec l'animateur mais aussi directement avec les responsables professionnels, est un moyen d'accès au terrain et de légitimité vis à vis des agriculteurs bio, qui considèrent que la structure qui les représente est le Groupement et non la Chambre. Cette relation a donc une **fonction stratégique** essentielle, en lien avec leur position qu'on avait qualifiée de "en porte-à-faux" entre le monde de la bio et celui du développement "classique". Une bonne relation avec le GAB est une condition pour pouvoir travailler sur le terrain.

2.24 Les relations entre animateurs de GAB

Elles sont considérées comme fréquentes pour l'ensemble des animateurs, mais les contenus de discussions apparaissent plus flous. Ces relations se font principalement dans le cadre des deux structures régionales : FRAB et IBB. Elles donnent lieu à :

- des échanges d'informations sur le contexte local et national de la bio, une mise au courant sur l'avancée des dossiers, l'évolution des aides et les cahiers des charges ;
- des échanges de matériels didactiques pour des actions de "communication".

Signalons par ailleurs que, pour l'instruction des dossiers, les animateurs de groupement sont en relation relativement fréquente avec des services administratifs, DDA et ADASEA en particulier, lesquels constituent pour eux des sources d'information sur les problèmes administratifs liés aux dossiers qu'ils suivent avec les agriculteurs.

2.25 Les relations des techniciens de Chambre avec les technico-commerciaux

Ces relations ne semblent pas véritablement souhaitées par les techniciens de Chambre, qui considèrent que leurs conceptions de l'agriculture biologique et du conseil sont fortement divergentes de celles des technico-commerciaux. Des conflits sont même évoqués : C5 parle par exemple, de "récupération" par la Chambre des résultats d'essais faits par son entreprise.

Cependant, certains techniciens de Chambre pensent qu'une relation minimum avec les technico-commerciaux est nécessaire, voire positive autant du point de vue stratégique que technique, de par leur bonne connaissance du terrain et leurs compétences techniques. Ils les considèrent généralement comme "très pointus techniquement".

D2 : "les technico-commerciaux, je les agresse pas, je fais très attention... Ils touchent des gens beaucoup plus que nous (exemple d'un agriculteur qui l'a appelé à la suite de leur visite).

D5 discute avec des agents d'entreprises d'aval, "pour savoir s'il y a des producteurs en reconversion, s'il y a des surfaces en céréales, pour faire des prévisions".

Les commerciaux de leur côté considèrent qu'ils ne sont pas assez pris en compte, ou même qu'ils sont ignorés par les agents des Chambres et des GAB, alors qu'ils estiment être les premiers sur le terrain. Ils expriment aussi clairement des divergences de conceptions, sur lesquelles nous reviendrons dans la suite.

2.26 Les relations entre la recherche et le développement

On peut s'étonner du fait que le GEPAB, et plus précisément les chercheurs, ne soient mentionnés ni comme source d'informations, ni dans les discussions autour des aspects techniques de la production en bio, alors que cette dimension technique apparaît centrale dans les relations professionnelles. Il semble bien que les relations entre les agents de développement et les chercheurs, si elles sont considérées comme "bonnes", se caractérisent néanmoins par un certain décalage quant aux attentes des uns et des autres et par des difficultés pour "se comprendre".

- D1 : *"Dans le GEPAB, on est un peu entre les agriculteurs et les chercheurs. On doit faire la synthèse des besoins des agriculteurs et les transmettre aux chercheurs. On a des difficultés à se faire comprendre". "Le travail qu'on peut faire au GEPAB est toujours un peu en décalage par rapport aux besoins des agriculteurs".*
- D2 considère que le GEPAB ne travaille pas sur les problèmes qu'on rencontre (les problèmes techniques des agriculteurs), par exemple sur les traitements homéopathiques.

Les demandes des agriculteurs transmises par les techniciens sont, de fait, rarement prises en compte en tant que telles, ne correspondant pas aux critères d'une problématique scientifique. Par ailleurs, ces demandes reflètent davantage le point de vue des techniciens en fonction de ce qu'ils pensent être des attentes des agriculteurs au vu des problèmes techniques que eux perçoivent sur le terrain, que l'expression des attentes réelles des agriculteurs.

D'où la remarque complémentaire de D1 : *"J'aimerais bien que les chercheurs aillent un peu plus sur le terrain"* ou celle de D3 : *"pour que ça fonctionne mieux, il faudrait que le GEPAB sollicite les agriculteurs pour mettre en place des expérimentations qui touchent les agriculteurs"*.

Mais on peut s'interroger sur ce que signifierait ici mieux prendre en compte, de la part des chercheurs, les demandes des agriculteurs ou mieux répondre aux attentes des techniciens, ce qui semble signifier pour ces derniers à peu près la même chose. Il s'agirait de disposer de connaissances pouvant alimenter directement les réponses qu'ils souhaitent donner aux problèmes techniques des agriculteurs. Il y a là en quelque sorte une superposition ou un *"brouillage"* des points de vue.

Cela se traduit par exemple par le fait que, dans un certain nombre de lieux de débats publics, les techniciens s'expriment au nom des agriculteurs (y compris lorsque leurs représentants sont présents) et que ces derniers s'expriment à peu près dans les mêmes termes lorsqu'ils prennent la parole. Qui adopte le point de vue de l'autre, il est difficile de savoir. Toujours est-il qu'on a du mal à cerner alors les souhaits, objectifs ou préoccupations spécifiques de chacun, qui en restent à des énoncés très généraux.

Quelques questions

Ce qu'expriment les agents ne renvoie-t'il pas à une manière de se positionner en intermédiaires entre les chercheurs et les agriculteurs, et à une conception de leur rôle en termes de vecteur de transmission de la connaissance scientifique de la recherche vers les praticiens ?

Si c'est le cas, on peut s'interroger sur la pertinence d'une telle approche, dans la mesure où, pour les agriculteurs, les connaissances provenant de la recherche ne constituent pas et ne constitueront jamais des réponses en tant que telles aux problèmes qu'ils se posent. Plusieurs remarques en effet :

- 1) le point de vue des techniciens est bien différent de celui des chercheurs et ne peut être mis dans le même "sac", même si le type de connaissances qu'ils mobilisent dans leur travail est souvent d'ordre scientifique ou technique ;
- 2) les relations entre chercheurs et agents de développement renvoient, de la même façon qu'entre agriculteurs et techniciens, à des difficultés de compréhension liées à une confrontation entre ces points de vue et donc des façons de voir différentes ; ce qui conduit donc à s'interroger sur les conditions d'une possible compréhension : se

comprendre quand on ne "parle pas de la même chose" ne va pas de soi. Ce qu'on peut dire seulement ici c'est qu'il ne suffit pas de participer à des réunions communes, même si c'est une première condition pour *coopérer dans l'élaboration de problématique* (Napoleone et al, 1997 - Darré, 1997), si l'on peut considérer que rassembler dans une structure comme le GEPAB, chercheurs, agriculteurs et agents de développement répond de fait à un tel objectif.

L'expression de points de vue plus précis et spécifiques, de la part des techniciens autant que de la part des agriculteurs, renvoie nous semble-t-il à un travail de réflexion et de formulation de problèmes dans un premier temps au sein de chaque groupe d'acteurs, plus qu'à une expression directe du type : "voilà ce sur quoi on a besoin que la recherche travaille, voilà sur quels thèmes vous pourriez travailler".

Ensuite, savoir ce que les chercheurs pourraient en faire pose d'autres questions. La première difficulté est liée au fait que la manière de formuler les problèmes pour les agriculteurs et pour les chercheurs n'est pas et ne sera jamais la même. Une volonté de se comprendre renvoie à des échanges au cours desquels les points de vue de chacun puissent être explicités. En ce qui concerne les agriculteurs, ce sont d'abord des problèmes qu'ils se posent, plus que des questions à la recherche. Ajoutons que les logiques et les cadres d'action, les positions sociales des uns et des autres ne sont pas non plus les mêmes et qu'il y a là aussi une source de décalage, qui ne peut être levée que si ces objectifs sont clairement distingués et explicités. Dans ce sens, une vision qui consisterait à dire que la recherche peut, ou bien est là pour, apporter des réponses aux problèmes des agriculteurs, ne peut qu'augmenter ensuite les incompréhensions.

EN CONCLUSION

La manière dont les conseillers se situent dans l'espace professionnel qui est le leur peut être caractérisée, à la fois sur le plan de son identité professionnelle et des modes de légitimation de son activité, par une *position en porte à faux* entre le monde des Chambres, qui symbolise l'agriculture conventionnelle aux mains des "intérêts dominants", et le monde des agriculteurs bio.

Ceux-ci définissent souvent leur place et leur rôle en référence aux deux pôles que sont d'un côté les animateurs de GAB, de l'autre les collègues Chambre. Dans une telle situation, les conseillers bio des Chambres développent des stratégies qui visent à préserver une position acceptable des deux côtés .

a) Du côté du milieu bio : dans le but de garder une marge de manœuvre, les conseillers cherchent à s'impliquer le moins possible dans les débats et controverses politiques.

Par ailleurs, certains vont défendre auprès des agriculteurs bio l'intérêt de faire de la bio en étant dans les structures de développement "conventionnelles" pour "faire bouger les choses de l'intérieur".

b) Du côté de l'institution : il s'agit d'asseoir sa légitimité sur un mode d'intervention reposant sur une compétence technique "neutre". Ainsi les agents considèrent que "*le conseil des agents Chambres doit être le plus neutre possible*", ou encore que "*le gros du boulot, c'est*

d'essayer de neutraliser les choses pour que ça avance".

Si l'on peut considérer cet objectif de neutralité d'abord comme la traduction d'une ligne de conduite institutionnelle, il envoie au moins autant à une volonté propre des conseillers qui y voient une condition pour garder un maximum de relations à la fois avec les collègues de travail et avec les agriculteurs bio.

Du côté institutionnel encore, lutter contre une image idéologique ou "bricolo" (sur le plan technique) va passer par le fait de s'appuyer sur certains producteurs : *des gens moins militants*" (comme l'explique D2 à propos du travail d'organisation de la filière viande bio) ou encore, *des producteurs qui fonctionnent..., que je puisse dire que c'est rentable*".

Il s'agit de mettre en avant une certaine image de la bio *construite en référence à l'agriculture "conventionnelle"* la plus pointue techniquement : celle d'une agriculture tout aussi sérieuse scientifiquement et rentable économiquement.

D'où un certain nombre de **questions**.

=> Les conseillers de Chambre se trouvent face à un paradoxe : le maintien d'une identité propre de l'agriculture bio et son avenir comme solution véritablement *alternative* à des modes de production qui ont montré leurs limites, ne passent-ils pas plutôt par l'affirmation d'une spécificité de l'agriculture bio, par la mise en évidence de ce qui la différencie, de ses points forts au regard de nouvelles questions posées à l'agriculture ?

Ce paradoxe se traduit d'ailleurs par le fait que d'un côté les conseillers ne considèrent pas leur travail, on l'a vu, comme fondamentalement différent de celui de leurs collègues, et que de l'autre ils affirment constamment que l'agriculture biologique et le conseil aux agriculteurs bio "n'a rien à voir" avec l'agriculture conventionnelle. Nous essayerons de comprendre plus loin sur quoi cette différence est fondée et comment elle se traduit ou non dans des modes d'intervention et des pratiques de conseil. Il semble bien que du côté des agriculteurs, leur légitimité passent (encore) par l'affirmation de cette différence.

=> Le type de relations qu'ils sont ainsi conduits à privilégier (et le fait alors de ne pas travailler avec certains types d'agriculteurs) dans une logique essentiellement stratégique, ne joue-t-il pas sur l'ensemble de leurs façons d'intervenir, rendant par exemple plus difficile la prise en compte de la diversité des modes de production et des conceptions que recouvre la bio?

En ce qui concerne les configurations que dessinent les relations entre agents,
il ressort plusieurs éléments :

=> L'existence d'un réseau régional de relations relativement dense entre agents de développement spécifique à la bio, où se retrouvent à la fois les techniciens Bio des Chambres, les animateurs de GAB, et finalement tous les conseillers ou spécialistes qui gravitent autour de la bio à l'exception des technico-commerciaux.

Les relations entre agents au sein de ce réseau, surtout celles considérées comme les plus fréquentes, sont plutôt informelles, mais trois structures (GEPAB et IBB pour l'ensemble des agents, FRAB pour les animateurs de groupement) jouent un rôle de lieu d'échanges, les

discussions s'opérant dans un cadre et selon des modalités plus "formelles".

=> Dans chaque département on a caractérisé la relation entre le technicien bio Chambre et l'animateur de GAB de "binôme".

Confirmant ce que nous observions dans le chapitre 3, les relations importantes, non institutionnelles, entre agents d'organismes différents, montrent que sur le terrain (vis à vis des agriculteurs) ces agents sont, pour l'instant, peu en concurrence et s'inscrivent plutôt dans un logique de coopération. Mais on a souligné aussi, qu'étant donné l'évolution des enjeux autour de la bio, les choses pouvaient être amenées à changer.

=> Autre caractéristique importante : la *double appartenance des techniciens de Chambre*, avec d'un côté des relations au sein d'un réseau spécifique à la bio, de l'autre des relations importantes avec leurs collègues non bio au sein des Chambres. A ce titre, ils jouent un rôle de "ponts" entre deux mondes, sur le plan en particulier des normes techniques ou technico-économiques (de production agricole), mais aussi sur le plan des conceptions politiques.

=> Enfin, l'existence d'une coupure entre le monde du développement et le monde des entreprises économiques, même si des relations entre individus existent.

En ce qui concerne la densité des relations entre agents, ces résultats semblent contredire ceux qu'avaient mis en évidence Lemery (1991 b) sur les réseaux des techniciens de Chambre, à savoir une faible densité de relations entre eux. Mais ce constat peut être nuancé, ces résultats concernaient d'abord les relations des conseillers au sein de leurs services, alors que les relations à une échelle plus large autour d'une spécialité technique étaient plus importantes, ce qui là irait plutôt dans le sens que ce que nous observons, c'est-à-dire l'existence d'un réseau dense structuré autour d'une "spécialité" : l'agriculture biologique et même autour de chaque production bio.

De quoi ces relations sont-elles le support : hypothèses

Deux principaux éléments ressortent :

- a) des contenus de discussions centrés principalement sur les techniques de l'agriculture bio, le contexte de l'agriculture biologique et son évolution au niveau local et national, et enfin l'évolution du milieu des agriculteurs ;
- b) peu d'échanges (semble-t-il) sur les pratiques de travail, (les méthodes, les façons d'intervenir), c'est-à-dire sur l'exercice du métier de conseiller ou d'animateur.

On a donc des réseaux qui favoriseraient plutôt l'élaboration d'un point de vue de technicien d'une part, on pourrait dire *d'une culture technique de l'agriculture biologique*, et d'un *point de vue politique* sur son évolution d'autre part. Dans ce sens, ils jouent pour chaque agent un rôle positif sur l'acquisition d'une compétence, technique d'abord, et en termes de connaissance du terrain et de capacité d'analyse du contexte ensuite.

Par contre, ces réseaux ne semblent pas être utilisés comme support d'élaboration d'une *"culture de métier"* ou de construction de ce qu'on avait appelé *"un point de vue de praticien du développement en bio"*. Ce qui semble donc jouer un rôle important dans les relations c'est le sentiment d'appartenance à une même "communauté technique et philosophique", celle de l'agriculture biologique en tant que système de production et système de valeurs clairement

identifiés (même s'ils comportent des variantes internes), plus que le fait d'exercer un même métier. Lorsque les techniciens bio expriment le sentiment d'une proximité avec leurs collègues "techniciens de Chambre", c'est en référence à des ponts existants entre les techniques de la bio et celles de l'agriculture conventionnelle, plus qu'en référence à des activités ou des fonctions communes propres au fait d'être conseiller ou technicien agricole.

Ces éléments semblent vouloir dire que, pour les techniciens, l'essentiel de la qualification professionnelle renvoie à deux éléments :

- une compétence technique, c'est-à-dire un bon niveau de connaissance des techniques de la bio,
- une bonne connaissance du terrain, dans le sens de se tenir au courant de l'évolution de la population agricole bio.

Ce deuxième point semble d'ailleurs être perçu autant comme une condition de légitimité que comme un critère de qualification professionnelle.

* * * * *

CONCEPTIONS ET PRATIQUES D'INTERVENTION DES AGENTS

Nous abordons dans cette dernière partie ce qui concerne à proprement parler les activités et le travail au quotidien des agents. Il s'agit de décrire dans leurs modalités concrètes des façons de travailler et d'essayer de comprendre à quelles conceptions elles renvoient. Ce qui nous intéresse en particulier, rappelons le, concerne les formes de relation des agents avec les agriculteurs. Comment, sur quelle(s) base(s), se construit et s'organise cette relation dans les différentes activités dans lesquelles elle s'inscrit (conseil individuel, formation, animation de groupes, etc...), en réponse à quels objectifs, en fonction de quelles façons de voir les choses.

Nous avons organisé l'entretien sur ces aspects en plusieurs volets de questions (annexe 1), que l'on peut rappeler ici :

- une description des activités ;
- pour les activités relevant d'un "travail direct" avec les agriculteurs, comment cela se passe concrètement (comment l'agent s'y prend-il pour connaître les agriculteurs, qu'est-ce qui marche plus ou moins bien, qui participe ou non, etc...) ;
- comment l'agent conçoit-il son rôle auprès des agriculteurs ;
- enfin, qu'est ce qui a changé dans son travail dans les dernières années, quelles sont ses préoccupations actuelles, comment voit-il l'avenir du conseil en agriculture.

A la lecture des entretiens, il apparaît que la notion de *rôle* recouvre pour les agents plusieurs dimensions : ce qu'ils ont à faire en lien avec des objectifs ou des missions (les leurs ou ceux de l'institution), la manière dont ils perçoivent "la demande" des agriculteurs, la manière dont ils distinguent ou rapprochent leur travail de celui d'autres agents.

A partir de la façon dont les agents décrivent et expliquent leurs activités, en prêtant attention aux termes qu'ils utilisent et au sens qu'ils y donnent (le "conseil", la "formation", "l'animation" par exemple, mais aussi la "demande" et les "besoins" des agriculteurs), aux façons de classer et de distinguer les choses (se rapportant à leur monde, aussi bien qu'à celui des agriculteurs), on essayera de resituer ces pratiques et ces conceptions dans un ensemble de références, dans un cadre social (des systèmes de relations) et au regard des aspects stratégiques et politiques enfin, tels qu'on les a abordés précédemment.

Nous commencerons par présenter les principaux types d'activités exercées, par catégorie d'agents : conseillers de Chambre, animateurs de Groupements, agents technico-commerciaux. Les interventions directes auprès des agriculteurs ne sont qu'une part du temps du travail des agents, et doivent donc être resituées dans ce cadre général d'activités.

1 - LES ACTIVITES DES AGENTS

1.1 Les conseillers de Chambre : des profils d'activités hétérogènes

Sous une même dénomination du poste: "conseiller en agriculture biologique", le travail des conseillers de Chambres d'Agriculture recouvre concrètement une grande diversité de types d'activités et présente par ailleurs un certain "éclatement" dans la répartition de ces activités (annexe 3). Nous les présentons en reprenant *les termes utilisés (en italique)* et les regroupements opérés par les agents.

1.11 Les différents types d'activité

=> *L'appui ou le suivi technique, les visites chez les agriculteurs*

- On trouve tout d'abord sous ces termes les formes individuelles d'intervention ou de conseil : visites chez les agriculteurs pour la réalisation des dossiers reconversion où le conseiller réalise un "diagnostic d'exploitation" et discute avec l'agriculteur de "son projet de reconversion" (tous sont concernés), et visites à la demande des agriculteurs sur un problème précis. Notons cependant que pour un conseiller, contrairement aux quatre autres, le conseil technique n'est pas nécessairement associé à une intervention sous forme de visites individuelles. Ces visites constituent l'essentiel de ce que les conseillers appellent "*le terrain*". Leur nombre et leur importance en temps de travail sont très variable d'un conseiller à l'autre. Un conseiller (D2) n'en fait pratiquement pas.

- Le conseil recouvre aussi, pour certains, *les permanences téléphoniques* et toute relation par téléphone avec les agriculteurs sur des questions techniques ou technico-économiques.

- Enfin, deux conseillers organisent des *visites groupées de parcelles d'essais* chez des agriculteurs. Ces "réunions techniques sur le terrain" (ce qu'on a pu appeler "les réunions en bout de champ") sont explicitement comprises dans les activités de conseil technique et sont distinguées de réunions en salle considérées comme de l'animation, dont le contenu est d'ailleurs plus difficile à cerner.

=> *La formation ou l'animation de groupes d'agriculteurs ;*

Ces activités sont généralement présentées ensemble, voire confondues. Les conseillers désignent par ces termes les formes d'intervention collectives, soit dans un cadre formel de type FAFEA (mentionné par les 5 agents) où les agriculteurs se réunissent autour d'un objectif explicite de formation sur un *thème* donné, soit dans un cadre plus informel auprès de groupes, de dimensions et de durées variables, constitués à l'initiative du conseiller ou de certains agriculteurs. Ces activités se caractérisent souvent par des apports de la part du conseiller ou d'un spécialiste "extérieur". Elles recouvrent aussi les journées ou les réunions ponctuelles sur un thème.

Dans deux cas (D2 et D5), l'animation -ou l'accompagnement de groupes- est abordée séparément des activités de formation. L'animation concerne des groupes qui réunissent des agriculteurs sur une durée plus longue autour d'un domaine d'activité commun et/ou d'un projet commun ; on a ainsi un groupe viande pour D2, un groupe lait, un groupe céréales, un groupe reconversion et un groupe désintensification pour D5.

=> **L'expérimentation**

Il s'agit d'essais réalisés soit chez des agriculteurs, soit dans des fermes de centres de formation, dans le cadre de ce que les conseillers appellent *la production de références*. Ils sont réalisés soit au niveau de la Chambre et sont alors mis en place à l'initiative du conseiller lui-même, soit dans un cadre plus large, le GEPAB, et sont alors définis en concertation avec d'autres personnes, chercheurs en particulier.

=> **Les activités de communication et de promotion de l'agriculture biologique**

Autour d'un objectif qui est "de faire connaître la bio", trois conseillers mentionnent les foires ou les salons et les portes ouvertes (une ou deux fois par an chez un agriculteur).

=> **Les "écrits"** (rédaction d'articles pour la Gazette du GAB, rapport d'activités), **les réunions diverses** (GEPAB, GAB, autres réunions "institutionnelles", etc.).

=> **L'organisation et le suivi du parrainage** (pour 2 agents)

Forme d'appui aux agriculteurs en reconversion qui passe par l'établissement d'une relation privilégiée et durable sur le mode "parrain - filleul" entre un agriculteur "expérimenté" et un agriculteur qui démarre.

1.12 Des priorités et des combinaisons d'activités variables : des profils différents

Sous des catégories communes d'activités, le travail effectivement réalisé par les conseillers diffère fortement d'une personne à l'autre, de par des manières de "combiner" ces activités, un temps passé et un degré de priorité accordé à chacune d'elle, extrêmement variables, dessinant ainsi des *profils* forts différents.

Remarquons tout d'abord qu'il a été très difficile de faire préciser le temps passé à chaque type d'activités, ce qui rend approximative une appréciation de ce que représente par exemple ce que nous avons appelé le "travail direct" auprès des agriculteurs (à savoir les activités de formation et d'appui technique, dans certains cas, les essais, les réunions avec des responsables professionnels). Si l'on ajoute que le temps passé à des réunions diverses ou aux "écrits" est plutôt sous estimé (il a souvent été mentionné suite à une relance de l'enquêteur), ce travail direct avec les agriculteurs serait de 1/3 à 50% du temps du conseiller.

On a ainsi les profils suivants :

- pour D3, D4, un profil de *technicien*, avec une priorité accordée aux activités d'appui technique et à l'expérimentation, conçue comme un moyen de faire du conseil technique.
- pour D2 et D5, un profil d'*animateur*, avec une priorité accordée à la conduite ou l'accompagnement de groupes, mais avec des objectifs relativement différents, d'un côté un travail centré sur l'organisation de filières, de l'autre un travail d'appui à la réflexion technique ou technico-économique entre agriculteurs sur le fonctionnement de l'exploitation. Pour D2, qui dit à plusieurs reprises "ne pas être un technicien", les visites à des agriculteurs représentent une part "minime", voire quasiment nulle de son temps de travail, à l'opposé par exemple de D4. Pour D5, les deux fonctions d'animation et de technicien sont liées ;
- pour D1, un profil de *technicien-animateur*, où la fonction de conseil technique apparaît prioritaire et passe en particulier par le conseil individuel, considéré comme "absolument nécessaire dans le poste pour acquérir une certaine compétence et une

crédibilité", mais où la fonction d'animation est importante et complémentaire de son rôle de "technicien".

Nous reviendrons sur le sens et les formes de travail que recouvrent pour chacun les termes d'animation, formation, conseil technique.

1.13 Marge de manœuvre ou indétermination du métier ?

A l'exception de l'attention particulière portée aux agriculteurs en reconversion, seule priorité commune aux cinq agents et qui semble d'ailleurs relever d'une politique institutionnelle des Chambres au niveau national, il ne ressort pas d'autres priorités définies par l'institution.

Rappelons qu'il y a autour de la reconversion un enjeu stratégique. L'établissement des dossiers a fait l'objet d'un accord "tacite" de partage des tâches entre les Chambres et les GAB (en Bretagne du moins), les premiers s'occupant de la partie technique et les seconds de la partie administrative. Face à une préoccupation constante de ne pas se couper du terrain, les deux organismes verraient là un moyen de suivre l'évolution de la population bio d'une part, et de s'assurer une légitimité d'intervention auprès des agriculteurs d'autre part. L'établissement du dossier passant par une visite individuelle et la réalisation avec l'agriculteur d'un diagnostic d'exploitation.

Pour chaque conseiller, les priorités sont alors liées à la façon dont il conçoit son poste et son rôle auprès des agriculteurs, à ce qu'il sait plus ou moins ou aime plus ou moins faire, ainsi qu'à sa position socioprofessionnelle ou plus exactement à ce que cette position lui permet ou non, de son point de vue, de faire.

Ceci semble confirmer l'existence, du côté de l'institution Chambre, d'une certaine *marge de manœuvre* des conseillers dans la mise en œuvre de leur travail qui peut être vue comme un atout. Mais on peut aussi considérer qu'elle reflète un certain "flou" des orientations, des objectifs précis de développement et des moyens de les concrétiser, auxquels pourrait répondre le travail des conseillers en agriculture biologique. Dans ce cas, ils se retrouvent dans la même situation - observée ou perçue comme telle - que bon nombre de conseillers de Chambre quant au *caractère relativement indéterminé de leur travail*, du moins ici en ce qui concerne les objectifs et les contenus d'activités, confirmant les résultats des travaux de Lemery (1991) ou de Henry (1992) sur les métiers d'expertise et de conseil.

En termes d'identité professionnelle, si les conseillers bio sont plutôt mis, ou se mettent, du côté des "spécialisés" (au sens surtout technique), au même titre que les conseillers volailles ou porcs, leur profil de travail se rapproche en fait beaucoup plus de celui d'un *conseiller polyvalent*, l'agriculture biologique recouvrant des productions et des systèmes extrêmement divers et surtout leurs activités étant très variées et ne se limitant pas au conseil technique, celui-ci étant même parfois quasiment inexistant ou difficile à pratiquer.

=> Nous faisons l'hypothèse que ce paradoxe peut être source de tensions quant au type d'appui qu'ils peuvent effectivement apporter aux agriculteurs.

1.2 Les activités des animateurs de GAB

Les activités des animateurs de GAB sont, comme pour les conseillers de Chambre, assez diverses, mais présentent un caractère plus homogène quant aux priorités (annexe 3).

=> Les activités liées directement au *fonctionnement et à la pérennité du groupement* prennent le plus de temps : constitution de dossiers pour trouver des financements, appui administratif au Conseil d'Administration et appui au Président dans l'exercice de ses fonctions, animation des réunions internes, comptes-rendus et rapports d'activités (qui sont mentionnés comme une activité en tant que telle, contrairement aux conseillers qui n'en parlent pas mais en ont aussi à faire), gestion et parfois secrétariat.

=> Ensuite viennent, de manière plus variable d'un animateur à l'autre, *l'organisation d'activités de formation* en partenariat avec les conseillers de Chambre. Il s'agit de la préparation et de l'organisation matérielle de sessions, les animateurs n'intervenant pas forcément ensuite.

=> Les activités de *promotion et de communication de l'agriculture biologique* ont plus d'importance que pour les conseillers de Chambre : réalisation de plaquettes, foires et salons, portes ouvertes, etc. La réalisation du bulletin d'information prend un temps important.

=> *L'appui individuel dans le cadre de la reconversion*: il comprend la réalisation du dossier de reconversion et les réponses individuelles aux demandes d'informations sur l'agriculture biologique par téléphone. Celles-ci occupent aussi une part importante du temps des animateurs.

=> *Les réunions diverses* "auxquelles on assiste".

Les quatre animateurs disent "ne pas faire de technique" ; lorsqu'il s'agit de répondre aux demandes d'informations d'agriculteurs ou d'autres personnes sur l'agriculture biologique, cela porte plutôt sur les aspects réglementation (cahiers des charges), filières, aides. Un animateur a cependant nettement un profil de technicien ou plus exactement de technicien- animateur. Tous sont impliqués dans ces 6 types d'activités. Notons qu'un seul agent parle "d'actions syndicales", ce qui peut paraître paradoxal compte tenu de la spécificité des postes.

Les animateurs ont peu d'activités "de terrain", même s'ils font des visites individuelles et qu'ils les considèrent comme indispensables pour connaître la bio et les agriculteurs. L'essentiel du temps passé directement avec des agriculteurs l'est avec les responsables du groupement.

1.3 Les technico-commerciaux : un éventail d'activités réduit, un travail de "terrain"

=> Les agents commerciaux disent passer la majorité de leur temps, (7 à 8 h par jour, ou 80 % pour ceux qui donnent un chiffre) en *visites chez les agriculteurs*. Même si, en enlevant les temps de déplacement, on peut penser que ce temps est surestimé, l'essentiel de leur activité consiste bien à aller voir les agriculteurs pour démarcher, livrer des produits ou faire ce qu'ils appellent un "suivi" chez des clients, le temps du conseil étant parfois dissocié de la vente proprement dite, en particulier pour ceux qui travaillent chez Velayscope (C5, C6, C7). Les agents commerciaux qualifient leur travail comme étant "un travail de terrain".

=> Une partie du *démarchage et du conseil* se fait aussi *par téléphone* quand les agriculteurs appellent pour avoir une "information précise", par exemple sur l'utilisation d'un produit, sur la formulation d'aliments, etc.

=> Deux agents (C5, C6) mentionnent *l'organisation*, une ou deux fois par an, *de réunions* ou d'une porte ouverte chez un agriculteur pour faire connaître "la technique Velayscope".

=> C2 et C3, dont l'entreprise travaille à la fois en amont et en aval de la production agricole (achat et transformation de céréales pour l'alimentation animale ou humaine), ont une part plus réduite de leurs activités consacrée aux visites chez les agriculteurs, soit pour vendre, soit pour acheter. Le reste consiste à recenser les cultures, planifier la fabrication, organiser le stockage des produits.

Aucun des agents commerciaux ne sépare l'activité de vente de celle de conseil technique.

2 - LES CONCEPTIONS ET LES PRATIQUES D'INTERVENTION DES AGENTS

2.1 Les agents de développement

2.11 Le conseil technique et les formes d'intervention individuelle.

Une certaine perception des attentes des agriculteurs

Les différentes pratiques de conseil ou d'appui individuel telles que les décrivent les agents de développement sont abordées en lien avec une certaine perception des "attentes" ou des "besoins" des agriculteurs, sur laquelle nous reviendrons, dont les points communs sont les suivants :

=> *Des agriculteurs très "techniques", très "pointus"*

Les conseillers de Chambre comme les animateurs de GAB s'accordent à dire que les agriculteurs ont "des besoins très techniques", ou encore qu'on a affaire à "des gens très pointus" techniquement. Les agents associent cela à une évolution des raisons qui conduisent des agriculteurs à choisir cette forme de production, à savoir qu'on aurait aujourd'hui des démarches moins idéologiques et plus techniques ou économiques qu'auparavant.

- G3 : "Les agriculteurs ont évolué en termes de profil... les agribus ont changé, c'est pas du tout les mêmes qu'il y a 15 ans. Aujourd'hui on passe en bio pour 2 raisons : opportuniste économique et cohérence technique. Il y a 15 ans c'était idéologique avant tout et le reste devait suivre. Aujourd'hui on a des gens très pointus techniquement, c'est les meilleurs qui passent en bio et il y a un besoin de réussite économique évident et de sécurité. Donc les attentes sont pas du tout les mêmes ; aujourd'hui il faut un appui technique pointu".

=> Par ailleurs, les conseillers considèrent que " les agriculteurs attendent des réponses très concrètes à mettre en œuvre au niveau de l'exploitation".

"Apporter des réponses" aux questions, aux problèmes des agriculteurs ...

Face à une demande ainsi perçue, un premier type de conceptions du conseil peut être résumée ainsi : il s'agit d'apporter des réponses les plus précises possible aux questions des agriculteurs, et de résoudre des problèmes techniques.

D4 considère que, une fois la réponse apportée et l'agriculteur formé, il n'a plus de rôle à jouer. Il commente ainsi l'évolution de ses relations avec les agriculteurs depuis qu'il fait ce métier :

- " il y a un certain nombre d'infos qui sont bien passées, donc je crois qu'il y a un acquis (par exemple sur les rotations, l'observation des insectes). Au fond, notre rôle c'est qu'on ne soit plus nécessaire, on ne veut pas être indispensable " (D4).

Pour D1, le bon conseil serait en quelque sorte une réponse juste et appliquée par l'agriculteur, et ce qui ne marche pas: "c'est quand l'agriculteur ne prend pas en compte le conseil".

- D1 : "Dans certains cas, c'est un peu la même chose en conventionnel, on a un peu l'impression de pisser dans un violon. On a une demande d'un agriculteur, on donne un conseil, on repasse dans un an et on s'aperçoit qu'il n'a pas suivi le conseil. Par exemple, un producteur de lait-volailles. Je faisais des suivis fertilisation, il mettait tout dans les mêmes parcelles et avaient des céréales qui versaient. Je lui disais, c'est la fertilisation. Le problème de fond que moi je n'avais pas cerné, c'est qu'il avait beaucoup de fumier. Il y avait un certain décalage, j'avais voulu que ça passe plus vite, qu'il me fasse confiance plus vite.

Parfois c'est l'effet inverse, un agriculteur appelle, veut un conseil technique, si ça marche après t'es le bon dieu et t'as plus le droit de te planter. Si tu te plantes, c'est gênant. Dans le premier cas, le gars a changé ses pratiques, mais dans certains cas, ils persévèrent dans l'erreur... enfin dans ce que nous on considère comme l'erreur".

Si cette vision peut paraître un peu caricaturale de par les rôles qu'elle semble attribuer, d'un côté au technicien : donner une bonne réponse, de l'autre à l'agriculteur : la mettre en application, se situant dans une logique uniquement d'apprentissage ou de diffusion à sens unique, elle est en même temps nuancée par une volonté d'échange avec les agriculteurs et une reconnaissance de leurs compétences techniques.

... ou "chercher ensemble" les réponses

Les cinq conseillers affirment à plusieurs reprises qu'en bio il n'y a pas de réponse type. "C'est à voir au cas par cas", chaque exploitation et chaque problème est différent. De plus, apporter une réponse aux questions spécifiques des agriculteurs n'est pas toujours possible parce qu'il n'y a pas de "solutions miracles à proposer" et parce qu'on ne peut pas être spécialiste en tout.

Les conseillers fondent d'ailleurs la différence entre le conseil en bio et en conventionnel, entre autres, sur l'opposition : échange d'un côté, recette de l'autre.

- D4 : "c'est impossible de généraliser un conseil, autant en conventionnel, les producteurs font à peu près tous la même chose au même moment, en bio c'est très différent".
- D1 : "les relations sont un peu différentes par rapport au conventionnel : l'agriculteur pose une question, le technicien recherche et transfère. En bio, on recherche ensemble...".

Cette vision du conseil en conventionnel peut sembler relativement stéréotypée, nous y reviendrons. Toujours est-il qu'il s'agit, pour les conseillers de "chercher ensemble"; le conseil passe par un échange avec l'agriculteur ou un échange entre agriculteurs. Voyons ce que signifie et comment s'opère cet échange.

- D1 : "... en bio, on cherche ensemble. Dans certains cas, c'est les producteurs qui avaient l'info avant moi, donc il m'appellent en disant : j'ai l'info. Après, moi je m'arrangeais pour noter tout ça, faire un petit récapitulatif dans un petit compte rendu et rediffuser à tout le monde. C'était vraiment un échange. Je suis la personne relais et dans certains cas ils sont investis d'une partie de ma mission, c'est à dire ils savent que je suis pas forcément disponible pour avoir toute l'info, donc ils me la retournent et savent que ça peut servir aux autres".

- D4 : "ça rassure les agriculteurs de pouvoir avoir quelqu'un à qui poser des questions. On en discute, peut-être j'ai pas la réponse, mais on essaye de discuter, de voir petit à petit, la solution apparaît suite à la discussion... on regarde avantages et inconvénients d'une décision et on tombe souvent d'accord". D4 ajoute : "je ne suis pas directive!"

- G1 : "pour l'instant, les conseillers en bio, ils ont donné peu de conseils, ils ont appris chez les agriculteurs comment ils faisaient. Maintenant, il commence à y avoir un relarguage. Je pense qu'il faut à la fois une agriculture qui fonctionne différemment et un conseil qui fonctionne différemment. On n'est pas des techniciens : on sait tout, on apporte le savoir faire, il y a un conseil, on apporte la solution et hop... ". "On a plus un rôle d'animateur : poser les bonnes questions, un échange avec les agriculteurs, soit individuel, soit dans le cadre du parrainage, soit en groupe. On veut pas être les sources du savoir, même si on commence à divulguer des petites recettes acquises au contact des agriculteurs"...

La notion d'échange renvoie ici au fait qu'une partie du savoir ou des réponses est détenue par l'agriculteur, le conseil s'inscrivant dans une optique "d'aide à la décision" où le conseiller peut être un "relais" pour faire passer de l'information ou favoriser l'échange d'expériences, de "savoir-faire" d'un agriculteur à l'autre. Si cet objectif de valoriser les savoirs des agriculteurs et cette vision critique de la diffusion est relativement homogène, en revanche les motifs et les pratiques auxquelles ils renvoient varient d'un conseiller à l'autre.

Le conseil individuel : être présent chez les agriculteurs, pour acquérir une compétence pratique et une crédibilité.

Pour D1 et D4 par exemple, les choses se précisent en lien avec l'intérêt qu'ils trouvent à faire des visites chez les agriculteurs. C'est la seule façon "d'être vraiment présent chez les agriculteurs, surtout ceux qui ne viennent pas aux réunions" (D4).

- D1 : "le conseil individuel, ça me plaît bien... disons c'est pas ce qui me plaît le plus... c'est absolument nécessaire dans le poste pour acquérir une certaine compétence et crédibilité. Avant je me suis concentré sur la formation parce qu'il y avait des demandes de groupes et en fait j'ai relâché un peu le côté terrain et j'étais moins à l'aise dans mon métier. J'avais l'impression qu'il ne se passait rien. En bio, il se passe beaucoup de choses sur le terrain, les agriculteurs innovernt énormément, plus vite que les Chambres d'Agriculture... le fait d'être moins présent sur le terrain me donnait un décalage par rapport à ce qui se faisait dans la pratique, dans la réalité".

Pour ces deux agents (D1 et D4), la reconnaissance de la capacité des agriculteurs à innover et de l'existence de savoirs élaborés en dehors des apports des techniciens ou de la recherche, apparaît liée directement au souci, au travers des visites, d'acquérir une compétence pratique qui fonde la crédibilité du conseil. En somme, il s'agit de " ne pas être déphasé ".

A l'inverse, pour D5, la connaissance du terrain ou de la réalité ne passe pas uniquement par les visites, mais plutôt par une certaine forme de discussion avec les agriculteurs, au cours de réunions ou d'un travail de groupes, dont l'objectif est de bien comprendre (pour lui) ou de bien définir (pour l'agriculteur) son projet.

Les visites se situent pour lui surtout dans un cadre formel : celui des dossiers de reconversion, même si elles sont aussi une réelle occasion d'échange, à condition que cela s'inscrive dans la durée : "si on ne fait qu'une visite et qu'après on ne suit pas, ça ne sert à rien".

Les visites ou réunions groupées "sur le terrain"

D3 et D4 considèrent que les visites sur le terrain marchent bien, parfois mieux que les réunions en salle, pour faire du suivi technique. Ces " visites groupées ", centrées sur la diffusion de résultats d'essais, constituent une méthode en tant que telle de conseil technique. Pour eux, " il faut partir du concret ", de ce qu'on peut observer "dans les champs", "montrer concrètement comment ça se passe", pour intéresser les agriculteurs. Et puis, "c'est plus efficace" pour faire passer un contenu de connaissance technique qu'une réunion en salle. Ces pratiques s'inscrivent dans la "tradition" des méthodes de diffusion utilisées dans le développement agricole depuis les années 50, autour du principe selon lequel, l'évolution des techniques passe par l'observation de l'innovation d'un agriculteur à l'autre.

L'expérimentation fonde la légitimité, la valeur technique et la neutralité du conseil

Pour D3, les résultats d'expérimentation servent de base pour définir le contenu des réunions. Il va plus loin en précisant que l'expérimentation chez les agriculteurs est "ce qui permet de faire du conseil, de donner plus de poids à ce qu'il fait.. d'être plus crédible face aux agriculteurs". Etre plus crédible signifie : pouvoir appuyer le conseil, que ce soit dans un cadre de réunions ou de suivi individuel, sur des connaissances élaborées de façon scientifique, l'expérimentation étant ici LA référence à la science. Par ailleurs, réaliser les essais chez les agriculteurs doit garantir le lien entre cette connaissance et la pratique des agriculteurs, lien conçu en termes de diffusion de l'un à l'autre.

- D3 : "Je ne mets qu'une expérience par agriculteur et je fais que ça tourne d'une année sur l'autre". Ensuite D3 téléphone et va chez l'agriculteur pour en discuter : "confronter les résultats et l'opinion de l'agriculteur avec les expés."

Pour D4, l'expérimentation doit permettre de " pouvoir apporter des réponses concrètes aux agriculteurs" et s'inscrit dans une conception de son rôle qui est "d'essayer d'aider le producteur à trouver la meilleure solution possible pour sa production".

-D4 : "il s'agit de "petites expérimentations, pour vérifier quelques points, par exemple comment évolue l'azote dans le sol lorsqu'il y a un apport de fumier à l'automne... c'est de pouvoir dire concrètement (aux agriculteurs) voilà, est- ce que c'est efficace, pas efficace... pouvoir apporter des réponses".

- La vision de D1 va un peu dans le même sens : "Avec les agriculteurs, on fait des petits

protocoles en bout de champ. C'est des choses entre nous. C'est pas reconnu si on veut, mais maintenant j'ai mes propres références".

Les conseillers distinguent ce type d'expérimentation "pragmatique", qu'on fait soi-même et dont les résultats sont considérés comme directement utiles pour le conseil, de la recherche: celle faite par l'INRA, dans le cadre par exemple des travaux du GEPAB, considérée comme déconnectée des besoins des agriculteurs. Mais en même temps, D4 explique que "l'expérimentation permet de faire un conseil neutre", en référence à l'idée d'une connaissance élaborée scientifiquement, en dehors des débats politiques.

2.12 L'intervention auprès de groupes d'agriculteurs, la formation

On peut distinguer principalement deux manières de concevoir et de conduire les activités se rapportant à des formes d'intervention collectives :

- la première : lorsque l'animation ou la conduite de groupes, les réunions, renvoient prioritairement à une logique de formation, ou dans certains cas est synonyme de formation ;
- la deuxième : lorsque ces formes d'intervention répondent à une autre optique et sont alors distinguées de la formation.

Les choses peuvent être précisées en regardant en particulier comment sont constitués les groupes, comment sont définis les contenus des réunions et comment les conseillers définissent leur rôle auprès des groupes.

a) Lorsque "animation" ou travail en groupe renvoie à formation (D1, D3, D4)

Ce premier type de conceptions se traduit tout d'abord par une façon de nommer le travail avec les groupes et les réunions, soit directement en termes de formation, soit en les rapportant à des cadres de formation (FAFEA entre autres). Les choses s'organisent ensuite autour d'une certaine manière de concevoir "la demande" ou les "besoins" des agriculteurs, et à partir de là, les contenus à mettre en face.

- D1 explique à propos de la manière dont se déroulent les réunions : *"ça dépend ce qu'on appelle réunions, j'utilise beaucoup le cadre FAFEA. En période d'hiver, au niveau des formations, on doit assumer 35 à 40 jours... ce sont toujours les agriculteurs qui décident des sujets. Il y a deux choses, si c'est des programmes de formation, les agriculteurs proposent, donc là j'en discute avec 1 ou 2 en comité restreint. Je travaille toujours avec deux, trois agriculteurs au départ, car je trouve que c'est plus facile que de travailler avec 10, parce que là ça fuse dans tous les sens, et puis d'autre part, j'ai mes programmes de formation à préparer pour le mois de Juin.... Les agriculteurs sont pas forcément disponibles à ce moment là."*

- D3, on l'a vu organise les réunions autour de la diffusion des résultats d'expérimentation, avec en moyenne 10 personnes. C'est lui qui trouve les thèmes mais il considère *"qu'indirectement ce sont les agriculteurs puisqu'ils trouvent les expés"...* *"Pour l'expérimentation, la demande vient de tous les agriculteurs. Puis il y a une réunion du GDA pour officialiser les demandes et ensuite recherche de financement".* Le déroulement de la réunion : *"je donne les résultats et ensuite je sollicite les agriculteurs pour créer un dynamisme de groupe"*.

- D4 : *"les réunions, c'est moi qui les organise. Les sujets, c'est le fait d'aller voir les gens, les visites... on discute les différents sujets, quand les questions reviennent souvent, je dis ça peut être un thème. Sinon, quand je sens qu'il y a un besoin d'infos (par exemple, le compost)... sinon le besoin est rarement exprimé, faut un peu deviner l'intérêt que pourrait porter le producteur."*

Une certaine conception de "la demande" ...

Premier point, les conseillers expriment une volonté ou un souci de partir de la "demande" ou de répondre au mieux aux "besoins" des agriculteurs. A quoi renvoient ces notions? Il ressort que le contenu des réunions ou travaux de groupe est abordé essentiellement en termes de "thèmes", ou de "sujets", lesquels sont choisis le plus souvent à l'avance, soit par "les agriculteurs", soit par le conseiller.

- Lorsque ce sont "des agriculteurs" qui proposent, il s'agit en fait d'un petit groupe de responsables ou bien d'agriculteurs avec lesquels il existe une relation privilégiée.

- Lorsque c'est le conseiller qui propose, l'origine du thème est un domaine technique sur lequel il considère, à partir de ses observations de terrain ou de questions qui lui ont été posées, que les agriculteurs ou du moins certains agriculteurs ont besoin d'apprendre.

D1 : "quand on passe sur une exploitation, on voit rapidement si ça va ou ça va pas, on dit que ce serait bien qu'ils viennent en formation mais ceux qui ont besoin ne viennent pas. Même parfois, on prépare un programme en fonction des carences qu'on a vu sur le terrain.

On notera que, dans les deux cas, le choix d'un contenu de travail est dissocié d'une forme d'expression directe par les participants de leurs souhaits, objectifs ou préoccupations.

... et une difficulté à cerner la "demande"

Les conseillers expriment en même temps une difficulté à cerner la demande. Pour D4, "le besoin est rarement exprimé, faut un peu deviner l'intérêt que pourrait porter le producteur". Pour D2, "la demande exprimée n'est pas toujours la vraie demande", entendant par là que ce qu'il perçoit lui, comme problème au départ, n'est pas toujours le problème de l'agriculteur.

Il y a un **certain paradoxe** entre ces difficultés et l'absence de travail spécifique sur la formulation de ce qu'attendent précisément les agriculteurs en venant à une formation ou à une réunion. Sur ce deuxième point, on peut cependant expliquer les choses ou du moins les rapporter à deux éléments :

- sur le plan méthodologique, le fait que travailler "directement" avec un nombre important et surtout une diversité importante d'agriculteurs constitue une difficulté : "ça part dans tous les sens", "comment trouver un thème commun quand les producteurs n'ont pas les mêmes préoccupations et que les besoins varient énormément", d'où le recours à une définition préalable des contenus de sessions ;
- sur le plan conceptuel, le fait que la demande soit abordée en termes de thèmes plutôt que de questions ou de problèmes à résoudre.

Les contenus de la formation : des apports extérieurs ou des échanges entre agriculteurs ?

Les contenus des travaux de groupes sont souvent organisés autour *d'apports de connaissances* sur le thème choisi soit par le conseiller, soit par un spécialiste extérieur. D'une façon générale, l'apport des spécialistes est plutôt mis en question parce qu'il est considéré comme étant en décalage avec les "besoins concrets" des agriculteurs.

En même temps, tous les conseillers affirment leur objectif de favoriser les échanges entre agriculteurs au travers des travaux de groupes.

D1 a ainsi révisé ses façons de faire depuis qu'il est conseiller : "les formations ont évolué vers plus de valorisation de ce que faisaient les agriculteurs. Car on s'est aperçu que ces gens reconnus n'apportaient pas forcément une réponse très concrète à mettre en oeuvre au niveau de l'exploitation. Par exemple, des producteurs de légumes intéressés pour affiner leur méthode de fertilisation - gestion de la matière organique. On a fait venir M. Y. ils arrivent avec des grandes théories difficiles à appliquer, on n'a pas forcément les matières premières sous la main. Après on a appris à faire au mieux, à faire au moins pire. Et là, c'est plus un échange... on a tenu compte de ces apports, mais on a essayé de tirer partie des expériences des uns et des autres.

Les échanges entre agriculteurs et la réflexion à laquelle ils peuvent donner lieu semblent ici conçus soit comme un moyen d'appropriation des apports par les agriculteurs - dans ce cas elle fait suite à un apport préalable -, soit comme un processus d'auto-apprentissage sur la base d'un échange d'expériences, complémentaire à des apports ou parfois dissocié. La volonté de valoriser les savoirs des agriculteurs s'inscrit avant tout dans un *cadre de référence pédagogique* en lien avec un objectif d'acquisition ou de transmission de connaissances. La discussion au sein du groupe est rarement envisagée comme un moyen de préciser les problèmes alors que paradoxalement, on l'a vu ci-dessus, la difficulté à cerner ce que veulent les agriculteurs est une préoccupation des conseillers.

Des dynamiques d'échange entre producteurs sous estimés

La volonté des agents de favoriser les discussions entre agriculteurs pour échanger leurs expériences, est fondée sur une certaine vision de ce qui se passe du côté des agriculteurs, laquelle nous semble traduire une sous-estimation de l'importance du dialogue qu'ils ont habituellement entre eux sur des questions techniques.

- D4 : "*les agriculteurs ne se réunissent pas... donc mon souhait c'est que justement avec les réunions, ils se voient. Mon but, c'est qu'ils parlent technique, qu'il y ait des échanges entre eux.*"
- D1 : "*La participation diminue. Quand j'ai commencé en bio, ils (les agriculteurs) n'avaient pas de conseil technique sur l'exploitation et se voyaient peu entre eux et pas pour des problèmes techniques, ils se voyaient pour des problèmes de filière. Donc au début, le taux de participation était de 50 à 60 %.*"

Ce qui est sous-estimé c'est donc surtout le rôle des *relations informelles* de travail et de voisinage, un peu comme si, en dehors des occasions provoquées par des activités de développement, les agriculteurs ne se voyaient jamais, ou ne discutaient que de choses générales.

Or il apparaît, au vu des études déjà mentionnées sur les réseaux de dialogue des agriculteurs biologiques, que ça n'est pas le cas (Le Guen et Ruault, 1994). Les relations avec des voisins non bio qui font le même type de production ont un rôle non négligeable dans l'élaboration de

réponses à des problèmes techniques ou économiques. Cet élément est sans doute difficile à prendre en compte pour les conseillers, le clivage entre les deux formes d'agriculture : conventionnelle et bio, qui sur le plan idéologique reste fort, occultant ce qui se passe sur le plan pratique.

b) Lorsque "animation" auprès de groupes et formation sont dissociées (D2 et D5)

Pour D2 et D5, l'animation de groupes apparaît dissociée de la formation. Lorsque D5 fait des sessions FAFA, il en parle en tant que sessions de formation, comme d'une activité différente du travail avec les groupes. D2, quant à lui, ne fait pas de formation. Une bonne part de son travail "d'accompagnement" de groupes vise un objectif, prioritaire pour lui, d'organisation de filière. En quoi consiste dans ces deux cas le travail avec les groupes ?

- D2 ne se considère pas comme un technicien, il définit son rôle comme *un rôle d'interface*, qui consiste concrètement à organiser des rencontres, soit entre agriculteurs pour "mettre en commun des compétences" (de préférence des gens dont il pense qu'ils ont des systèmes de production ou des logiques de fonctionnement proches), soit entre les bouchers et les agriculteurs. Au niveau du conseil individuel, faire l'interface consiste à ramener des agriculteurs, en fonction des questions qu'ils posent, sur des "services plus compétents" ou sur d'autres producteurs : "des gens qui font comme eux". Dans ce sens, D2 situe explicitement son intervention auprès des agriculteurs et sa compétence: "la bio et le cahier des charges", dans le cadre de l'ensemble des services de développement auxquels ils peuvent avoir accès, bio ou pas bio.

- Pour D5, l'animation de groupes constitue la principale forme d'intervention, centrée sur un objectif qui est *"d'aider l'agriculteur à y voir plus clair dans son projet"*. De même que la notion de groupe semble dissociée de celle de formation, la fonction d'animation n'est pas opposée à celle de conseil technique, qui passe essentiellement par le travail avec les groupes. D5 définit son rôle ainsi :

"ce que j'essaye de leur apporter c'est y voir plus clair dans leur projet, bien faire le tri des choses qui sont importantes pour eux, qu'ils ne s'embarquent pas dans des projets qui soient à côté de leur première préoccupation... quand ils croient que c'est la bio qui va répondre à leur projet et que c'est pas le cas, je ne vais pas les embarquer... j'essaye de les faire réfléchir sur leur projet".

La première étape de travail en groupe consiste à "faire sortir la demande" ou à "bien définir les objectifs". C'est une condition de réussite (*quand on arrive à faire sortir la vraie demande d'un groupe les gens sont fidèles, là on a du résultat*), et en même temps, c'est une difficulté, à la fois parce que l'on est face à une population hétérogène (*avec les groupes bio, ça va dans toutes les directions*) et parce que ça prend du temps.

Comment ça se passe? "en faisant le tour de table, en travaillant par petits groupes pour faire sortir... Ce sera une journée pour discuter entre eux. Si on veut faire des apports d'infos, il ne faut pas qu'il n'y ait que ça... et là il faut de bons animateurs : c'est un métier. On ne peut pas faire de la technique sans animation. Il faut intégrer la technique dans la réflexion des uns et des autres"(D5).

Un temps spécifique pour formuler la demande, où la notion de demande signifie ici : des objectifs de travail définis par une discussion entre les participants, ensuite des apports d'informations (de la technique) qu'il souhaite voir intégrés à la réflexion du groupe, on a là une conception relativement différente de celle présentée plus haut. Le fait que l'animation soit considérée comme relevant de compétences spécifiques ("c'est un vrai métier") nous

semble significatif d'une mise en question des catégories habituelles de classement des fonctions, où "faire de la technique" = "conseil individuel" et où la fonction de technicien s'oppose à celle d'animateur.

2.13 A propos des outils utilisés par les techniciens

Donnons d'abord deux exemples. Face à une certaine difficulté, évoquée plus haut, pour conduire des activités collectives autour d'un thème commun, D4 tente de mettre en place au niveau de l'intervention individuelle, des outils d'enregistrement dont il pense qu'ils pourraient servir de support commun de réflexion.

- D4 : *"on avait instauré un système de carte où le producteur inscrivait ce qu'il observait".* Peu d'agriculteurs "suivent" : *"S'ils avaient été nombreux, on aurait pu instauré un truc super, enregistrer tout ça, mais ils étaient un ou deux à le faire. J'avais commencé à codifier... ça aurait permis de faire un travail de bilan super intéressant!"*.

A propos d'un travail sur le compost où les agriculteurs n'ont pas souhaité continuer après l'intervention d'un spécialiste, D4 explique : *"notre idée c'était voir la théorie du compostage... L'intervenant serait revenu pour voir les problèmes rencontrés et aller plus loin. Ils ont dit : c'est trop compliqué. Alors faut pas aller trop vite. Mais le problème de la matière organique les préoccupe"*.

- Deuxième exemple. D1 explique à propos de groupes d'agriculteurs en reconversion : *"nous on avait décidé un peu entre techniciens (avec l'animateur du groupement), quelqu'un qui aborde une conversion, on va lui faire un plan de conversion ; il faut qu'il réfléchisse bien l'ensemble de son système tel qu'il fonctionne pour savoir projeter son système dans 4 - 5 ans... voir les points forts, les points faibles et éviter les écueils. Donc on avait fait des super papiers, un truc un peu théorique.. On a fait un certain nombre de réunions de préparation sur ce thème avec notamment une journée où on prévoyait des échanges entre agriculteurs : que chacun puisse présenter son système et qu'il attende la critique des autres.*

En fait il n'y a pas eu de participation. *"On s'aperçoit que leurs besoins sont très très techniques, ils veulent savoir : comment on mène un ha de mélange céréalier, comment on désherbe une betterave... On va être obligé de revoir notre programme, même si on a l'impression que dans la conversion, c'est pas le pinaillage technique qui compte, mais c'est la cohérence dans la conversion"*.

Un décalage de points de vue entre techniciens et praticiens

Ces deux exemples d'activités qui n'ont pas bien marché mettent en évidence, de par les outils utilisés par les techniciens et la façon dont ils "comprennent" les attentes des agriculteurs, ce qu'on pourrait appeler un décalage de points de vue. Il se traduit en particulier par l'opposition qui est faite par D1 entre, d'un côté l'approche globale associée à un "travail de fond", de l'autre les questions techniques pointues associées à du "pinaillage".

Cette opposition nous semble relever d'une certaine confusion entre le fait que la question ou le problème que se pose l'agriculteur est nécessairement, ne peut être, que spécifique et précise en lien avec sa pratique quotidienne, et le fait que sa résolution par l'agriculteur, mais d'abord sa compréhension par lui, technicien ayant un point de vue extérieur, passe par une vision globale de l'exploitation et une prise en compte d'un ensemble de facteurs sans aucun doute complexe.

Un autre élément peut expliquer l'échec. Si le point de départ est bien un thème faisant l'objet de ce que les conseillers appellent un intérêt, cela ne définit pas une préoccupation ; qu'est ce qui préoccupe les agriculteurs sur le compost, *comment ce problème de matière organique se*

pose pour eux, qu'est ce qu'ils attendent d'une réflexion ou d'une formation sur ce sujet? Les propositions d'enregistrement des opérations culturales, aussi bien que celle de mener un raisonnement théorique sur le compost, sont avant tout des outils de travail pour le technicien, renvoyant à une démarche d'analyse (soit d'une opération technique, soit du fonctionnement de l'exploitation) dissociée de la pratique. Une telle démarche apparaît nécessairement contraignante et abstraite pour les agriculteurs, parce que, en dehors du fait qu'elle utilise des outils de technicien, elle est proposée non pas en réponse à un questionnement préalable des agriculteurs mais comme moyen de provoquer le questionnement.

"L'approche globale de l'exploitation", une norme commune

Toujours est-il que les cinq conseillers s'accordent sur la nécessité d'une approche globale de l'exploitation que ce soit dans le cadre du conseil individuel ou d'un travail en groupe, entendant par là le fait qu'*en bio tout est lié (les problèmes sanitaires, la conduite des prairies, l'alimentation, etc.)*".

2.14 Les préoccupations des conseillers

La difficulté à toucher certains agriculteurs

D'une façon générale, les conseillers de Chambre s'accordent à dire que le but est de toucher le maximum d'agriculteurs ; il ressort que dans la pratique " on n'y arrive pas forcément ". Une des premières préoccupations qu'ils expriment concerne en effet la participation aux réunions ou aux formations, qui ne correspond pas toujours à leurs attentes, ou encore les difficultés à "toucher certains agriculteurs".

Qui sont les agriculteurs qui participent et ceux qui ne participent pas ?

Les évaluations des conseillers portent sur plusieurs éléments.

=> Du point de vue de D1, D3 ou D4, il y a d'abord, parmi ceux qu'on ne voit jamais, ceux qui ont le plus de problèmes et qui auraient le plus besoin de formation ou de conseil.

- D1 explique par exemple : *"ceux qui participent sont assez performants et arrivent à se rendre disponibles..."* alors ceux qui ont besoin (dont on a vu en passant sur les exploitations que ça ne va pas et pour lesquels *"on prépare un programme en fonction des carences qu'on a vu sur le terrain... ces gens là sont souvent débordés et ne viennent pas"*.

- D4 : à propos du travail de suivi des cultures et de la mise en place d'un planning en début de saison proposé en réponse à une demande d'agriculteurs sur : *"comment j'organise mes cultures sous tunnel?... Ceux qui sont déjà un peu prévoyants demandent plus, les autres, c'est eux que ça aurait pu s'adresser cette proposition de travail mais ils ne vont pas le faire"*.

=> Ceux qui participent le plus sont, pour D4, les agriculteurs qui "ont envie de faire de la technique", par opposition à ceux qui sont moins demandeurs de technique, c'est-à-dire *"certains qui estiment que faire de la technique, c'est faire du productivisme, de l'intensif"*, ou encore *"ceux qui ne font vraiment que des marchés et sont moins préoccupés par la réussite absolue (que ceux qui sont en demi-gros ... et sont obligés d'avoir une présentation à peu près identique au produit conventionnel) "*.

=> Enfin, lorsque certains conseillers analysent les choses en termes d'évolution de la

participation dans les dernières années, ils expliquent que certains agriculteurs qu'on voyait avant, "les anciens", ne viennent plus et que *"ceux qui viennent en réunion sont plutôt les jeunes"*. Une raison donnée à cette baisse de participation des "anciens" est qu'ils sont en bio depuis longtemps, qu'ils maîtrisent leur système techniquement et n'ont donc "plus grand chose à apprendre".

Si nous n'avons pas ici les moyens de chiffrer précisément la participation des agriculteurs biologiques aux actions de développement, il semble bien que celle-ci ne soit pas à la mesure des objectifs des conseillers et marque un certain clivage entre agriculteurs, comparable à ce qu'on observe dans le reste du développement agricole. A savoir que ceux qui participent sont ceux qu'on pourrait considérer comme les plus proches, de par leur mode de fonctionnement ou leur système de production, d'une logique "technicienne". Ceux qui participent moins - sont moins demandeurs de techniques - seraient des agriculteurs qui, sur des exploitations de taille plus petite, ont des systèmes moins intégrés (du point de vue économique).

Si l'on regarde l'évolution de la représentation et de la participation au sein des GAB, il semble qu'on soit actuellement à un tournant marqué par l'arrivée au pouvoir de nouveaux agriculteurs dans ces groupements : des agriculteurs plus jeunes porteurs de conceptions de l'agriculture bio moins idéologiques, parfois membres du syndicat majoritaire et qui se caractérisent par des systèmes de taille plus importante, très performants techniquement (en lait en particulier). A cela s'ajoute le départ d'agriculteurs plus "anciens" porteurs de conceptions de l'agriculture biologique plus "autonomes" sur des systèmes de taille plus réduite.

On aurait alors le même type de différenciation dans l'évolution de la participation des agriculteurs, pour ce qui est des actions de développement avec les Chambres et au sein des groupements syndicaux. N'y a-t-il pas là un risque de sélection par *concentration de l'ensemble des actions qui se font en bio autour d'un nombre réduit d'agriculteurs*, qui plus est, ceux qui sont les "mieux placés du point de vue technique et économique". Les conseillers sont conscients d'un tel risque mais ne voient pas forcément comment s'y prendre autrement.

Le souci de rester proche du terrain, d'avoir un travail moins dispersé

Cette préoccupation est exprimée par trois conseillers qui ont le sentiment de ne pas être suffisamment présents chez les agriculteurs, alors que, pour eux, faire des visites permet de "rester proches du terrain" et constitue aussi un moyen d'être compétent techniquement. Cette préoccupation nous semble traduire un certain tiraillement propre aux conseillers de Chambres, pour qui la compétence technique reste le fondement de la reconnaissance de leur travail par les agriculteurs, alors qu'ils n'ont pas forcément les moyens de par la dispersion de leurs activités d'être des spécialistes techniques. Ce tiraillement est d'autant plus fort que la fonction d'animation n'est pas valorisée en tant que telle, ni considérée comme relevant d'une réelle compétence professionnelle.

La bio, c'est trop politique, "neutraliser les choses"

D2 : *"Le gros problème de la bio, c'est trop politisée, trop syndicalisée... Les bio ne font pas toujours la différence entre le technique et le syndical. Pour moi, ça doit rester technique"*.

Pour D2, les clivages entre agriculteurs rendent la conduite des réunions difficile, voire impossible. A propos d'une réunion organisée pour les producteurs d'oeufs sur les débouchés possibles, dont le but était qu'ils débattent entre eux, *"un gars est venu pour casser la baraque. Résultat, ça va pas se développer. Tu pars sur un sujet technique et après... je ne*

suis pas prêt de refaire une réunion. J'ai fait une fiche technique".

Un de ses objectifs est donc de *"supprimer les aspects politiques qui entraînent des méfiances, pas tellement de la part des collègues, mais de la part des agriculteurs"*. Et d'ajouter: *"Je ne tiens pas à me marginaliser avec un type d'agriculteurs"*.

D3 explique aussi qu'il voit peu "d'extrémistes", les extrémistes étant ceux qui sont contre des systèmes intégrés en bio et des systèmes trop intensifs, contre le développement des liens avec la grande distribution ou les grandes entreprises, bref contre des systèmes considérés comme prenant trop peu en compte la dimension éthique.

Il apparaît que si les conseillers suivent les débats politiques auxquels les évolutions de l'agriculture bio donnent lieu et y ont leur propre position, ils rencontrent dans leur travail une difficulté à gérer les tensions et les clivages entre les agriculteurs qui y sont liés.

2.15 Comment les conseillers caractérisent les agriculteurs: une certaine lecture du milieu professionnel

Les critères de classement

Les commentaires et explications des agents sur ce qu'ils font et sur les difficultés qu'ils rencontrent mettent en évidence une certaine façon de caractériser et de "classer" les agriculteurs biologiques. En même temps qu'une lecture du milieu professionnel, ce mode de classement traduit là encore une certaine manière d'appréhender la demande des agriculteurs.

a) Un premier type de critère se rapporte au système de production et traduit une appréciation de ce qu'on pourrait appeler des logiques de fonctionnement. On a ainsi pour un conseiller : "les économiques, les vente directe et les "bricolo" "paumés". Un autre distingue les intensifs et les moins intensifs ou encore les "très performants" ou "très pointus techniquement" et les "moins performants".

b) Plus directement centré sur la position politique et le degré d'engagement de l'agriculteur dans des actions ou structures militantes, un autre mode de classement distingue : les "politiques" et les "non politiques", les "extrémistes" et les autres.

c) Un troisième mode de classement se rapporte aux "anciens" et aux "nouveaux" en référence à des différences de conceptions de l'agriculture biologique qui se traduisent aussi par des différences de systèmes de production, mais sans pour autant se superposer au premier mode de classement.

d) Enfin un dernier type de critères concerne la participation aux actions de développement ou plus exactement aux actions proposées par le conseiller. Il y a ainsi "les sensibilisés au développement, ceux qu'on voit de temps en temps, et ceux qu'on ne voit jamais" ou encore "ceux qui ont envie d'apprendre" et "ceux qui considèrent que leur savoir faire est suffisant".

Quelques éléments d'analyse

Ces différents critères de classement apparaissent surtout dans les commentaires des conseillers sur la participation des agriculteurs aux actions qu'ils conduisent. Ainsi, travailler

avec les "extrémistes" ou les "politiques" est difficile, voire impossible. Travailler avec "les anciens" est plus difficile qu'avec les agriculteurs en reconversion. Le mode de caractérisation des systèmes de production est quant à lui lié à une appréciation de "la demande" ; les agriculteurs ayant des systèmes "intensifs" ou "intégrés", sont plus demandeurs de technique.

Cette lecture du milieu semble organisée à partir de critères qui, pour les agents, traduisent ou du moins sont rapportés à des "attitudes" et des "motivations" des agriculteurs vis-à-vis des actions de développement. Autrement dit, il s'agit d'apprécier un degré de proximité ou de réceptibilité (observée ou potentielle) de ce que propose le technicien. On s'inscrirait là plutôt dans une conception héritée des études psychosociologiques qui abordent les processus d'évolution en termes d'aptitudes individuelles et de réactions au changement ou à l'innovation.

On trouve peu d'éléments d'une appréciation des agriculteurs biologiques qui viserait à appréhender le milieu, et surtout sa diversité interne (constamment affirmée par les agents), pas seulement en termes de "grandes" caractéristiques de systèmes de production mais plutôt en termes de types de projets ou de préoccupations (lesquels ne se superposent pas, même si ils peuvent y être liés, à des systèmes de production ou à des caractéristiques sociologiques des agriculteurs). Autrement dit, une approche qui viserait à comprendre par exemple quels sont les problèmes ou les questions que se posent les agriculteurs, comme point de départ de la définition de propositions d'actions et de modalités de travail, par opposition à une approche à partir de la façon dont les actions de développement sont susceptibles d'être reçues.

2.2 Les technico- commerciaux

2.21 Les formes d'intervention et les relations avec les agriculteurs

La principale forme de travail, et par là même de relation avec les agriculteurs, des agents commerciaux, est la visite individuelle qu'ils présentent tous comme une intervention à la fois commerciale et de conseil. A l'exception des agents de l'entreprise Velayscope, les personnes enquêtées interviennent à la fois chez des agriculteurs bio et non bio, faisant dans certains cas la différence et dans d'autres cas non.

Ceux qui ne font que de la vente-conseil (C1, C4, C5, C6, C7), passent ainsi la majeure partie de leur temps chez les agriculteurs avec des horaires souvent lourds. Lorsqu'il s'agit d'un agriculteur en reconversion, C4 passe par exemple une demi journée chez lui pour voir les terres et ensuite passe une fois par mois. Ils estiment voir entre 100 et 150 agriculteurs au total.

Comment ça se passe pour connaître les agriculteurs ?

Quand l'agent démarre, il doit faire "du démarchage", de la "prospection", pour trouver des clients, ensuite "c'est du bouche à oreille" ou par les salons et les foires. Les agents distinguent dans leurs relations avec les agriculteurs la phase de démarchage, souvent vécue comme la plus difficile surtout au début ("*au départ, c'est l'école de l'humilité ; tirer la sonnette c'est toujours difficile*"), des visites auprès d'agriculteurs qu'on connaît déjà.

Les réunions à but démonstratif font aussi partie des moyens de se faire connaître des agriculteurs. Pour les agents de Velayscope, elles ont également pour objectif, en développant les rencontres entre agriculteurs, de favoriser une *identification commune* à une démarche technique ; les agents parlent de "système technique".

- C6 : *"Je tiens à avoir des clients fidèles... On fait des réunions sur le terrain, c'est percutant. J'essaie d'aller chez des agriculteurs qui ont bien compris la chose".*

- C7 : *"On organise une ou deux fois par an des réunions de travail, on fait des visites avec des gens intéressés qu'on envoie chez des clients qui ont déjà le système".*

La majorité des agents cherche à développer une stratégie de fidélisation des agriculteurs. C'est le cas explicite de l'entreprise Velayscope (C5, C6, C7), mais d'autres expriment aussi un objectif de "relation durable" avec les agriculteurs (C3). Les visites se font alors à intervalle régulier, plutôt à l'initiative de l'agent, entre une fois par mois (C1, C4) et une ou plusieurs fois par an (C3).

Le déroulement des visites

Les visites se déroulent sous la forme de discussions avec l'agriculteur sur **des questions techniques**, la plupart du temps **sur la base d'observations concrètes**, c'est-à-dire après avoir fait un tour de l'exploitation, une visite des parcelles ou du troupeau. L'agent cherche par là à comprendre les problèmes que rencontre l'agriculteur, de manière à "cadrer" ses propositions en fonction de la perception qu'il a alors de l'agriculteur ou de l'exploitation. Parfois il a ses propres outils de suivi de l'exploitation.

- C3 intervient surtout au moment de la mise en place des cultures et pour voir les conditions de stockage. *"Je demande beaucoup à voir les champs, le stockage, de là je peux faire des remarques. J'essaie d'avoir la vision globale de l'exploitation. Je mesure l'intérêt des gens dans les tâches qu'ils ont à faire, j'essaie de voir comment les produits que je vais leur acheter sont cultivés".*

"On essaye d'être le plus précis possible, d'avoir une rigueur au quotidien. Quand on suit des cultures, il faut être présent tout le temps. Les gens peuvent nous joindre 24 h sur 24. Parfois c'est des recherches personnalisées ; si un agriculteur nous demande par exemple sur telle variété, on essaye de rechercher de la doc".

- C1 : *"Je fais le tour des parcelles souvent au moment des fertilisations. Si l'agriculteur ne le souhaite pas, on n'y va pas".* Il explique qu'à une époque où il passait plus de temps sur le terrain, il suivait de près toute la marche de l'exploitation : *"j'avais moi aussi mon questionnaire. J'avais toutes les références avec les surfaces, les cultures, les fertilisations depuis 5 - 6 ans. J'allais chez les agriculteurs, on disait : on fait ça, ça... on va voir ce que ça donne dans les champs".*

- C6 : *"On convient d'un rendez-vous, on fait le tour des choses à voir (les rations, le matériel, la fertilisation). On voit s'il y a quelque chose à faire. On va voir la taille de l'herbe".* C6 explique aussi "qu'on ne peut pas bâcler un entretien. Il faut semer pour récolter longtemps après".

C7 : *"L'appui technique va avec la livraison... On essaye de voir concrètement sur le terrain ce que donne notre travail. Une fois sur deux, je vais voir les bêtes, déterminer des anomalies et faire le rapprochement avec le sol, l'alimentation. On discute des événements qui ont eu lieu pendant le mois pour adapter la méthode qu'on pratique. Donc après je fais des prescriptions, lui donnant les causes par rapport au problème... qui sont des propositions au niveau méthodes de travail".*

La plupart des commerciaux affirment que leur relation avec les agriculteurs n'est pas basée sur une volonté de conviction de leur part : "il ne s'agit pas de faire du "forcing" pour vendre à tout prix" et "l'agriculteur est patron chez lui".

- C3 : *"Je ne cherche pas à convaincre les gens... C'est à eux d'y arriver spontanément. Si je pense*

qu'ils ont raison d'envisager tel choix, j'essaie de les inciter à le faire ou si je pense qu'ils ne retiennent pas les bonnes décisions par rapport aux éléments de marché que j'ai, de ne pas les inciter.

Certains définissent même leur rôle comme un accompagnement - plus ou moins "désintéressé" - de l'agriculteur dans sa démarche technique, laquelle est complexe, nécessite du temps et doit se faire "sans accélérer le processus de reconversion ..., de manière réfléchie". Un tel discours peut être lu comme la traduction d'une revendication d'ordre éthique ou morale qui vise avant tout à contrebalancer une image négative du commercial, mais qui ne correspondrait en rien avec les "techniques de vente" effectivement pratiquées et les objectifs poursuivis, où le but serait uniquement de convaincre. Mais il nous semble que ce discours traduit plutôt, de manière plus complexe, les différents éléments ou facteurs qui interviennent sur le résultat (succès ou non) de l'échange commercial, et qui ne peuvent se réduire à la seule capacité de conviction, à savoir la compétence technique de l'agent, sa capacité à comprendre le problème de l'agriculteur et à le resituer dans l'ensemble du fonctionnement de l'exploitation, à partir d'une "approche globale".

Les agents de Velayscope s'inscrivent explicitement dans une logique de *résolution de problèmes* avec un langage parfois de type médical où le "diagnostic" est une étape du conseil.

- C6 : *"On visite des élevages, en général des élevages à problèmes de tous ordres. Le but, c'est trouver l'origine des problèmes, aussi bien la ration que ce qui été fait au niveau des sols. Ensuite, une fois qu'on a déterminé l'origine, on met en place un plan pour résoudre ces problèmes. Donc d'abord l'action curative et ensuite préventive... ça passe par des produits, mais ça passe aussi par des services non facturés".*

Les relations avec les agriculteurs, abordées en termes de relations humaines

Les agents commerciaux parlent de leurs relations avec les agriculteurs en termes de plus ou moins bonne "entente" ou "confiance", en termes de "feeling" ou encore de "partenariat" et de "proximité", se plaçant sur un registre psycho-affectif, plutôt que commercial ou technique. Les échecs ou revers subis sont mis sur le compte de cette plus ou moins bonne entente, plutôt que sur le compte d'un choix technique et économique de l'agriculteur.

- C1 : *"les relations entre les gens sont des relations entre humains. Si je ne m'entends pas, je m'en vais c'est tout. C'est une question de feeling, les relations commerciales sont des relations de la vie courante".*

- C2 parle *"d'une véritable relation de fraternité avec les agriculteurs ; on travaille main dans la main". "Quand la relation se crée avec l'agriculteur, tout peut passer".*

Les arguments développés par les agents sur le déroulement des visites montrent qu'ils attribuent bien le résultat de leur démarche de vente à leur capacité à répondre à des attentes techniques et économiques des agriculteurs, à bien comprendre un problème et à cerner le type de fonctionnement et de logique technique de l'agriculteur. L'efficacité de la vente apparaît donc liée à la qualité du conseil technique, dans le sens précisé ci-dessus, et non à des aspects relationnels ou de pure communication, même si ceux-ci peuvent rentrer en ligne de compte. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par le fait que les aspects communicationnels - "l'humain" pour reprendre le terme utilisé par les agents - fait classiquement partie de la culture professionnelle des agents commerciaux et de leur formation.

Des agriculteurs de plus en plus compétents et exigeants, surtout les bio

Il semblerait que face à des agriculteurs particulièrement soucieux de leur indépendance, qui cherchent à diminuer les coûts d'intrants au maximum, les normes associées à la fonction de technico-commercial soient en train d'évoluer, et que la relation commerciale soit en train de se reconstruire de nouvelles bases.

Comme les conseillers de Chambre et les animateurs de GAB, les agents commerciaux interrogés considèrent que les agriculteurs sont de plus en plus compétents et que, de ce fait, on ne peut plus "faire passer" n'importe quoi.

- C1 : *"Avant tous les produits que l'on mettait sur le sol étaient des amendements, on ne connaissait pas la composition des produits, maintenant on la connaît. C'est un besoin chez les agriculteurs, ils veulent connaître la formule. Les anciens, avant ils s'en foutaient, ce qui comptait c'était l'efficacité du produit. Maintenant certains produits trop complexes et trop chers ne sont plus vendus. Certains problèmes ne sont plus réglés".*

L'apport d'une information technique précise sur les produits qu'on propose d'un côté et un conseil qui soit considéré comme pertinent par l'agriculteur de l'autre, apparaissent de plus en plus comme des conditions pour vendre. Parfois, le conseil est dissocié de la vente, même s'il s'inscrit à plus long terme dans une stratégie commerciale.

- C1 : *"Il y a un agriculteur, M. G, il y a pratiquement très peu de conseil et que du produit. Je lui vend du lithothamme une fois par an. On discute de tout sauf du produit. ça fait partie du plaisir de travailler".*

- C6 : *"On vend aussi bien en faisant du technique et du conseil et du commercial. Certaines personnes veulent les conseils mais pas les produits".*

Certains agents considèrent que le fait que les agriculteurs aient une demande de plus en plus technique et soient de mieux en mieux formés peut conduire à un besoin accru de conseil, vision fort différente de celle des conseillers de Chambre qui voient là un facteur de diminution de la demande (qui nous semble lié à une approche en termes de formation plutôt que de conseil).

Par contre, pour les commerciaux, le type de conseil est amené à évoluer. Ayant affaire à "des personnes de très haut niveau", les questions qui leur sont posées sont plus complexes, portant davantage sur des choix d'orientation du système que sur des opérations techniques en tant que telles ; il ne s'agit pas seulement de savoir combien mettre d'unités de tel fertilisant mais "comment faire baisser les frais véto", ou "modifier le système fourrager en diminuant la part du maïs" par exemple. D'où la nécessité, pour "analyser un problème particulier", de prendre les choses dans un ensemble"(C5). Les agents commerciaux considèrent finalement que, s'il y a de l'avenir pour le conseil, "ce sera de plus en plus dur". Il faudra être de plus en plus compétent techniquement et on ne pourra plus vendre pour vendre : "il faudra surtout vendre un produit qui réponde réellement aux exigences de terrain" (C7). Bref, résume C7, " les gens *chercheront d'abord le conseil avant de passer client*".

Les agents commerciaux, comme les conseillers de Chambre, mettent donc en avant un conseil basé sur une **approche globale de l'exploitation**. Pourtant, on l'a vu, ces derniers se différencient des commerciaux en expliquant qu'ils auraient une approche partielle centrée uniquement sur le produit. Cette vision s'avère relever d'une position avant tout idéologique. Par contre, la façon dont "l'outil approche globale" est mobilisé apparaît significativement différente. Dans le cas des conseillers de Chambre, il s'agit d'une méthode ou d'un modèle d'analyse proposé à priori aux agriculteurs, c'est à dire comme point de départ pour lancer une réflexion, dans le

cadre d'une formation ou d'un travail de groupe, alors que dans le cas des agents commerciaux il s'agit plutôt d'un outil pour comprendre un problème technique particulier posé par l'agriculteur.

2.22 Les préoccupations des technico-commerciaux

Précisons que **peu de préoccupations ont été exprimées comme telles** de façon explicite, c'est à dire en réponse à la question : "quelles sont vos préoccupations, les difficultés que vous rencontrez dans votre métier et dans les relations avec les agriculteurs ? Les réponses sont souvent quasi inexistantes ou trop floues pour être utilisées.

Nous interprétons cela comme étant le produit d'un discours relativement contrôlé où l'agent ne sort pas du cadre de sa fonction et adopte une façon de parler conforme à cette fonction, ce qui prend principalement deux formes :

- des positions "quasi militantes" pour défendre la bio" comme voie d'avenir ou seul système cohérent" et mettre en avant un ensemble de valeurs à la fois humanistes et de qualité de la vie. On peut faire l'hypothèse qu'on a là un aperçu d'un argumentaire de vente ;
- la mise en avant des aspects humains dans les relations avec les agriculteurs, et du fait que ces relations sont bonnes.

Cependant, plusieurs domaines de préoccupations ressortent lorsque les agents racontent le déroulement des visites ou parlent de la façon dont ils perçoivent l'évolution des demandes des agriculteurs ainsi que l'avenir de leur activité.

=> Les plus importantes concernent, on l'a vu, l'évolution du métier : **les conditions de plus en plus dures de la vente**, face à des agriculteurs plus exigeants, mais aussi dans un contexte de marché de plus en plus concurrentiel compte tenu d'un intérêt croissant des entreprises d'amont et d'aval pour la production bio.

=> **Des relations difficiles ou conflictuelles avec les Chambres**. Peu pris en compte par les conseillers de Chambre, rarement invités à des réunions ou des manifestations autour de la bio, les commerciaux se considèrent pourtant aussi compétents, voire plus, que les conseillers, parce que davantage présents sur le terrain.

=> **En bio, une législation contraignante qui complique les conditions de vente**.

Soumis aux conditions de contrôle des produits et devant tenir compte de cahiers des charges qu'ils considèrent trop contraignants, les agents voient là des "barrières administratives" empêchant de développer la vente. C3 explique : "aujourd'hui par rapport à hier, on a basculé dans un système hyper administratif, très lourd, on passe tout notre temps à réclamer des certificats aux certificateurs. Quand vient la récolte, la moitié n'est pas contrôlée, c'est une catastrophe".

2.23 Comment les agriculteurs parlent des technico-commerciaux

C'est la fonction de conseil qui est appréciée par les agriculteurs, du moins ceux qui sont en relation avec des commerciaux (8/17), un conseil qu'ils estiment relativement pointu et pertinent par rapport à leurs attentes, même s'ils considèrent qu'il faut souvent "marquer la distance", réaffirmant par là une volonté d'indépendance ; ils savent bien en effet que les technico-commerciaux sont là pour vendre.

- A10 raconte ce que lui a apporté l'appui d'un commercial pour la conduite des prairies, à une époque où il démarrait en bio et où il faisait aussi partie par ailleurs d'un "groupe reconversion". Il voit l'apport du commercial comme complémentaire de celui du groupe. M. X de la société Velayscope a suivi l'exploitation pendant deux ans. *"Il connaissait la prairie par coeur. Il venait, faisait le tour des parcelles et disait : faut faire ci, ça... on est passé de 1000 F ha à 150 F ha. La deuxième année, on a dit stop, car on n'était plus maître de nos terres"*.

- A7 évoque aussi, des relations durant la période de conversion avec *"des marchands qui donnent d'excellents conseils relatifs à leurs produits. Il venait pour m'aider et accessoirement pour le bon de commande. Ils ont des tas d'idées intéressantes mais il faut savoir trier, essayer de voir ce qu'on peut en tirer"*. A7 qui voit les commerciaux 2 à 3 fois par an, estime que ce sont *"des gens bien en général, fiables. Ce sont plus des commerciaux, mais aussi des techniciens, car très rapidement ce qui va m'intéresser par exemple : sur votre collection de brocoli, lequel est résistant à la maladie, en terme de calendrier aussi, la résistance au gel, qu'est ce vous en savez, ce que ça donne dans les centre d'essais... et c'est fréquent qu'on rencontre un technicien qui dit : les brocolis, c'est pas ma spécialité. Pour eux, c'est pas grave de louper une vente, mais si je me fais truanter, c'est pas leur intérêt, donc à ce niveau, ça se passe assez bien"*.

- A14 considère qu'au moment de la reconversion, les seuls conseils dont il a bénéficié c'était *"les boîtes commerciales. Heureusement qu'ils ont été là"*. Par M. Y, il a fait des visites chez d'autres bio et a eu ainsi des tuyaux techniques". Il considère M. Y comme *"un spécialiste des cultures, un commercial mais qui ne voit pas le commercial en premier"*.

D'un point de vue pratique, c'est la pertinence technique et économique de l'intervention du technicien qui est évaluée. Dans le premier exemple ci-dessus, une fois que l'agriculteur estime avoir appris suffisamment, il prend ses distances. Dans tous les cas, la relation avec un commercial est évaluée au sein d'un ensemble de relations (que ce soit avec des agents spécialisés en bio ou avec un contrôleur laitier, un technicien porc non spécialisé en bio) et relativement aux autres moyens dont disposent les agriculteurs pour résoudre un problème ou pour trouver une information dont ils ont besoin.

La compétence technique mobilisée par l'agent dans le cadre de la relation de conseil semble être pour l'agriculteur ce qui fonde la légitimité de son intervention. Notons d'ailleurs qu'elle est en même temps, pour l'agent, ce qui fait l'intérêt d'un métier relativement ingrat et fortement dévalorisé par les Chambres ou les organismes de la bio. La manière à la fois passionnée et très détaillée dont certains agents "parlent technique" montre cet intérêt.

Les agriculteurs qui ne font jamais appel à des agents commerciaux en ont une vision plutôt négative, qu'ils expriment à partir d'un discours relativement général où est surtout affirmée leur volonté de rester indépendant vis à vis de l'amont et de l'aval et de pratiquer une agriculture "autonome", discours parfois relativement proche de celui développé à propos de l'intervention des Chambres d'agriculture.

EN RESUME et CONCLUSION

Les conceptions et les pratiques d'intervention des agents de développement apparaissent extrêmement diverses d'une personne à l'autre, alors qu'elles semblent beaucoup plus homogènes pour les technico-commerciaux.

En ce qui concerne les agents de développement

un fond commun de références ...

Pour les animateurs et surtout les conseillers de Chambre, il ressort cependant un fond commun de références dont les éléments sont les suivants.

a) Une perception des attentes des agriculteurs comme étant très techniques. Ce qui recouvre plus précisément deux choses : d'une part "qu'on a affaire à des agriculteurs compétents et exigeants techniquement", et d'autre part que "ce qui les intéresse c'est des questions techniques spécifiques " sur tel ou tel aspect du fonctionnement de l'exploitation, par opposition à "une réflexion globale sur leur système".

b) La référence à *l'approche globale* associée à l'idée d'un travail de fond, par opposition à une approche par des questions techniques pointues associée à l'idée d'une vision trop réduite des choses, est partagée aussi par tous. Cette opposition étant un des éléments par lesquels les conseillers "marquent" leur différence, voire leur opposition, avec le conseil "en conventionnel" ainsi qu'avec l'approche des commerciaux.

c) Autre élément partagé et mis en avant aussi comme une différence avec le conseil en conventionnel : la volonté de favoriser les échanges entre les agriculteurs, ou d'instaurer une relation d'échange ("une réflexion ensemble") entre le conseiller et l'agriculteur, par opposition à un mode d'intervention qui consisterait à diffuser des recettes. Cette volonté d'échange va de pair avec une certaine reconnaissance de l'existence, du côté des agriculteurs, de compétences techniques et de connaissances élaborées en dehors de la sphère scientifique et du développement.

Au delà de cette toile de fond commune, les pratiques et les conceptions relatives à celles-ci sont plutôt hétérogènes et pour certaines difficiles à cerner. En fait, il nous semble que ce "fond commun" relève autant de positions idéologiques communes que de références conceptuelles ou méthodologiques précises (sur le conseil, l'animation, etc.), et cela y compris lorsque les conseillers mettent tous en avant la nécessité d'une approche globale. Autrement dit, ces normes ou références partagées, nous semblent traduire d'abord, du moins *telles qu'elles apparaissent dans le discours des agents*, un point de vue idéologique, plutôt qu'un point de vue de praticien du développement. Ce point de vue idéologique restant marqué par le débat au sein du développement agricole et les catégories à partir desquelles ont jusqu'à maintenant été opposées l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. A savoir : l'agriculture biologique est plus complexe, plus indépendante ou "autonome", alors que l'agriculture conventionnelle consiste à appliquer des techniques et à utiliser des produits mis au point par la recherche ou l'industrie amont-aval.

La vision du conseil en conventionnel qui va avec cette opposition nous paraît, nous le disions plus haut, quelque peu stéréotypée. En effet, si l'agriculture biologique est par définition un système technique complexe qui ne peut être abordé autrement que par les liens et les interactions entre les éléments (sol, animaux, plante, etc.), "l'approche globale" encore appelée "approche système", mise au point par l'INRA, constitue bien aujourd'hui une norme

du conseil en agriculture en général, et dans les Chambres en particulier, avec un outil spécifique couramment utilisé : "le Diagnostic Global d'Exploitation" qui s'inscrit dans une visée "d'aide à la décision". De la même façon, les conseillers bio semblent faire abstraction du fait que, en lien avec cette visée "d'aide à la décision", l'approche en termes de diffusion de recettes est partout largement remise en question.

De fait, on ne voit pas toujours clairement se définir une autre approche, mais là encore les choses ne semblent pas clairement définies du côté du conseil en bio. En effet, en ce qui concerne la pratique, on ne voit pas se dégager, du moins pour ce qui est du terrain limité de notre étude, des méthodes de travail ou des formes de relations avec les agriculteurs spécifiques. Les choses n'apparaissent pas fondamentalement différentes de ce qu'on peut observer actuellement, dans sa diversité, dans le reste du développement agricole. Rappelons d'ailleurs que si, lorsque les conseillers Chambre parlent du développement en bio en général, ils l'opposent au développement en conventionnel, en revanche lorsqu'ils situent leur travail concret et leur position au sein des Chambres, ils ne se différencient pas fondamentalement de leurs collègues non bio, autant pour ce qui est de leurs fonctions que des méthodes d'intervention et même parfois des contenus techniques, certains ayant précisé que des "conventionnels peuvent très bien intervenir chez des bio".

... mais des pratiques et conceptions très diversifiées.

Ce qu'on observe plus précisément, ce sont donc des variantes importantes d'un conseiller à l'autre, des interrogations et des paradoxes.

a) Pour certains, on a des façons d'intervenir plutôt imprégnées d'un modèle diffusionniste et scientifique, mais là encore avec des variantes.

Dans tous les cas, *les formes de travail restent essentiellement conçues dans une logique d'apports de connaissance* avec un objectif de formation ou d'apprentissage. En même temps, il y a une mise en question du type d'apports considérés comme pertinents par rapport aux attentes des agriculteurs ou encore des moyens de la formation avec une volonté de favoriser les échanges entre agriculteurs comme une forme complémentaire de travail. Mais il semble que les conseillers se heurtent à des difficultés pour concrétiser une telle volonté et surtout pour *mettre le point de vue des agriculteurs, support de l'élaboration de ces savoirs, au centre des activités de développement*. Ceci se traduit, entre autres, par :

- une approche de la demande en termes de *thèmes*, sans qu'il y ait de travail spécifique de formulation d'objectifs ou de préoccupations par les agriculteurs,
- le fait que les conseillers utilisent des outils de techniciens (leurs propres outils) : fiches d'enregistrement, analyse globale de l'exploitation, cartes etc., comme points de départ de la réflexion (ou de "l'échange") qu'ils souhaitent conduire avec les agriculteurs.

b) Pour d'autres, la mise en question des normes jusqu'alors dominantes, se traduit par des façons de faire de la technique ou du conseil "global" effectivement plus centrées, soit sur l'échange technique *entre* agriculteurs -le parrainage en est l'exemple le plus abouti - , soit sur un travail spécifique d'identification des problèmes et de précision de leurs objectifs par les agriculteurs.

c) En ce qui concerne *l'opposition entre technique et animation*, elle n'est pas partagée par les cinq conseillers enquêtés. On a vu que pour deux d'entre eux, l'animation est un moyen de faire de la technique, le terme d'animation recouvre alors un sens et des pratiques relativement précises, qui relèvent de compétences spécifiques ; pour les autres, la technique

est plutôt associée au conseil individuel, aux visites de terrain, et l'animation est quelque chose d'annexe et de plus flou. Dans ce cas, on a une identité professionnelle fortement articulée autour de la figure de *technicien spécialisé*, le conseil technique étant la seule fonction considérée comme relevant d'une véritable compétence.

La compétence technique "reste" un facteur central de la légitimité sur le terrain.

En lien avec ce qu'on vient de dire, il ressort que la compétence technique (pour pouvoir apporter des réponses aux agriculteurs) "reste" un des principaux éléments au travers desquels les conseillers de chambre, comme les commerciaux fondent -et recherchent- une reconnaissance sur le terrain. L'opposition entre conseil technique et animation telle que précisée plus haut, s'inscrit dans un système de normes ancré dans l'histoire du développement agricole où le conseiller est celui qui doit nécessairement apporter un savoir technique pour être reconnu. Ceci dit, en bio, les agriculteurs ont toujours revendiqué leur indépendance vis à vis des techniciens et des chercheurs et affirmé leurs compétences pratiques, d'où l'impossibilité pour les conseillers, du moins dans le discours, de se présenter comme ceux qui savent et de ne pas reconnaître ces compétences.

Un risque de sélection ?

On a parlé à propos de la participation des agriculteurs aux actions de développement d'un processus de concentration ou d'un risque de sélection. On retiendra quelques éléments sur ce point, qui se rapportent à des facteurs stratégiques, mais que nous voudrions surtout lier avec la façon dont les agents voient et expliquent "les problèmes de participation".

a) Les conseillers entretiennent des relations privilégiées avec un nombre relativement réduit d'agriculteurs, principalement ceux qui ont des responsabilités professionnelles ou sont fortement engagés dans les instances de la bio (GAB, IBB, FRAB, GEPAB). Ces relations s'inscrivent d'abord dans *une logique stratégique* en lien avec leur position caractérisée par un double ancrage au sein des Chambres et au sein du milieu bio :

- c'est avec ces agriculteurs que le conseiller discute en priorité de la définition de ses orientations de travail, s'assurant par là un aval qui lui donne une marge de manoeuvre pour conduire ensuite concrètement ses activités,
- d'autre part, la proximité avec les groupements, et plus précisément avec les responsables de ces groupements, constitue un moyen d'être reconnu dans le milieu de la bio (alors que les Chambres, bénéficient d'une image négative), et un moyen d'accès à un public potentiel pour les formations : les agriculteurs en reconversion qui souvent s'adressent d'abord aux groupements avant de s'adresser aux Chambres.

Mais en s'appuyant principalement sur les formes institutionnalisées pour mobiliser les agriculteurs, les conseillers "subissent" en quelque sorte les conséquences des évolutions de la composition des groupements et des clivages internes sur la participation à ce qu'ils proposent, éloignant (malgré eux) les agriculteurs les moins représentés où qui ne se retrouvent pas dans le groupement.

b) D'autres éléments nous semblent conditionner une certaine forme de participation, lesquels tiennent aux *méthodes d'intervention* : façons de conduire les groupes, bases sur lesquelles sont définis les contenus de travail par exemple, et aux conceptions qui les fondent.

=> Ainsi les relations privilégiées avec les responsables professionnels ne s'inscrivent pas seulement dans une logique stratégique. Elles constituent aussi un "moyen de travail", à savoir que, dans certains cas, les conseillers s'appuient sur ces agriculteurs pour définir un programme de formation ou un thème de réunion, ou encore pour mettre en place des expérimentations. Le rôle attribué ici à ces agriculteurs, avec lesquels le conseiller se sent particulièrement à l'aise (ils évoquent des relations de confiance, voire d'amitié), est celui de porte parole de "la base".

Cette façon de procéder concrètement, selon un principe de représentation et non d'expression directe des intéressés, conduit à ce que de fait les actions proposées répondent plutôt aux attentes de ces agriculteurs. Le risque est alors celui d'un décalage entre les propositions des responsables (liées à leur point de vue même de responsables) et les attentes de l'ensemble des agriculteurs.

=> Ajoutons que la conception même de la notion de "demande" ou de "problèmes techniques" dont on a vu qu'elle est rapportée à celle de thème (s'inscrivant alors dans une logique d'apports de connaissances), où le fait encore que "travailler avec tout le monde" est considéré comme trop difficile, laissent peu de place à un travail spécifique sur l'identification de ce que les agriculteurs attendent précisément d'un travail de groupe ou d'une formation. Ce dernier point renvoie plutôt à un problème de méthodes ou d'outils, que de conceptions des choses.

=> Lorsque les actions de développement et la relation technicien - agriculteur sont conçues en termes d'apprentissage, ce qui se traduit par exemple par une manière d'appréhender la participation des agriculteurs en termes " d'intérêt plus ou moins grand pour apprendre " ; ou encore lorsque les façons de conduire le travail au sein d'un groupe s'appuient avant tout sur des outils de techniciens, on peut penser que cela favorise une limitation de la participation autour de certains types d'agriculteurs :

- ceux qui ont envie de "se former pour se former" parce qu'ils considèrent "qu'on peut toujours en tirer quelque chose", comme en témoignent les commentaires de certains agriculteurs, alors plutôt des jeunes ;
- ceux qui sont "proches des techniciens" - qui partagent une même culture technique
 - souvent du fait de leur formation ou d'un certain héritage culturel.

Au fond, nous dirions que ces formes de travail rendent difficile la prise en compte de la diversité interne aux agriculteurs bio. La conscience qu'ont les agents de ce risque de sélection et le fait qu'ils considèrent cette diversité comme un atout qu'il faut garder, appelle une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre, une des premières directions de travail étant peut être celle portant sur la définition des contenus des actions et les outils pour accéder aux attentes de l'ensemble des agriculteurs.

Les conceptions et pratiques des commerciaux

Elles sont caractérisées par le lien permanent entre la fonction commerciale et celle de conseil technique. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que, la vente étant considérée comme "plus dure" qu'avant et le public bio peu consommateur "de toute façon" d'intrants, les commerciaux inscrivent la fonction commerciale dans une *logique d'argumentation technique* dont l'efficacité est liée à leur compétence technique mais aussi à leur capacité à prendre en compte les objectifs et les préoccupations de l'agriculteur. De ce fait, la relation

avec l'agriculteur passe "nécessairement" par un échange, lequel est basé sur - prend comme point de départ - les problèmes de l'agriculteur et non l'inverse, c'est à dire les propositions de l'agent.

Le fonctionnement en réseau et les échanges entre agents, principalement d'une même société ou relevant d'un même procédé technique, permettent une mise en commun des problèmes techniques rencontrés sur le terrain parfois autour d'un expert "ingénieur". Ils apparaissent comme un moyen essentiel de formation et d'acquisition d'une compétence technique. A ce titre, le processus d'acquisition de connaissances techniques semble le même que pour les agents de développement.

CONCLUSION

En ce qui concerne les résultats de l'étude, nous reviendrons uniquement sur certains liens qui peuvent être établis entre : d'un côté ce qui ressort de la lecture des conceptions et des pratiques des agents, et de l'autre certains traits caractéristiques de leurs systèmes de relations professionnelles.

Nous avons noté que les points de vue des agents de développement (conseillers de Chambre et animateurs de GAB) sur ce qu'est l'agriculture biologique (la manière de la définir) et sur son avenir sont à la fois très constitués et relativement homogènes, alors que leurs points de vue pratiques (qu'on a appelé "de praticiens du développement") sont moins constitués et beaucoup plus hétérogènes. Ainsi, sous des termes communs : conseil, animation, appui technique, demande des agriculteurs, on trouve à la fois des sens et des façons de procéder différents d'un conseiller à l'autre. Par ailleurs, pour chaque conseiller, ses conceptions sur ce qu'est le métier de conseil en agriculture et ses pratiques se trouvent "partagées" entre plusieurs cadres de références, mais aussi entre des registres d'analyse de la réalité d'ordres différents : le registre technique, le registre politique ou idéologique et le registre pratique.

a) Ces éléments se traduisent par un certain "flou" quant aux objectifs, moyens et méthodes d'intervention des conseillers en bio. On peut les rapporter tout d'abord au fait que le développement de l'agriculture biologique est un secteur récent et que la création de tels postes dans les Chambres a répondu jusqu'à maintenant plus à des objectifs de positionnement stratégique et politique qu'à une réelle volonté de favoriser de nouveaux modes de production.

b) Mais cela n'explique pas tout. Sur le plan des conditions pour les agents de la constitution *d'un point de vue propre*, il nous semble qu'on peut établir un lien entre :

- d'un côté, le caractère hétérogène et relativement indéterminé du travail des conseillers,
- de l'autre, la part relativement faible d'une réflexion spécifique, notamment au sein des Chambres, mais aussi dans les autres espaces de dialogue qui sont les leurs, sur les aspects pratiques et méthodologiques de ce travail et en particulier sur les difficultés qu'ils rencontrent.

On a vu en effet que les échanges que les agents de conseil ont au sein des réseaux relativement denses qu'ils constituent, entre eux ou avec d'autres agents, portaient plus sur une analyse du contexte d'évolution de la bio ou sur les techniques de production que sur leur métier et leurs propres activités. La définition par chacun de ce qu'il a à faire et de comment s'y prendre pratiquement relèvent alors de facteurs individuels : ses motivations et compétences personnelles, ses possibilités de faire appel à telle ou telle personne pour des coopérations concrètes ou encore d'avoir accès aux sources d'information et aux débats en cours.

On a montré que les conseillers disposaient d'une certaine liberté au niveau institutionnel pour définir et organiser leur travail ; cependant, cette marge de manœuvre institutionnelle ne peut être assimilée à une marge de manœuvre du conseiller sur le terrain. D'autres facteurs rentrent en ligne de compte et prennent alors d'autant plus d'importance que les choses sont faiblement définies. Ainsi par exemple, on a vu le rôle essentiel que joue le mode de relations établi par les conseillers avec les responsables professionnels des GAB, sur les contenus d'actions de formation et sur la participation des agriculteurs à ces actions.

=> L'hypothèse que l'on peut faire ici, est celle d'un lien entre :

- le degré relativement faible de constitution du point de vue des agents en tant que praticiens du développement en bio ;
- et la part importante que prennent les aspects stratégiques dans leurs façons de s'y prendre.

Pour préciser les choses, disons que plus ce qu'ils ont à faire (en fonction de quels objectifs et de quelles priorités, comment et avec quels moyens y arriver), est flou ou strictement soumis à des facteurs individuels, plus les agents "subissent" les aspects stratégiques, ou plus exactement, plus la gestion de ceux-ci prend de la place dans leur travail aux dépens des aspects techniques ou pratiques. Or, on l'a dit, la position "en porte à faux " des conseillers de Chambre est particulièrement "difficile" et les enjeux que leur intervention cristallise conduisent à ce qu'ils soient confrontés au quotidien à ces aspects stratégiques. Il en résulte un fonctionnement parfois au coup par coup et finalement une diminution de la marge de manœuvre réelle du conseiller dans ses choix.

Comment maintenant envisager l'avenir du conseil en bio, quelles questions cela pose?

En ce qui concerne la place de l'agriculture bio dans les Chambres et dans le développement agricole en général, les choses sont en train de changer. Les enjeux sont beaucoup plus importants sur le plan technique et économique, et il ne s'agit plus seulement de modifier une image des Chambres et de la profession. Les nombreuses questions liées à ces enjeux, portant sur l'avenir de l'agriculture biologique, placent les conseillers devant une urgence accrue de définition de leur rôle.

→ Premier point, le potentiel important de développement de la bio laisse prévoir une augmentation du nombre d'agriculteurs bio, ou du moins des quantités (et des surfaces) produites en bio. A ce niveau strictement quantitatif, on peut penser - et plusieurs des agents enquêtés vont dans ce sens - qu'il va y avoir une augmentation de la demande de conseil.

Certains conseillers de Chambre estiment que cela devrait alors conduire à une spécialisation technique accrue; on aurait ainsi des conseillers porcs, des conseillers lait ou maraîchage, alors qu'on a aujourd'hui plutôt des conseillers polyvalents. De fait, c'est ce qu'on observe dans certains départements (35 et 29 par exemple) où lorsqu'un deuxième poste de conseiller bio est créé, il y a une certaine spécialisation de chacun : l'un sur l'élevage, l'autre sur les cultures.

Une première question nous semble devoir être posée en amont pour avancer dans la réflexion :

⇒ **quel conseil souhaite-t-on développer et plus largement quelles formes d'appui aux agriculteurs bio ?**

Si l'on parle de perspective d'augmentation de la demande par exemple, de quelle demande s'agit-il et de la part de quels agriculteurs ?

Tout dépend, dira-t-on, du type d'agriculteurs qui s'installent ou se reconvertissent en bio. Mais on peut alors poser les questions dans un autre sens :

- quel(s) type(s) d'agriculture bio veut-on favoriser (et donc quels types d'agriculteurs appuyer) ?
- y a-t-il place encore pour une diversité de formes de production, ce qui veut dire le maintien de systèmes faiblement intégrés, de petites exploitations qui vivent de la vente directe, ou qui combinent plusieurs productions, ou encore même sont en double activité ?
- ou bien **la bio sera-t-elle de plus en plus réservée à une élite technique et économique** répondant en priorité aux exigences des grandes entreprises et de la grande distribution ?

Il ne s'agit pas de défendre ici l'une ou l'autre de ces formes de production, mais bien plutôt de s'interroger sur les moyens de maintenir une *cohabitation entre les différents types d'exploitation et d'agriculteurs* auxquels elles sont liées.

N'est-ce pas là un rôle des organismes de développement (Chambres ou syndicats de producteurs) de réfléchir à ces questions. Certes, elles renvoient pour partie à la responsabilité des pouvoirs publics, de par les mesures d'aide financière (et les choix de leur répartition) qu'ils décident, ou pour partie encore à l'évolution des marchés et aux stratégies des grandes entreprises favorisant tel ou tel mode de production. Il n'en reste pas moins que l'action des organismes de développement et les façons de travailler de leurs agents, jouent aussi un rôle pour contribuer à limiter ou au contraire à augmenter les effets de sélection propres à tout processus de développement ou de croissance économique. On a vu à ce titre le rôle que pouvaient jouer par exemple le mode de constitution des groupes, et de définition du contenu des réunions, sur la participation (le nombre et le type d'agriculteurs) aux actions proposées, conduisant concrètement à élargir ou au contraire à réduire le public concerné. De fait, les groupes techniques conduits par les conseillers ressemblent, pour certains, aux CETA des années 60-70 composés des agriculteurs les plus pointus techniquement (qui correspondent pour une large part aux exploitations de taille économique plus importante); les visites d'exploitation se font chez ces mêmes agriculteurs, les réseaux de références se constituent encore avec eux.

→ Si l'on replace l'intervention des conseillers dans le contexte institutionnel, on constatera que les objectifs des Chambres ne vont pas forcément dans le sens du maintien de la diversité. Il s'agit aujourd'hui de développer une agriculture bio pointue techniquement, performante au regard des attentes de l'amont et de l'aval, et qui fournisse des produits de qualité répondant aux exigences de la grande distribution. On est ici à l'opposé d'une certaine image de la bio correspondant à des exploitations de taille modeste, à haute valeur ajoutée et à des démarches d'autonomie. Les conseillers doivent-ils inscrire leur travail uniquement dans le cadre de ces objectifs institutionnels ? On notera d'ailleurs qu'au niveau national, les grandes organisations professionnelles affichent une volonté de maintenir le plus d'agriculteurs possible et de favoriser l'installation de néo-ruraux. L'agriculture bio est à ce titre mise en avant comme une forme de production devant servir de tels objectifs. N'y aurait-il pas là une sorte de défi à relever ?

Intervenir en ayant un souci de favoriser le maintien de la diversité au sein du milieu renvoie donc à une réflexion approfondie sur les méthodes d'intervention, sur les moyens d'avoir accès à l'ensemble des préoccupations et des souhaits des agriculteurs, ou encore sur les bases sociales à partir desquelles constituer des groupes.

Si l'on souhaite par exemple que le conseil s'adresse à un public large, cela renvoie à une réflexion sur les conditions à mettre en oeuvre pour accéder aux agriculteurs qui n'ont pas une demande formulée. Ceci signifie pour nous : associer une fonction *d'aide à la formulation des problèmes*, à la fonction de conseil technique. On remarquera que, dans le cas des agents commerciaux, la qualité et l'efficacité du conseil est associée à la capacité des agents à comprendre le problème que se pose l'agriculteur.

Ceci dit, les conseillers de Chambre sont-ils les mieux placés pour exercer des fonctions de conseil technique pointu ? Deux des personnes enquêtées pensent que le conseil technique se fera de plus en plus par les organismes économiques. Cette tendance n'est pas propre à la bio ; elle caractérise l'évolution de la répartition des services et des fonctions au sein de l'ensemble du paysage agricole. Aussi, et compte tenu d'une possible augmentation de la concurrence entre agents de conseil en bio, il paraît difficile de penser l'évolution du rôle de chacun des types d'agents sans la situer dans l'ensemble de l'offre de conseil aux agriculteurs et sans s'interroger sur les complémentarités ou les concurrences possibles entre organismes.

Nous voyons au moins deux directions dans lesquelles les organismes de développement ont un rôle à jouer. On peut les préciser sous forme de questions de travail :

- comment aider les agriculteurs à négocier, contractualiser avec les nouveaux acteurs économiques, et de façon plus large, à faire des propositions et à les défendre ?
- comment renforcer les dynamiques socioprofessionnelles, c'est à dire les formes de dialogue et de coopération, les formes d'organisation propres aux agriculteurs ?

On a là des questions qui renvoient à des fonctions non pas tant de conseil technique ou de formation, ni d'appui logistique, mais plutôt *d'aide à la réflexion*, fonction non pas opposée mais complémentaire des premières. Il s'agit d'aider les agriculteurs à analyser un contexte, à faire des choses par rapport à des opportunités ou des contraintes nouvelles et à définir les moyens pour les concrétiser. Les aider à formuler les problèmes étant une des premières étapes de la réflexion et une condition pour envisager l'action.

Réfléchir à ces questions et à d'autres que peuvent se poser les agents pour aboutir à la définition plus précise d'objectifs et de moyens de travail, appartient d'abord aux agents eux-mêmes. Les réseaux denses de relations que les conseillers et animateurs bio ont entre eux offrent un réel potentiel de dialogue, qui nous semble pouvoir être exploité davantage sur le plan de la réflexion méthodologique et pratique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAIRE G., 1988. *Le modèle de développement agricole des années 60*. Economie rurale, n° 184-185-186, Mars 1988.
- ARCE A., LONG N., 1988. "*La dinamica de las interfases de conocimiento entre los burocratas agrarios y los campesinos: un estudio de caso jalisciense*". In: Cuadernos n° 8. Setiembre-Diciembre 1988. pp 3-23. Universidad de Guadalajara - Mexico.
- AUBEUT M. et al., 1996. Les activités de conseil et de développement auprès des agriculteurs biologiques en Bretagne. Sous la direction de LE GUEN R. et RUAULT C. Rapport intermédiaire ESA - GEPAB.
- BAKTINE M., 1929/1977. Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique. Traduit du Russe: M. Yaguello. Paris: Editions de Minuit.
- - BERGER P. et LUCKMANN T., 1966/1986. La construction sociale de la réalité. Paris, Méridien-Klincksieck.
- BLUNDO G., 1994. "*Le conflit dans l'entente. Coopération et compétition dans les associations paysannes Sénégalaises*". Dans: Jacob J.P., Lavigne Delville Ph. (Dir) - Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques. Paris: APAD - Karthala - IUED.
- BODIGUEL M., 1975. Les paysans face au progrès. Paris: Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politique.
- BOURDIEU P., 1984. Questions de sociologie. Paris, Les Editions de Minuit.
- CAUTRES B., MALLEIN Ph., 1993. "Les identités professionnelles des agriculteurs : les profils de valeur". Etude réalisée en collaboration entre : CNRS, INRA, Centre de Télé Promotion Rurale Rhône-Alpes, Association Descartes.
- CHAUVEAU J.P., 1994. "*Participation paysanne et populisme démocratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture de développement*". Dans: Jacob J.P., Lavigne Delville Ph. (Dir) - Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques. Paris: APAD -Karthala-IUED.
- DARRE J.P., LE GUEN R., LEMERY B., 1989. "*Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture*." Colloque SFER, 21-22 Septembre 1988: Les nouvelles technologies, quels impacts sur l'agriculture et l'agroalimentaire. Economie rurale n°192-193, Juillet Octobre 1989, pp 115-122.
- DARRE J.P., 1986. "*La production de connaissance dans les groupes locaux d'agriculteurs*" et "*L'étude des réseaux de dialogue*". Agriscope n° 7, Printemps 1986: pp. 143-151.
- DARRE J.P., 1989. "*Le rôle des groupes de voisinage dans l'élaboration et la reproduction des normes de travail*". Bulletin Technique d'Information (BTI), n° 442/443 - 1989.
- DARRE J.P., 1996. « L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissances ». Paris, Karthala.
- DUPRE G., 1991. Savoirs paysans et développement. Paris, Karthala-ORSTOM.
- ELIAS N., 1970/1991. Qu'est-ce que la sociologie? La Tour d'Aigue, Editions de l'Aube.

- FASSIN D., 1990. *"Décrire, entretien et observation"*. Dans: Fassin D. et Jaffré Y. - Sociétés, développement et santé. Ed Ellipses/AUPELF, Paris - 1990.
- FASSIN D., 1992. *"Mas alla de los mitos, la participacion politica y social de las mujeres de sectores populares en el Ecuador"*. Dans: Defossez, Fassin, et Viveros (Ed) - "Mujeres de los Andes, condiciones de vida y salud". IFEA - Universidad Externado de Colombia. pp 335-354
- GEERTZ C., 1973/ 1983. Bali, interprétation d'une culture. Traduit de l'anglais par D. Paulme et L. Evrard. Paris, Gallimard.
- GEERTZ C., 1983/1986. "Savoir local, savoir global". Paris PUF.
- GRIGNON C., 1982. *"Professionnalisation et transformation de la hiérarchie sociale des agriculteurs"*. Economie rurale n° 152, 1982.
- HENRY O., 1992. *"Entre savoir et pouvoir, les professionnels de l'expertise et du conseil."* Dans: Actes de la recherche en Sciences Sociales n° 95, Décembre 1992, pp. 37-54.
- JACOB J. P., LAVIGNE DELVILLE Ph., 1994. "Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques". Paris, Ed. APAD - Karthala - IUED.
- KONE M., 1994. "Etre encadreur agricole en Côte d'Ivoire: principes et pratiques (le cas de Sakassou)". Doctorat d'anthropologie sociale et ethnologie sous la direction de J.P. Olivier de Sardan. EHESS Marseille, 1994.
- LACOMBE Ph., 1992. *"Sur l'évolution du développement agricole"*. Dans: Actes de la rencontre nationale d'Aurillac; "Initiatives de groupes locaux d'agriculteurs dans le Cantal, regards sur une expérience de développement local", 29 Avril 1992.
- LE GUEN R., 1992. *"L'évolution des formes d'exercice des métiers d'agriculteur et de conseiller de développement."* Chambres d'agriculture n° 803, Sept 1992.
- LE GUEN R., RUAULT C., 1994. *"La double appartenance professionnelle des agriculteurs biologiques. Réseaux de relations et évolution des qualifications, le cas de l'agriculture biologique"*. Dans: TIP (Travaux, Idéologie, Pratique) - Vol XII, n° 1: "Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissances pour l'action. Ed érés - 1994.
- LEMERY B., 1991a. *"Décomposition/recomposition des professions en agriculture: une nouvelle perspective sur le développement agricole"*. Dans: Où en sont les recherches en sciences sociales sur le milieu rural ? Actes des journées d'étude de l'INPSA, Dijon - Mars 1991.
- LEMERY B., 1991b. "Lectures sociologiques des activités de conseil technique en agriculture. Essai sur les processus de rationalisation". Thèse de doctorat de sociologie, Université Lumière - Lyon 2.
- LEMERY B., 1995. *"La profession de conseiller agricole. Un point de vue de sociologue"*. Travaux et innovations, n° 16, Mars 1995, pp 62-65.
- LONG N., 1988. *"En busqueda de un espacio para el cambio. Una perspectiva sobre la sociologia del desarrollo"*. Tiempos de ciencia, n° 11. Abril-Junio de 1988. pp 1-10. Universidad de Guadalajara - Mexico.
- MONGARDINI C., 1995. *"L'idée de société chez G. Simmel et N. Elias"*. Revue française de sociologie. XXXVI, juil.- sept. 1995, pp. 265-278. New York: Free Press.

- MONTICELLI, FAUVET, GIRARD, 1995: "*Les besoins des agriculteurs en matière de conseil*". Revue Travaux et Innovations, n° 16 (n° spécial: "1995, profession: conseiller") - Mars 1995.
- MULLER C., 1984. Le technocrate et le paysan. Paris: Les éditions ouvrières.
- NAPOLEONE M., CHABOSSEAU J. M., CHEVALIER C., DARRE J. P., PERICHON C., 1997: "*Construction d'une problématique commune en recherche participative: analyse de trois opérations de recherche*". Dans: Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement - 1997. INRA SAD Versailles
- OLIVIER DE SARDAN J.P., 1995. Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social. Paris: APAD-Karthala.
- PHARO P., 1980. "*Ethique et mutation économique. Etude d'un cas: l'étude des veaux en Corrèze*". Revue française de Sociologie XXI, pp. 355-377.
- PHARO P., SCHAFF J.P., SIMULA P., 1981. Les agents de développement agricole. CEREQ, Dossier n° 28, Juin 1981.
- PIGNON D., 1994. Le conseil en élevage, du produit à l'éleveur. Analyse sociologique de l'offre de conseil en élevage bovin dans la région des Pays de la Loire. Mémoire de fin d'études d'ingénieur de l'ESA. Angers, 1994.
- PRIETO L.J., 1975. Pertinence et pratique. Paris: Editions de Minuit.
- REMY J., 1982. "*Distinction, promotion, sélection des agriculteurs sarthois: le rôle des organismes de développement.*" Economie rurale n° 152, Nov. Déc. 1982.
- ROGERS E. et KINCAID D.L., 1981. Communication network. Toward a new paradigm for research. New York: Free Press.
- RUAULT C., 1991. "*Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales - Etude de cas sur l'évolution technique dans deux villages des Vosges*". Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, n° 20 - INRA SAD Paris.
- RUAULT C., 1992. "*Relations professionnelles et élaboration des références techniques en agrobiologie. Approche sociologique de l'installation et de la reconversion*". Dans: Actes du congrès de l'ACAB: "L'agriculture biologique aujourd'hui, clés pour la reconversion." pp 137-150. Editions Nature et Progrès. Mai 1992.
- RUAULT C., 1994. "*L'aide à la production de connaissance dans les groupes de pairs, un nouveau rôle pour le technicien*". Dans: "Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action." Sous la direction de J.P. Darré. TIP (Technologies Idéologies Pratiques), Vol XII, 1994 - n°1, pp. 155-171.
- RUAULT C., 1996. L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local. Paris - L'harmattan
- SIBELET N., 1995. "L'innovation en milieu paysan ou la capacité des acteurs locaux en présence d'intervenants extérieurs. Nouvelles pratiques de fertilisation et mise en bocage dans le Niumakélé. Comores". Thèse de Doctorat de l'INAPG (Institut National Agronomique de Paris-Grignon), Paris, Janvier 1995.
- SIGWALT A., 1995. Configurations sociales locales et activités de conseil. Enquête

sociologique dans deux communes des Pays de Loire. Mémoire de maîtrise fondamentale de la faculté de Sociologie de Nantes. Nantes, 1995.

- TOURAINE A., 1976. Les sociétés dépendantes. Paris, Editions Duculot.

- WEBER Max, 1956/1971. Economie et société. Paris, Plon.

- **Agriscopes** n° 7, Printemps 1986. Dossier: "l'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL". Angers, Groupe ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture).

Documents et textes "professionnels"

- Avenirs. - Agriculture et agro-alimentaire - 1996. *Les conseillers agricoles. Un métier en évolution permanente.* n° 476-477, 1996

- Cultivar n° 284, Novembre 1990. "*Les habits neufs du développement*".

- Enraid' Ouest, Septembre 1990, pp 4-9. Dossier sur les conseillers agricoles.

- Travaux et innovations n°16, 1995. Numéro spécial: "1995, profession conseiller".

- EFFANTIN (SUAD - FNGEDA), 1995. "*En appui aux groupes et aux associations, les métiers de conseil, d'animation et de formation*". Travaux et Innovations, Mars 1995.

- GAUCHET D., 1995. "Chambre d'Agriculture de Charente Maritime: projet d'entreprise et nouvelle orientation des métiers de conseil". Travaux et Innovations, n° 23, Décembre 1995.

- GRIGAUD J., ANDA. "*Le développement agricole de demain. Un cadre de travail rénové pour le conseiller*". Dans: Travaux et Innovations, Mars 1995.

- RIGAUD M. (APCA), 1993: "*Adapter les services pour les agriculteurs*". Revue Chambre d'Agriculture, n° 815 (supplément), Oct. 1993.

- RIGAUD M. (APCA), 1994: "*Le conseil d'entreprise dans les Chambres d'Agriculture*". Revue Chambre d'Agriculture n° 826 (supplément), Octobre 1994.

Sur l'agriculture biologique

- LE POTTIER F.. « *L'agriculture moderne de demain* » La Gazette d'IBB n° 4, Mars-Avril 1996.

- PRIE J.F. « *Point de vue sur la bio* » Bulletin d'Agrobio 35 n° 16, décembre 1994

- La France Agricole n°2625, Janvier 1996. Dossier: "*Bio, pourquoi la production n'est pas au rendez vous.*".

- Observatoire Régional de la Production Bio- enquête IBB 1995 et 1996.

- Ouest France du 22 Oct 1996. Point de vue du Directeur de la Laiterie Le GALL.

- La Gazette d'IBB n° 1, Décembre 1995.

- La Gazette d'IBB n°5, Mai- Juin 1996. « *Réponses à l'article: l'agriculture moderne de demain* »

ANNEXES

- ANNEXE 1: Guide d'entretien auprès des agents
- ANNEXE 2: Les organismes professionnels de développement et de contrôle en agriculture biologique en Bretagne
- ANNEXE 3: Les activités des techniciens de Chambre
Les activités des animateurs de GAB
Les activités des Technico - Commerciaux

ANNEXE 1

Enquête auprès des agents de développement et de conseil
en agriculture biologique - région Bretagne - Janvier à Juin 1996

GUIDE D'ENTRETIEN

Introduction:

- On précise qui on est et dans quel cadre se situe cette étude (les recherches menées par le GEPAB). Il s'agit d'une enquête sur l'organisation du développement et du conseil auprès des agriculteurs biologiques en Bretagne: qui sont les différents agents qui interviennent auprès des agriculteurs, quelles sont leurs activités et comment ils sont en relation avec les agriculteurs.
- C'est une enquête anonyme (on garantit la confidentialité des résultats et ceux-ci ne seront restitués que globalement). Tous les conseillers et techniciens intervenant en Bretagne sont enquêtés.

Nom: Organisme: Adresse:

I L'AGENT: SON POSTE, SES ACTIVITES, SON ORGANISME

1. Quelle est la dénomination de votre poste, quelles sont vos missions ? (si besoin, dans quel service).

2. Pouvez vous me décrire rapidement l'organisme dans lequel vous travaillez ?

(Type d'organisme. Type d'activité et secteur d'activité. Secteur géographique Organisme spécialisé dans l'A.B. ou non.

Nombre de salariés, autres postes de conseil)

3. Comment êtes vous arrivé à ce travail ?

- Est-ce qu'il a toujours fait ça? Depuis quand il fait cela?
- Comment ça s'est passé pour trouver ce travail?
- Est-ce qu'il a un domaine de compétences particulier ?

4. Comment vous situez vous dans cet organisme (quelle est votre place) ?

- Comment ce poste spécialisé en bio a t-il été créé ? Depuis quand existe t-il ?
- Etes vous le seul à travailler sur l'A.B., vous sentez vous à part ou non, etc.
- qu'est-ce qui vous différencie de vos collègues ? qu'est-ce qui est commun ?
- Etes vous appuyé ou non, par qui, sur quoi?
- Avez vous beaucoup d'autonomie ou peu ?

5. Pouvez vous me décrire vos activités, les tâches que vous avez à accomplir, comment elles se répartissent dans votre temps de travail (dans la semaine et dans le mois) ?

- Est-il a plein temps ou à temps partiel ?
- Travaille t-il uniquement en bio ou pas (quels problèmes ça lui pose)
- Parmi ces activités, quelles sont celles qui prennent le plus de temps, celles qui sont plus secondaires ou occasionnelles, celles qui sont prioritaires pour vous,
- celles qui vous plaisent le plus, le moins ?
- qu'est-ce qui marche bien et qu'est-ce qui marche moins bien ?

Parmi ces activités, quelle place le travail direct avec les agriculteurs occupe t-il?

II LES RELATIONS ET PRATIQUES DE TRAVAIL AVEC LES AGRICULTEURS.

1. En quoi consiste le travail avec les agriculteurs?

Décrire le type d'activités menées avec les agriculteurs: réunions, visites, échanges par téléphone, formation, etc.)

- à quelles occasions, à quels sujets
- fréquence, lieux,
- nombre de participants.

(Donner des exemples).

- Comment cela se passe t-il?

- Comment s'y prend t-il pour connaître les agriculteurs? Comment s'établissent les relations (à la demande des agriculteurs ou autre forme...)?
- Pour les réunions, qui les organise? Comment sont décidés les sujets ou contenus? Comment elles sont animées? (Raconter des exemples)
- Qui participe, qui ne participe pas? (Idem pour les visites)?

- Finalement, avec quels agriculteurs êtes-vous le plus en relation? Avec lesquels n'avez-vous jamais de relation (ne les connaît que de nom)?

Caractériser les agriculteurs nommés

2. Quels sont les changements survenus depuis que vous faites ce travail (en particulier dans les relations avec les agriculteurs)?

Dans quel sens ça a changé?

3. Est-ce que vous avez des demandes particulières de la part des agriculteurs, lesquelles?

(Illustrer, donner des exemples)

4. Finalement, comment voyez vous votre rôle auprès des agriculteurs?

- A votre avis, comment perçoivent-ils votre rôle et votre travail?

5. Finalement qu'est-ce qui marche bien, moins bien (et à son avis pourquoi)?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez?

III SES RELATIONS AVEC D'AUTRES CONSEILLERS, SES MOYENS DE TRAVAIL

1. Avez vous des relations avec d'autres agents, sur le secteur, et sur la région?

- Pourriez vous me préciser: avec qui et comment se nouent les relations

- Nom de la personne, au sein de l'organisme ou non
- quel organisme, sa fonction, en bio ou non,
- fréquence des rencontres (précisément), cadres et lieux.
- à quelles occasions? motifs?
- Y a t-il des coopérations, sur quoi et comment ça se passe (exemples)?

- De quoi discutez vous surtout avec eux? (Echange d'informations, sur quoi, autres?) Avec lesquels avez-vous le plus d'échange, le moins d'échanges?

2.. Quelles sont les autres relations professionnelles que vous avez en dehors de la région ?

Avec qui, à quelles occasions ?
(participation à des rencontres, événements, etc.)?

3. Quand vous avez besoin de résoudre un problème particulier, ou d'informations, comment faites-vous ?

(Citer des exemples, raconter)

- Souhaiteriez vous avoir plus de relations ? (Avec qui, sur quoi en particulier ?)

IV SES PREOCCUPATIONS , SA VISION DE L'AVENIR DE SON TRAVAIL L'AVENIR DE L'A. B. ET DU DEVELOPPEMENT

1. Finalement, quelles sont vos préoccupations aujourd'hui ?

(qu'est-ce que vous voudriez modifier dans vos activités)?

2. Comment voyez vous la suite, quels sont vos souhaits et objectifs quant à l'avenir de votre travail ? (éventuellement ses projets)

3. Comment voyez vous l'avenir de l'A. B.?

(Dans votre département, en Bretagne, en général)

4. Comment voyez vous l'avenir du conseil en agriculture ?

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Annexe 2

LES ORGANISMES PROFESSIONNELS DE DEVELOPPEMENT ET DE CONTROLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN BRETAGNE

NOM de l'organisme et localisation	Date de création de l'organisme	Nbre total de personnes (salariés + objecteurs)	Temps d'agent consacré à la bio (mi-temps: MT plein temps: PT)	Date de création des postes bios	Dénomination du poste de l'agent enquêté
FRAB Rennes	(1986)	2	1 PT* 1 MT*	1984 1989	Déléguée générale
GAB 22 Plérin	1981	3	2 PT	1987-93	Animateur
GAB 56 Vannes	1989	1	1 MT*	1995	Animateur
GAB 29 Daoulas	1987	2	1 MT**	1988	Animateur
AGROBIO 35 Rennes	1989	2	1 PT	1994	Animateur
CA 22 Plérin	?	-	1 PT	1991	Conseiller en A.B. Polyculture élevage
CA 35 Rennes	?	-	1 MT	1987	Conseiller en A.B. Productions végétales
CA 56 Vannes	?	-	1 MT	1991	Conseiller en A.B. Polyvalent
CA 29 Carhaix	?	-	1 MT	1992	Conseiller en A.B. Polyculture élevage
St Pol de Léon			1 MT	1992	Conseiller en A.B. Maraîchage
IBB Rennes	1995	2	1 PT	1995	Déléguée générale
MAB Daoulas	1988	3	1 MT 1 PT	1989	Animateur
ECOCERT Toulouse	1991	(30 à 40)	1 PT 2 MT	1989	Contrôleurs

Source: Enquête + Documentation professionnelle consultée

ETP = équivalent temps plein

(x) : chiffre entre parenthèses à vérifier

* : un seul agent pour les 2 organismes

** : idem

- : pas de données

Annexe 3 - : LES ACTIVITES DES TECHNICIENS DE CHAMBRE

	Missions	Formation /Animation	Production de références	Appui technique	Communication	Autres
D1	Conseiller en AB 1 Appui technique 2 Formation (travail avec groupes 3 Recherche de références	- Animation de groupes - Formation FAFEA (35 - 40 jours par an)	- Essais GEPAB (chez les agriculteurs) - dans une ferme expérimentale	- Encadrement - suivi technique (conseil individuel) - Dossiers conversion "les visites, absolument nécessaire"	- Bulletin GAB - Foires "on y passe beaucoup de temps"	- Parrainage - Comité de pilotage - Réunions GEPAB - IBB
D2	Animateur	- Organisation filières (organiser les rencontres entre bouchers et agriculteurs) - Animation accompagnement groupe viande - 1 réunion sur l'oeuf - mettre en place les formations FAFEA	- Monter des études	- visites: "c'est minime" - recevoir les gens qui s'interrogent sur la bio" - réunion chez un gars qui a des problèmes	- une journée portes ouvertes par an	- Réunions GEPAB
D3	Conseiller en AB Développement de l'AB en termes techniques	- 1 formation FAFEA par an (4 jours) - Des réunions pour diffuser des résultats d'expérimentation	- Expérimentation	- permanences (répond aux appels pour des renseignements techniques) - visites: appui technique		- Réunions GEPAB
D4	Conseiller en AB Appui aux initiatives locales Conseil technique	- Réunions techniques à thème avec visites sur le terrain	- Expérimentation	- visites sur demande "être présent chez les agriculteurs, ce que je préfère"	- une journée portes ouvertes par an	- Des écrits
D5	Conseiller en AB	- Animation de groupes (lait, céréales, conversion, désertification) - formation technique (4 jours/an)	- Expérimentation (mélanges céréaliers; suivi de parcelles)	- visites d'exploitation pour les dossiers de reconversion - formation et animation de groupes	- une journée portes ouvertes par an - Salons, foires	- Module formation BTS - Réunions avec Agrobio 35 - Réunions GEPAB

Annexe 3 (suite): LES ACTIVITES DES ANIMATEURS DES GAB

	appréciation	Fonctionnement du groupement	Formation Information	Communication promotion de l'AB	Appui aux agriculteurs en conversion	Réunions et Autres
G1	"c'est le fonctionnement qui prend du temps et aussi toutes les réponses aux demandes des agriculteurs"	- Réunions administratives - Gestion - Dossiers de financement	- Organisation de formations	- Bulletin - Interventions dans les écoles, GVA CETA	-Dossiers reconversion (visites ponctuelles, réponses au téléphone pour donner des infos au jour le jour) - Parrainage	- Réunions FRAB GEPAB
G2	Pas de technique "Des choses techniques, c'est rare que les gens appellent pour ça" "Il faut aller sur le terrain"	- Réunions avec le Conseil d'administration	- Sessions FAFEA avec la Chambre	- Bulletin - Intervention en lycée	- Permanence - Visites agriculteurs pour dossiers de reconversion	- Prise de rendez vous Réunions diverses, courrier
G3	Aucun mandat technique "pas de terrain au sens propre, c'est du bureau, du relationnel, du téléphone, du dossier; nos interlocuteurs sont dans toute la filière"	- Réunion filière légumes - Réunions syndicales (AG; CA) - Dossiers Morgane - - PDD	- Formation de techniciens, distributeurs (les agriculteurs, maintenant, c'est la Chambre) - Intervention IUT	- Plaquette - Salons foires	- Infos aux candidats reconversion sur la réglementation (par téléphone) - Visites pour remplir les dossiers	- Actions syndicales
G4	"surtout de l'animation, pas de technique" "j'essaie d'être au maximum sur le terrain"	- Fonctionnement interne (CA, réunions bureau, suivi des administrateurs, rapport d'activités - Secrétariat	- Formations - Des groupes de travail; commissions	- Bulletin - Salons foires	- Accompagnement des agriculteurs en reconversion Parrainage	- Réunions

Annexe 3 (suite): LES ACTIVITES DES TECHNICO-COMMERCIAUX

	Vente - Conseil	Autres dont achat de matières premières
C1	50% Vente directe chez les agriculteurs (Bios et Conventionnels) 50% Vente chez les négociants "7 à 8 Heures par jour chez les agriculteurs"	
C2	Démarchage pour trouver des clients Réponse à des agriculteurs pour formulation d'aliments et conseil en nutrition	Négociation en achat ; beaucoup par téléphone Démarchage pour trouver des produits
C3	Vente chez les agriculteurs Téléphone avec agriculteurs et visites (environ 100 par an): les parcelles, le stockage	Achat de matières premières (céréales) Recensement des cultures Planification de la fabrication d'aliments; gestion des silos; programmation du stockage
C4	100% du temps chez les agriculteurs: vente/visite une fois par mois Foire	
C5	100% Terrain (visites, conseil); téléphone avant 10 heures Une grande réunion sur l'alimentation Une portes ouvertes	
C6	3 semaines par mois: visites sur RV 1 semaine par mois: livraison Réunions sur le terrain	
C7	Visites des élevages "Route livraison"	

Les Cahiers du BIOGER
sont publiés par

Le Centre Régional d'Etudes Biologiques et Sociales (CREBS)
44, bd de Sevigné
35700 RENNES Cédex

Directeur de publication
Daniel CLUZEAU

Secrétaire de Rédaction
Sylvie CAUVIN
Station Biologique
F-35380 Paimpont
Tél : (33) 02 99 61 81 80
Tcop : (33) 02 99 61 81 87
Courriel : marie.suire@univ-rennes1.fr

Résumé

L'agriculture biologique est à un véritable tournant. Jamais on ne s'y est autant intéressé, que ce soit du côté des institutions et des responsables politiques, de la société civile, consommateurs en particulier, que du côté de la profession agricole elle-même. Mais le développement potentiel dont elle fait l'objet cristallise de nombreux enjeux et n'est pas sans poser un certain nombre d'interrogations, pour les agriculteurs, mais aussi pour les agents qui composent le secteur dit "du développement".

L'étude présentée ici porte, dans un tel contexte, sur les activités de conseil et de développement en agriculture biologique : comment le secteur, en pleine "croissance", est organisé en Bretagne et que recouvre-t-il en termes d'organismes, d'agents et d'activités ? Qui sont ces agents et avec quelles missions interviennent-ils ?

Dans un contexte marqué du côté du développement agricole en général, par une profonde mutation - ou réorganisation - des métiers de conseil, lequel contexte est analysé en première partie, l'auteur se propose plus précisément de mieux comprendre ce que recouvre concrètement et ce que signifie aujourd'hui "faire du conseil ou du développement" en agriculture biologique, et par là d'apporter des éléments susceptibles d'alimenter la réflexion des agents sur leur travail, sur leur rôle vis à vis de l'avenir de l'agriculture biologique, sur les priorités à définir et sur les moyens pour y arriver.

Les entretiens ont été réalisés avec les agents qui interviennent de façon spécifique auprès des agriculteurs biologiques en Bretagne : techniciens de Chambres d'Agriculture, animateurs de groupements de producteurs, technico-commerciaux des entreprises d'amont et d'aval. Ainsi, cette étude montre leurs façons d'intervenir - leurs pratiques - les conceptions des choses auxquelles renvoient ces pratiques, et comment se caractérisent leurs relations avec les agriculteurs.

Les questions sur le développement sont ainsi abordées, non pas tant au travers des formes instituées d'organisation ou des objectifs "affichés" par les organismes et les responsables politiques, mais plutôt au travers du point de vue de ces "acteurs de terrain", de leur façon de s'y prendre au quotidien, de leurs préoccupations et des questions qu'ils se posent.

Les activités et les pratiques des agents sont restituées en regard de leur cadre institutionnel de travail et des réseaux de relations dans lesquels s'insèrent les agents : en montrant comment ils "s'intègrent", par exemple, dans les organismes dits "conventionnels", ou quelle est leur position dans le milieu professionnel bio.

Cette étude a été réalisée par Claire RUAULT du GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Action Localisée) en collaboration avec l'E.S.A. d'Angers (Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers).

C.R.E.B.S

Présidence de l'Université de Rennes I
44. bd de Sévigné
35700 Rennes Cédex

Imp Université de Rennes I